



Histoire des télécommunications à Fontainebleau et ses environs par Jean Godi

A Fontainebleau, le bureau de poste érigé par l'architecte Jean Marie Boussard en 1893 a fait peau neuve en 2022.

C'est en s'intéressant à cet édifice, que je connais depuis 50 ans lorsque j'ai débuté dans les "télécom" au 25 bis rue de la Paroisse, que j'ai ressenti le besoin de savoir comment s'est déroulée l'histoire des télécommunications à Fontainebleau et sa région.



Sur l'emplacement de la partie du jardin de Diane de l'hôtel des Postes d'aujourd'hui, s'élevaient autrefois des constructions, notamment l'hôtel de la Chancellerie (1634), c'est-à-dire *l'hostel des chanceliers de France*.

Le "vieil hôtel de la Chancellerie" fut bâti par les ordres du cardinal et chancelier Duprat, qui le vendit à François 1er pour servir de logement aux Chanceliers de France. Cet hôtel fut considérablement augmenté sous les chanceliers d'Aligre et Seguier et a été presque rebâti à nouveau en entier, en l'an 1679 dit l'abbé Guibert. On y commença, en 1661, la fameuse Chambre de Justice où fut condamné le surintendant Fouquet.

L'hôtel de la Chancellerie servit de résidence aux princes, aux ambassadeurs des puissances étrangères.

En 1771, le comté de Provence (Louis XVIII) y fut logé en attendant son mariage avec une princesse de Savoie. En 1778, le comte d'Artois (Charles X) y fut, également à l'occasion de son mariage avec une autre princesse de Savoie, reçu avec le même cérémonial observé pour son frère aîné. A la Révolution, quoique détaché du château, il ne fut pas vendu comme bien national. La ville s'en empara de compte à demi avec le gouvernement. Le Conseil municipal y tint quelque temps ses séances. La gendarmerie, ce qui subsistait de la prévôté, la société populaire, s'y installèrent. Les bureaux de la sous-préfecture et le tribunal y siégèrent jusqu'en 1806, époque à laquelle Napoléon 1er le revendiqua pour sa liste civile. Après 1830, il fut démolí par Louis-Philippe, ainsi que 22 maisons rue des Bons-Enfants, qui y étaient adossées. Les matériaux en furent employés à combler les fossés qui existaient encore dans leur état primitif contournant tout le château depuis le parterre jusque et y compris la façade principale de la cour du Cheval Blanc.

(L'Abeille de Fontainebleau 6 octobre 1893)



(Cliquez pour agrandir)

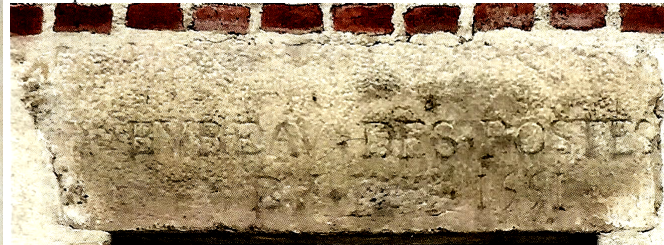
Plan anonyme de 1634 montrant l'hôtel de la Chancellerie, la cour des Mathurins, la place Dennecourt actuelle place Bonaparte n'existait pas.

• Avant l'arrivée du télégraphe et du téléphone à Fontainebleau, il est bon de se souvenir comment s'est installée la poste.

A Fontainebleau, la plus ancienne trace de la poste se trouve au château sur "la porte de l'aile des ministres".

La porte est aujourd'hui obturée et sur le linteau on peut lire "**Bureau des postes du Roi 1551**".

L'inscription DU ROI a sans doute été martelée à la révolution.



AU XVIII^e siècle, sous Louis XV, l'Hôtel de la Ferme (ex Poste Royale) à Fontainebleau se situait à l'actuel 159 rue Grande (palais de justice sous Louis Philippe).

En l'an IX (1800-1801), bien avant que l'électricité et ses bienfaits soient maîtrisés, le premier moyen de communiquer à distance était le domaine de la **poste aux lettres**, établie **rue des Bons-Enfants** à Fontainebleau, maintenant rue Grande. Par ordonnance du Roi, en date du 11 mai 1817, l'administration de la Poste aux Chevaux fut réunie à celle de la Poste aux Lettres.

A l'hôtellerie La Galère, (33 Bd Magenta) rue de Nemours (de l'Obélisque) en 1760, la **poste aux chevaux** (plus d'une centaine) y était installée avant d'être transférée **rue de France**. En 1803, elle fut transférée **rue Jean-Jacques** (rue Ferrare actuelle, qui s'est appelée aussi auparavant, rue de Bourbon). Les courriers

C'est un réseau conçu en étoile à partir de *Paris*, les stations télégraphiques étaient simplement des tours, construites à cet effet, ou préexistantes. On dressait sur leur plateforme un mât de bois au sommet duquel pivotait un bras horizontal dont la position pouvait être modifiée à volonté au moyen de cordes. A l'extrémité du

bras horizontal étaient fixés deux autres bras verticaux également mobiles. On pouvait obtenir ainsi un très grand nombre de figures géométriques qui étaient déchiffrées au moyen d'un télescope placé sur la tour suivante.

Mais le système présentait de nombreux inconvénients: il demandait un très nombreux personnel, il n'était pas accessible au public; les dépenses qu'il occasionnait ne pouvaient donc être justifiées que par «les nécessités de la défense. Le plus grave de tout, c'est que, de nuit ou par temps bouché, le télégraphe était paralysé».



Station près de Lyon

La ligne Paris -Lyon, qui servit de 1805 à 1850 traverse l'Essonne et la Seine et Marne.

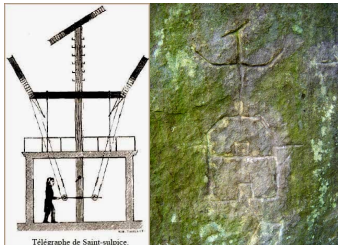
On peut encore observer des ruines au poste de Beauvais (*Champcueil*). Ce poste recevait les signaux de Vert-le-Grand, situé à 10 200 m. (Alt 130 m). Venu de Paris par Athis-Mons et Fleury-Mérogis, le signal émis de Vert le Grand passe au-dessus de la vallée de l'Essonne. La base de la tour est encore visible au lieu-dit le Télégraphe, dans la forêt des Grands Avaux, sur la commune de Champcueil (91).

A la suite en Seine et Marne, on dénombre les postes de Champeaux, Fleury en Bière, Arbonne (le rocher du télégraphe), La chapelle la Reine, Saint Pierre les Nemours, Bougigny et Château Landon.

Le moulin le Chérisy à Vaux le Pénil (à côté de Melun) sur la ligne entre Champeaux et Fleury en Bière servit aussi de station optique sur la ligne Paris Lyon. Le bâtiment encore existant mais en ruine, servit par la suite en 1906 à l'expérimentation de la télégraphie et la téléphonie sans fil avec Paris et la tour Eiffel.



Le moulin Chérisy (vaux le pénil)



Vous vous êtes peut être demandé pourquoi la crête qui domine le site de la Canche aux merciers (Trois-Pignons) s'appelle Rocher du Télégraphe ? En Essonne, si vous allez grimper du côté des Grands Avaux où se trouve un autre Rocher du Télégraphe. Ces sites font référence à l'emplacement de tours-relais du Télégraphe de Chappe.

Lors d'une randonnée sur le superbe sentier bleu n°16 (dit des belvédères) ou d'une sortie sur l'unique circuit d'escalade de ce rempart, les plus observateurs d'entre-vous découvriront certainement cette étrange gravure...

Non, il ne s'agit pas d'une gravure préhistorique (pourtant si nombreuses à Bleau) représentant un extra-terrestre sortant de son vaisseau mais bien d'une représentation de la tour du Télégraphe de Chappe qui se trouvait sur le plateau.

Les anciens se rappellent en avoir vu notamment les derniers vestiges, entre le hameau de Bessonville et La Chapelle-la-Reine (altitude 140 mètres), et sur les hauteurs environnant Arbenne. « L'Almanach-Annuaire de Seine-et-Marne » pour 1830 cite seulement, pour tout le département, la « Ligne de Paris à Lyon, passant par Bougigny (120 mètres d'altitude), arrondissement de Fontainebleau ». Il se contente d'ajouter que « les directeurs seuls connaissent la signification des signaux et sont chargés de la traduction des dépêches.

Il existe sur le réseau télégraphique aérien en France dans la première moitié du XIXe siècle un excellent instrument de travail : *l'Atlas des lignes télégraphiques aériennes construites en France de 1793 à 1852* établi d'après les ordres de Monsieur le Directeur général des Postes, Télégraphes et Téléphones, sous la direction de M. Jacquez. Paris, 1892.

Pour la petite histoire : Le 9 novembre 1799 une dépêche télégraphique était transmise pour annoncer que le Général Bonaparte était nommé commandant de la force armée à Paris. Le lendemain, le pouvoir exécutif était confié à trois Consuls : Bonaparte, Siéyès et Roger-Ducos. Claude Chappe soumettait alors aux trois Consuls un projet de dépêche pour annoncer cette nomination, mais la communication ne put avoir lieu à cause du mauvais temps. Entre ces deux dépêches, l'une transmise, l'autre restée à l'état de projet, il y avait toute l'ambiguïté du télégraphe aérien : ce remarquable instrument de communication présentait une grande faiblesse, celle d'être tributaire des conditions atmosphériques. Napoléon soucieux d'efficacité dans sa stratégie, porta toujours un vif intérêt au développement des communications télégraphiques, sans, toutefois accorder une confiance absolue et définitive à ce système qui pouvait lui faire brusquement défaut.

L'épopée du télégraphe Chappe aura duré à peine plus d'un demi-siècle.

L'ensemble du réseau français, comportait 5.000 km de lignes et 554 stations, fut totalement abandonné au profit du télégraphe électrique inventé quelques années plus tôt.

La révolution industrielle commence avec le train à vapeur, l'installation du télégraphe, du gaz dans les cours et les cuisines, de sonnettes de service électriques avec piles au « sulfate de mercure » et de systèmes de douches pour les salles de bains ...

Avec la Compagnie de chemin de fer PLM (Paris Lyon Méditerranée), la ligne de chemin de fer Paris à Montereau par Corbeil est ouverte le 12 août 1849 sur deux voies. Sur ces parcours de compagnies de chemin de fer, sera érigé des réseaux de télégraphie et téléphonie privés.

L'existence du réseau Chappe retarda en France l'installation du télégraphe électrique. Le prince Bonaparte vit l'intérêt de la nouvelle invention dans un gouvernement autoritaire. La loi du 29 novembre 1850 étendit le télégraphe électrique à toute la France.

• La télégraphie électrique

Elle n'est pas le fait des Américains (Morse, le père du télégraphe dès 1837, est une légende) , mais d'un phénomène anglais.

L'Angleterre possède une avance écrasante sur toute l'Europe en matière de chemin de fer car elle est confrontée avec des problèmes d'exploitation et de sécurité de son réseau ferroviaire que seul un moyen de transmission rapide de l'information comme le télégraphe magnétique peut résoudre. Cooke et Wheatstone mettent

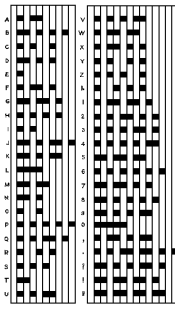
au point le télégraphe magnétique à aiguilles en 1839.

Ce sera alors **Samuel Morse** qui inventa un nouveau mode pour communiquer entre deux stations : le **code Morse** composés de traits et de points (signaux électrique de durées différentes). Il construit la première ligne américaine entre Baltimore et Washington en 1844.

En **mai 1845** la France utilisera cet appareil pour mettre en service une ligne expérimentale en suivant la ligne de chemin de fer Paris-Rouen.



Appareil morse,



Code Morse

Appareil télégraphique Morse qui équipera de nombreuses communes.

Le constructeur **Louis Breguet** qui vient de mettre au point un télégraphe à cadran et V.de Séré, directeur du télégraphe à la Gare du nord, n'hésitent pas, dès **1849**, à tracer un projet ambitieux de réseaux multiples: réseau de presse, réseau destiné à desservir «la poste électrique», réseau de l'administration.

Le 29 novembre 1850, la loi mettant le télégraphe électrique à la disposition du public est votée avec application à partir du 1er mars 1851.

En 1850 le télégraphe fut installé entre la Chambre des Députés et l'Elysée.

C'est la première date charnière de l'histoire du télégraphe en France.

Le plan directeur du premier réseau télégraphique est simple : en se servant au maximum des tracés des voies ferrées, sur une organisation arborescente, il s'agit de réunir le plus grand nombre de chefs-lieux de préfecture à Paris. On est encore loin comme on voit de la notion de service public.



Télégraphe Breguet, le récepteur



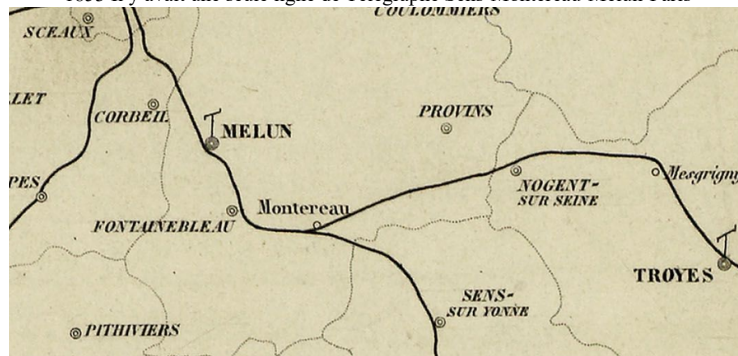
l'émetteur

En 1851, 12 chefs-lieux de départements sont raccordés avec 2 133 km de fils.

En 1852, un crédit massif de près de cinq millions est voté pour un plan de trois ans. Cet effort sera déterminant, puisque, **fin 1854**, toutes les préfectures (sauf la Lozère et la Corse) sont raccordées à Paris.



1853 Il y avait une seule ligne de Télégraphe Sens-Montereau-Melun-Paris



A Fontainebleau, dans les **ARCHIVES DU SERVICE D'ARCHITECTURE ET DE CONSERVATION DU DOMAINE**, on trouve trace de la toute première installation d'un poste de télégraphe électrique en **1852**. Puis en 1860 de l'installation du service télégraphique au **Pavillon des Aumôniers** dans le Château de Fontainebleau.

A Fontainebleau, vers **1855-1856**, on songea à procurer aux habitants, ainsi qu'aux étrangers en villégiature, les avantages de la communication télégraphique. A partir de 1857, l'administration s'efforce de réaliser des liaisons entre les préfectures et les sous-préfectures, en même temps que les lignes construites sur routes sont reportées le long des nouvelles voies ferrées.

En 1858, le **bureau du télégraphe** électrique de Fontainebleau est installé dans une maison appartenant à M. Dejtil, **14, rue de l'Abreuvoir**, (rue du Parc). Le public pénètre par la porte du jardin, située rue d'Avon, entre les maisons portant les numéros 2 et 4.

Les années 1859 et 1860 vont être employées à achever les réseaux départementaux.

L'année 1862 marque un tournant dans la structuration du réseau.

Depuis l'origine, le parc de lignes a plus que décuplé, avec une longueur de 26 000 kilomètres en service. Aussi, est-il nécessaire de réorganiser un réseau qui s'est développé à la diable.

Le décret du 20 janvier 1862 prévoit une centralisation départementale qui entraîne la création, dans les préfectures, de bureaux de dépôts. Cependant l'Etat n'envisageait pas d'investir dans ce réseau. Il demanda aux communes intéressées de subvenir aux frais de construction de lignes et de loyer des bureaux. Cette nouvelle politique commença à porter ses fruits à partir de 1864 et devait se poursuivre jusqu'à la fin de l'Empire et au début de la troisième République.

La longueur des lignes aériennes était d'environ 28 000 kilomètres en 1864. 130 bureaux étaient reliés directement à Paris ; 20 départements communiquaient avec Paris par plusieurs fils, 33 par un seul fil ; 33 départements ne correspondaient qu'à l'aide d'une retransmission avec Paris.

Compte tenu du développement du trafic, ce réseau n'était pas assez performant.

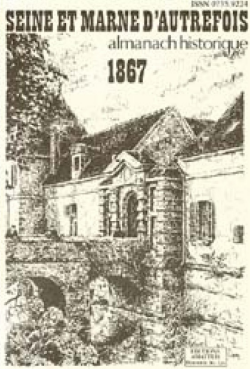
Il faut ajouter à ce réseau sur le territoire français les branches pour communiquer avec les pays étrangers en passant s'il le faut par des câbles sous-marins.

Le bureau télégraphique est ouvert « pour les dépêches officielles et privées » tous les jours, de 9 heures à midi, et de 2 à 7 heures.

Au début de l'installation du télégraphe électrique à Fontainebleau, le coût des dépêches variait selon qu'elles étaient expédiées dans ou en dehors du département.

Le 11 juillet 1858 au bureau de Fontainebleau rue d'Avon, le tarif des dépêches pour quinze mots, plus cinq mots d'adresse non comptés, était de 1 franc pour le département; 1 fr. 50 pour les départements limitrophes ; 2 francs pour le reste de la France, plus 10 centimes par « myriamètre » 10,000 mètres compté à vol d'oiseau. Le nombre des stations télégraphiques est encore peu élevé.

L'Almanach de Fontainebleau pour 1867 indique le **Bureau du Télégraphe** : « à l'**Hôtel de Ville** et **rue du Château** ».



« l'Almanach-Annuaire de Seine-et-Marne », de Michelin, pour 1867, signale seulement **trois** télégraphes dans notre arrondissement : **Fontainebleau** (bureau de 1^{re} classe), **Montereau** et **Moret**.

1870 Le Colonel M. **Aurèle Guérin**, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole d'application de Fontainebleau, chef de bataillon d'artillerie à l'Etat-Major de la place de Paris, édite un ouvrage "Etude sur la télégraphie militaire". Après avoir passé en revue et examiné les divers systèmes employés par les gouvernements, l'auteur n'hésite pas à manifester hautement sa préférence en faveur des inventions de MM, Morse et **Gustave Trouvé**. « Les deux appareils Morse et Trouvé ont chacun leurs avantages, dit-il. Ils se complètent l'un l'autre. Le premier, employé à la correspondance internationale, donnerait, avec un matériel moins encombrant, une solution excellente de la télégraphie de réserve ; le second, même avec les câbles défectueux que nous possédons, apporte une solution de la télégraphie militaire aux avant-postes et pendant le combat. C'est un appareil léger et transportable comme les parleurs, et en même temps un télégraphe. Il peut remplacer les télégraphes Bréguet sur les chemins de fer; on peut l'utiliser partout. La télégraphie militaire continuera à se servir de l'appareil imprimeur Morse, mais elle placera le télégraphe Trouvé au premier rang parmi ceux qu'elle doit employer.»

Non seulement l'appareil Trouvé, préféré par cet officier distingué à tous les autres appareils, leur est supérieur sur les champs de bataille par la rapidité de la transmission et la légèreté de son transport, mais encore il a cette propriété de convenir aux chemins de fer, au service intérieur des grands établissements. « Tous les jours, ajoute M. le chef de bataillon Aurèle Guérin, presque sur chaque ligne de chemin de fer arrive, sinon un déraillement, du moins un accident qui oblige un train à rester sur une voie sans pouvoir avancer ni reculer, la voie étant embarrassée, le service devrait être immédiatement interrompu, et aucun train ne devrait dépasser les deux stations de part et d'autre les plus rapprochées du lieu de l'accident. L'organisation actuelle du service sur les trains de chemin de fer ne le permet pas. En effet, lorsqu'un cas semblable arrive, une personne se rend à pied, en suivant la voie, jusqu'à la station la plus voisine, en prévient le chef, qui, à son tour, télégraphie la nouvelle à l'autre station et demande du secours. Or, bon nombre de stations sont distantes l'une de l'autre d'au moins 10 kilomètres, et si l'on suppose le train arrêté à mi-chemin, une heure environ se passera avant que les chefs de stations, les inspecteurs et les commissaires de surveillance en soient avertis, et pendant ce temps les trains qui suivent n'auront pas été arrêtés et pourront amener, par leur rencontre avec le premier, des catastrophes terribles. « Supposons maintenant que le chef du train en détresse ait avec lui un petit télégraphe portatif lui permettant, à un endroit quelconque de la voie, d'envoyer et de recevoir des dépêches; au moment où le train s'arrêtera, obligé de rester en place, il notifiera aux stations voisines le cas où il se trouve et la nature du secours qu'on doit lui envoyer. On saura donc tout de suite si les deux voies sont obstruées ou laquelle est libre, et on prendra les mesures en conséquence. Outre l'avantage immense d'éviter l'arrivée d'un train sur celui qui est arrêté, on aura encore celui de gagner un temps précieux, de dégager beaucoup plus rapidement la voie qui n'est pas libre et d'éviter ces longs retards si préjudiciables aux voyageurs et aux compagnies elles-mêmes.

A l'époque de cette publication de l'ouvrage, le téléphone n'était pas encore inventé.

Ce colonel a-t-il résidé à "L'hôtel de Madame Elisabeth", ultérieurement appelé **hôtel Guérin** ?

D'autres stations apparaissent sur Melun, Chaumes, Coulommiers, Faramoutiers, La Ferté- Gaucher, Rebais, Meaux, La Ferté-sous-Jouarre, Lagny, Trilport et Provins. En outre : « Beaucoup de gares des lieux non pourvus de bureaux sont ouverts à la télégraphie privée ».

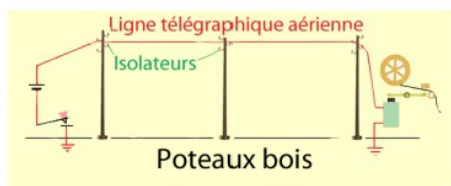
Cela porte à 35 le nombre des localités de Seine-et-Marne desservies par le télégraphe.

Avant l'ouverture du bureau de Moret (1^{er} décembre 1866), il avait été question de transférer dans cette ville le bureau existant à la gare de Montereau.

Naturellement, les Monterelais protestèrent, demandant non seulement que le télégraphe leur soit maintenu, ce qui fut accordé, mais encore qu'il soit transféré de la gare dans la ville. Ce transfert eut lieu en 1867, année au cours de laquelle les communes de Lorrez-le-Bocage, Voulx, Bois- le-Roi, Crécy, Brie-Comte-Robert furent également dotées du télégraphe. Le bureau de la gare de Tournan ne fut ouvert que l'année suivante (1^{er} novembre 1868).



EMETTEUR
« Manipulateur »



Ligne de transmission
« Fils électriques »



RECEPTEUR
« Imprimante »

Depuis sa création, le télégraphe fonctionnait avec un seul fil (le retour s'effectuait par la terre).

Les lignes suivent au plus près les lignes de chemin de fer dans la mesure du possible car il est plus aisé d'y placer les poteaux et les fils et un acteur important était le chemin de fer qui avait développé son service télégraphique.



Autre innovation : **Les timbres-dépêches**

A partir du 1^{er} janvier 1868 des timbres-dépêches destinés à l'affranchissement des dépêches télégraphiques sont mis à la disposition du-public. Ces timbres sont de : 25 centimes (rouge carmin); 30 centimes (vert); 1 franc (chamois) ; 2 francs (violet).

En général, l'affranchissement au moyen des timbres-dépêches est obligatoire. Le public a la faculté de jeter les dépêches, ainsi affranchies, dans des boîtes disposées à cet effet, ou de les déposer aux guichets des bureaux et de réclamer un reçu constatant le dépôt. Si le prix de la dépêche dépasse 10 francs pour la France et 20 francs pour l'étranger, l'affranchissement doit avoir lieu au guichet et en argent.

Pour les dépêches de moindre importance en cas d'insuffisance d'affranchissement, le destinataire devra acquitter le complément de la taxe, plus une surtaxe de 50 centimes. S'il s'y refuse, la dépêche est jetée au rebut. Les taxes des dépêches déposées dans les gares des chemins de fer peuvent être acquittées en espèces; si elles sont revêtues de timbres-dépêches, elles ne sont admises qu'en cas d'affranchissement intégral. Au 1^{er} janvier 1868. pour le cas d'envoi par un bureau de chemin de fer, les taxes sont toujours, pour vingt mots, de 1 franc dans le même département, et de 2 francs dans l'intérieur de l'Empire. Elles sont augmentées par séries

de dix mots ou fraction de série excédante.

Comme suite à la création des timbres-dépêches, M. P. Viollat, « chef de station télégraphique », annonce que : « Depuis le 1er mars 1868, une boîte mobile peinte couleur de chêne pour la distinguer des boîtes aux lettres, et revêtue d'un écriteau bleu-flore sur blanc, portant les mots : « Boîtes aux lettres pour les télégrammes affranchis », est placée chaque soir à 9 heures, à la porte extérieure du bureau télégraphique de Fontainebleau. Les télégrammes qui y sont jetés doivent être très lisiblement et revêtus de timbres équivalant à la taxe; ils sont transmis dès l'ouverture du bureau. Pour l'achat des timbres-dépêches, s'adresser au bureau télégraphique, où l'on trouvera tous les renseignements désirables.

Le 8 juillet 1868, la taxe des télégrammes échangés entre deux bureaux d'un même département est abaissée à 50 centimes pour vingt mots et 25 centimes par série supplémentaire de dix mots. L'année suivante (1er novembre 1869), elle n'est plus que de 1 franc pour toute dépêche circulant entre deux bureaux quelconques de l'Empire.

1870 Les deux services poste et télégraphe sont en progrès lorsque la guerre de 1870 vient tout désorganiser.

Dès la première quinzaine de septembre 1870, le service télégraphique est interrompu ; les communications encore existantes sont réservées pour le service du Gouvernement de la Défense Nationale. La poste cesse de fonctionner entre Paris et les grandes lignes.

De notre ville, on peut seulement expédier les correspondances à destination des localités desservies par les bureaux de Fontainebleau, Lorrez, Egreville, Voulx, Moret, Melun, Bourron, Nemours et Bois-le-Roi.

On cherche à établir les communications avec Paris en faisant passer les correspondances par une autre voie. Un avis de M. H. Rousseau, préfet de Seine-et-Marne, en date du 3 octobre 1870, informe que l'administration des postes expédie fréquemment les lettres de Paris pour les départements au moyen de ballons montés et libres. Le public est invité à prêter, le cas échéant, aide et secours aux aéronautes pour transporter aussitôt les paquets, lettres et dépêches au bureau ou à la station de chemin de fer la plus proche. Les directeurs des postes sont d'ailleurs chargés de payer au porteur, s'il le désire, son déplacement.

Cet avis est daté de Nemours. En effet, le Préfet a dû reculer devant l'invasion qui, dès la, première quinzaine de septembre, atteignait déjà les quatre arrondissements de Meaux Melun, Coulommiers et Provins.

Outre les Postes et les étapes militaires de l'armée d'invasion, des recettes des postes allemandes sont établies dans notre département : le 11 octobre 1870 à Coulommiers et Meaux; le 18 octobre à Dammartin et Lagny ; le 31, à Nanteuil-sur-Marne.

Vers le commencement d'octobre, un courrier allemand apporte à Melun des lettres venant de Meaux. Il repart de Melun dans la nuit du dimanche au lundi, avec des lettres ouvertes » adressées par des Melunais, soit à des personnes habitant le nord du département, soit à des prisonniers français internés en Allemagne. Un avis paru vers le 1er novembre, invite le public à ne donner dans les lettres destinées aux prisonniers aucun renseignement militaire. Ces lettres sont décachetées et lues par les Allemands.

En classant avec soin les indications de cette nature, ils obtiennent un ensemble de faits positifs plus utiles et plus précis que ne pourrait leur fournir le meilleur des espions..

Malgré la chute de l'Empire et la proclamation de la République (4 septembre), on continue à affranchir les lettres avec des timbres-poste « à l'effigie de l'empereur ». Le bruit avait couru qu'au 1er novembre ceux-ci ne seraient plus admis, mais l'administration des postes annonce qu'elle les acceptera jusqu'à complet épuisement. La raison, c'est qu'elle a encore dans sept caisses un nombre considérable de ces anciennes figurines, dont l'impression représente un prix assez élevé.

Par décrets rendus à Paris le 26 septembre 1870 et parvenus à Tours par la voie aérostatique, l'administration des postes est autorisée à expédier de Paris à destination de la France, de l'Algérie et de l'Etranger : Par voie « d'aérostats montés. » les lettres ordinaires, sous enveloppes fermées, dont le poids ne devra pas dépasser 4 grammes. Le taux de l'affranchissement est celui d'une lettre simple (20 centimes). Par voie « d'aérostats libres non montés » des « cartes-poste » sortes de petites cartes postales dont le poids ne devra pas dépasser 3 grammes et les dimensions 11 centimètres sur 7.

Ces cartes-poste seront affranchies à 10 centimes. L'affranchissement de ces lettres et cartes est obligatoire pour l'expéditeur. On n'accepte pas les correspondances en port dû.

Par analogie avec les lettres venant de Paris, celles que certains chefs de service sont autorisés à expédier de la province pour la Capitale par des moyens extraordinaires non désignés, ne devront pas dépasser 4 grammes. En cas de trop grande affluence de lettres au moment du départ, la préférence sera donnée aux moins lourdes.

Il serait intéressant de savoir quels « moyens extraordinaires » étaient ainsi employés pour correspondre avec Paris assiégé. En tout cas, il ne s'agissait ni des pigeons voyageurs ceux-ci ne transportant pas les lettres telles quelles, ainsi qu'on le verra dans un prochain article ni des ballons, puisqu'on n'avait pas encore trouvé le moyen de les diriger et de les faire rentrer dans Paris. !

D'après la « Lettre-Journal de Paris, Gazette des Absents », du 29 octobre, plusieurs personnes. et notamment la Société Générale Forestière, dont les agents connaissent les sous-bois et se glissent dans des sentiers inexplorés, ont cherché à envoyer les lettres des assiégés par des courriers chargés de rapporter des réponses, mais, à cette date, il n'en était pas encore rentré.

On chercha aussi à correspondre avec la Capitale en jetant des boîtes remplies de lettres dans la Seine, espérant qu'elle les véhiculerait jusqu'à Paris. En mars 1872, un pêcheur de Samoreau trouva une de ces boîtes arrêtée dans les herbes; elle était en zinc et contenait plusieurs centaines de lettres. Une autre boîte, en fer blanc, cette fois, dans laquelle se trouvaient aussi plusieurs centaines de lettres datées, de 1870 et adressées à des personnes habitant Paris fut recueillie en mai 1875 à Vimpelles.

Ce qui paraît démontrer que le procédé n'a guère dû réussir. Cependant, dans les premiers jours de novembre, avis est donné qu'il est permis à toute personne résidant sur le territoire de la République de correspondre avec Paris par les pigeons voyageurs de l'administration (française) des « télégraphe » et des postes ». moyennant une taxe de 50 centimes par mot à percevoir au départ.

Ces dépêches qui ne devront pas comprendre chacune plus de vingt mots seront reçues dans les bureaux des télégraphes et des postes désignés par l'administration et transmis au point de départ des pigeons voyageurs par la poste ou par le télégraphe « lorsque les exigences du service général le permettront ». Il ne sera perçu aucune taxe complémentaire à raison de la transmission postale ou télégraphique. ni à raison de la distribution des télégrammes à domicile, à Paris. L'Etat ne sera soumis à aucune responsabilité à raison de ce service spécial. La taxe perçue ne sera remboursée dans aucun cas.

Le 1er octobre 1870, le Gouvernement de Tours a déjà reçu trois ballons ; un quatrième et un cinquième, partis la veille et l'avant- veille, sont attendus. De son côté, Paris a déjà reçu deux fois des messages du Gouvernement de Tours ...

A partir de 1870, l'usage du télégraphe devient plus répandu et les bureaux télégraphiques de province se multiplient.

En **avril 1871**, à Fontainebleau pour les besoins militaires, une ligne de télégraphe privée entre l'hôtel de ville et la gare a été établie.

En 1873, le département de **Seine-et-Marne** était desservi par **44 bureaux** télégraphiques :

Bray-sur-Seine. Brie-Comte-Robert. Bois le roi. Châtenay. Chaumes. Coulommiers. Crouy-sur-Ourcq. Dammartin. Egreville. Faremoutiers. La Ferté-s.-Jouarre. Flamboin-Gouaix. Fontainebleau. Grandpuits. Gretz. Grisy-Suisnes. Guérard. Hermé. Lagny. Lizy-sur-Ourcq. Longueville. Lorrez-le-Bocage. Maries. Meaux. Melun. Mitry-Morv. Montereau. Moret. Mormant. Mouroux. Nangis. Nemours. Ormes (les). Ozouare-la-Ferrière. Provins. Rebais. Rozoy. Fouquin. Tournan. Trilport. Villepatis. Vimpelles. Voulx.

Nemours et Château Landon sont les deux seules localités importantes non pourvues de stations télégraphiques.

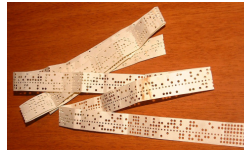
1874 Un bureau télégraphique est ouvert à Claye-Souilly. Par suite des mesures concertées entre les Ministres de l'Intérieur et des Travaux publics, les postes télégraphiques établis aux écluses et barrages de Barbey, La Brosse et Cannes, sur l'Yonne, sont ouverts à la télégraphie privée. Ces bureaux accepteront au départ les dépêches aux mêmes conditions que les autres bureaux; mais ils ne recevront à l'arrivée que les dépêches adressées : bureau restant. Les communes de Château Landon et de Souppes vont enfin avoir un bureau télégraphique. Nemours et Moret; ne peuvent faire usage que du télégraphe du chemin de fer. La Chapelle-la-Reine est entièrement dépourvue de bureau télégraphique.

Les autres chefs-lieux de canton, Fontainebleau, Montereau, Châteaulandon et Lorrez-le-Bocage, sont dotés de bureaux télégraphiques, soit de l'Etat, soit municipaux.

Fin 1877 L'appareil **Baudot**, le nouveau télégraphe français a été adopté par le service télégraphique.



Télégraphe imprimeur Baudot.



code à 5 moments.

Bien plus performant que l'appareil Morse, il sera exploité sur toutes les grandes liaisons en France et avec l'étranger.

L'appareil permet de transmettre simultanément sur la même ligne le trafic de quatre télégraphes (quatre employés) et permet alors d'atteindre les 1670 mots à l'heure. Quant au manipulateur, il est composé de cinq touches et utilise un code binaire à cinq moments qui est décodé automatiquement par le traducteur. A l'extrémité de réception, une *imprimeuse électrique* reproduit le texte en caractères lisibles.

L'administration des télégraphes étant jugée trop bonapartiste, et d'une manière générale trop élitiste, est retirée au ministère de l'intérieur.

Un décret du 5 février 1879, la regroupe avec l'administration des postes, sous la férule d'un ministre commun, **Adolphe Cochery** qui fixe les conditions de concession par l'Etat d'un nouveau mode de transport électrique de l'information, **le téléphone**.

En 1877, le nombre des bureaux de poste en France était de 4222; en 1883, il est passé à 6565.

En 1877, le nombre des bureaux télégraphiques en France était de 456 en 1883, il est passé à 6448.

Le réseau télégraphique, qui était de 57,090 kilomètres en 1877, sera de 87,020 kilomètres en 1883.

Naissance des agences télégraphiques.

Les journaux, qui jusqu'alors s'étaient davantage intéressés aux doctrines et aux polémiques qu'à la nouvelle proprement dite, se transformèrent et devinrent des organes d'information. Il fut alors évident qu'aucune publication, dans aucun pays du monde, ne pouvait disposer de moyens financiers et techniques suffisants pour recueillir, se faire transmettre et recevoir rapidement l'ensemble des informations exigées désormais par les lecteurs dont la curiosité grandissait avec les progrès de l'éducation.

C'est donc la naissance des journaux de grande information qui favorisa le développement des agences télégraphiques.

Celles-ci, qui étaient au début des entreprises commerciales, pouvaient, en vendant des nouvelles à un nombre de plus en plus grand de clients, les leur procurer à moindres frais et aussi rapidement que le permettaient les moyens de télécommunication de l'époque.

En ce qui concerne l'information internationale, seules les grandes agences télégraphiques mondiales possèdent les moyens financiers et techniques suffisants et disposent d'une organisation assez puissante et assez étendue pour recueillir et transmettre, dans les plus brefs délais possible, la totalité des nouvelles essentielles du monde entier.

En 1878 à Fontainebleau la propriété à laquelle on a tout d'abord pensé pour l'installation dans notre ville du bureau de poste et de télégraphe, est la maison de M. Ronsin, place au Charbon, où était le café Gros.

C'est seulement mi 1878 que les Bellifontains prennent connaissance de la nouvelle invention "**le téléphone**" qui pourtant a été breveté le 14 février 1876 par Alexandrer Graham Bell. Contrairement aux Etats-Unis, en France comme dans beaucoup de pays, ce nouveau moyen de communiquer n'a pas fait beaucoup d'adeptes. Vous pouvez découvrir comment à commencer cette aventure en France [dans la page de ce lien](#).

A Fontainebleau M. **Edmond Lambert-Thiboust Jeune**, a fait en cette année, ainsi que nous l'avions annoncé, à la salle des élections, place centrale, une démonstration complète des nouveaux instruments, objets en ce moment de la curiosité universelle et de l'examen du monde scientifique : **Le microphone** de l'électricien Hughes, **le téléphone** du docteur Graham Bell et **le phonographe** du célèbre Edison

L'ingénieur Edmond Lambert-Thiboust Jeune (fils d'un photographe français renommé), se déplaçait dans de nombreux pays.

L'annonce plus tardive sur cette affichette, pour le 11 Juillet 1886 à Ostende, d'une séance d'audition du nouveau et authentique phonographe à mouvement d'horlogerie, construit par Edison. Autre affiche en 1886 à Malines.

Comme dans la plupart des auditions publiques de cette période, d'autres nouveautés et curiosités scientifiques y sont présentées, comme la lampe Trouvé, le télégraphe et le téléphone.

En Belgique à Ostende

et à Malines

Mais pas de trace pour Fontainebleau en France.

En 1879, 88 localités de la Seine et Marne sont dotées d'un service télégraphique et admises à profiter des avantages qu'il offre pour la correspondance rapide en particulier à la population. On constate avec étonnement que certains chefs-lieux de cantons importants ne soient pas encore en possession d'un service télégraphique comme La Chapelle-la-Reine, Moret, Nemours, Mormant et Tournan.

Chaque mois, de 1877 à 1948, le "**Bulletin mensuel des postes et télégraphes**" rapporte les activités des P&T et des anecdotes : *En 1879*

-Le sieur Monsel (Hughes), facteur à Claye-Souilly, a trouvé, dans sa tournée, une lettre ouverte contenant un Billet de 100 francs, qu'il a rapportée au bureau.

-Le sieur Dureux, facteur à Meaux, a fait preuve de courage en essayant d'arrêter le cheval d'une voiture, dont le cocher venait d'être renversé. Le sieur Dureux a malheureusement été blessé.

Le sieur Folley, fadeur rural à Fontenay-Tresigny, s'est courageusement jeté à la tête d'un cheval emporté. Il a été traîné sur un espace de 50 mètres au moins.

-Le sieur Guyard, facteur-surveillant des télégraphes à Montereau, ayant trouvé un porte-monnaie renfermant la somme de 10 francs, une boucle d'oreille en argent et des coupons d'obligations, s'est empressé d'en faire la remise à son receveur.

1879 en Seine et Marne, le **Baron Rothschild**, figure parmi les six premiers abonnés à la récente "Société de téléphones".

25 janvier 1879 : Les dégâts du verglas.

L'aspect de la forêt de Fontainebleau était vraiment inouï. Tous les arbres étaient recouverts d'une couche de glace transparente dont la beauté défiait toute description, on était dans une véritable forêt de diamant.... L'effet est merveilleux, mais les suites ont été terribles, un très grand nombre d'arbres sont brisés dans les journées des 22, 25 et 24. A partir du 27 la température se relève, pendant la nuit du dégel, il fut impossible de dormir à cause du bruit causé par la chute des arbres. Les communications télégraphiques ont été interrompues ; les fils, de 4 millimètres de diamètre, était entourée d'une gaine cylindrique de glace d'épaisseur

très régulière, de 38 millimètres de diamètre, ce qui fait plus de neuf fois le diamètre du fil lui-même. Il n'est donc pas étonnant que les lignes aient été rompues en un nombre considérable d'endroits.

A Fontainebleau la poste seule occupait déjà une partie de la maison, 11 rue du Château en 1864, faisant suite au jardin de l'hôtel de ville. Le receveur des Postes était M. Hirtz qui, en 1879, au bureau de la rue des Sablons, a succédé à M. Condamine.



Pour réunir le double service Postes et Télégraphes, l'attention de M. le directeur s'est portée sur le petit bâtiment du **Château-d'Eau**, en façade sur la rue du Parc.

Le Château d'Eau, appelé autrefois Regard des Fontaines, Réservoir des Fontaines, Fontaine Henri IV et Hôtel Henri IV, **22, rue du Château**, fut construit en 1608 par Henri IV pour y recueillir les eaux de la mare aux Pelleux, pour les distribuer dans les différentes fontaines du château et de ses jardins.

A partir du **23 décembre 1879**, le service télégraphique de Fontainebleau est réuni au bureau de poste et installé dans son nouveau local 22, rue de château.

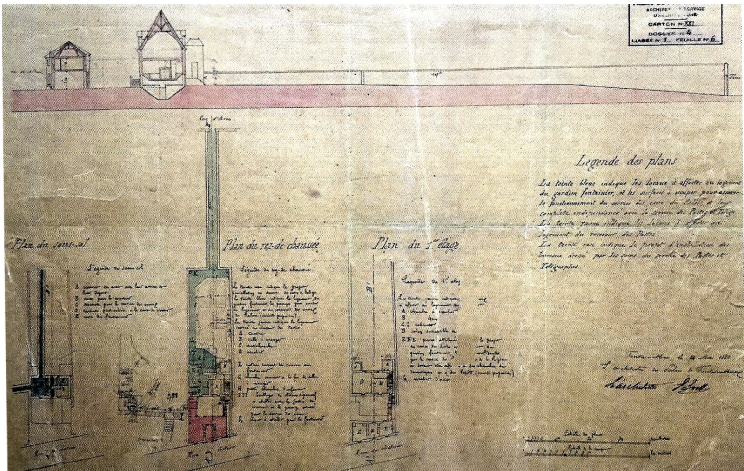
Nota - la teinte rose indique les locaux occupés par les Postes et Télégraphes
la teinte bleue ceux occupés par le gardien des réservoirs des Palais

Fontainebleau, le 24 Mars 1880
L'architecte du Palais à Fontainebleau
Architecte Boite

(archives du Palais).

L'architecte du Palais de Fontainebleau, Louis Boite, en 1880 fut chargé de faire le plan de la répartition des locaux du Château d'Eau entre le service des fontainiers et de la poste avec le projet d'élévation, qui n'a pas été retenu.

A l'arrière cour, le local en étage pour loger le télégraphe ne mesurait que 1.92 mètre de hauteur.



En 1880 Le département de Seine-et-Marne compte 92 bureaux de postes en exercice.

Anecdotes 1880

- à Egreville Bureaux des postes et télégraphes où le service a été fusionné.
- Le sieur Richier, facteur rural à Esbly, a trouvé, en cours de tournée, un porte-monnaie contenant la somme de 27 fr. 65 cent., dont il s'est empressé de rechercher le propriétaire.
- Par jugement du 24 mars dernier, le tribunal correctionnel de Provins, département de Seine-et-Marne, a condamné à 25 francs d'amende et aux dépens le sieur R....y demeurant à Râmpillon, prévenu d'outrages envers un facteur des postes dans l'exercice de ses fonctions.
- Le sieur Gandillon, facteur de ville à Meaux, ayant reçu d'un débitant de tabac, pour l'achat de timbres-poste, un porte-monnaie devant contenir 50 francs, mais renfermant en réalité la somme de 120 francs, s'est empressé de restituer la différence.
- Les sieurs Turc, facteur local à Agde (Hérault), et Sentefr, facteur local à Nangis, ont trouvé, chacun en cours de tournée, une montre en argent, qu'ils ont déposée au commissariat de police. Le sieur Sentefr a refusé la récompense qui lui était offerte par le propriétaire.
- A Montereau Bureaux des postes et télégraphes où le service a été fusionné.
- Le sieur Hutin, facteur de ville à Melun, a remis à son légitime propriétaire un billet de banque de 100 francs trouvé par lui en cours de tournée.
- juillet Saint-Cyr-sur-Morin (Seine-el.-Manie) le bureau a été créé.
- Bois le Roi le bureau est géré par des agents des postes et des télégraphes.
- 4 août Nemours a un service municipal complet les samedi jours de marché.
- La redevance annuelle représentant la part contributive aux frais d'entretien des lignes téléphoniques est fixée à cent vingt francs (120 fr.) par km.
- Meaux Bureaux des postes et télégraphes où le service a été fusionné.

1881

- 23 mai Chenoise Création bureau gérés par des agents des postes et des télégraphes; et le 26 mai à Jouy-le-Châtel.
- 1er juin Meulan Création bureau, idem les 16 juin à Bourron, 11 juin à Mormant, 14 juin à Tournan, 15 juin à Montigny-sur-Loing.
- 1er juillet idem Création à Lognes,
- 21 août à Avon Bureau géré par des agents des Postes et des Télégraphes
- 10 septembre création d'un bureau de gare géré par un agent de la commune à La Chapelle-la-Reine
- 7 novembre Création bureau gérés par des agents des postes et des télégraphes à Moret-sur-Loing.
- 12 décembre à Esbly Création bureau géré par des agents des postes et des télégraphes
- 23 décembre à création d'un bureau à Vaudoy géré par un agent de la commune.
- 23 décembre Fontainebleau Bureaux des postes et télégraphes où le service a été fusionné.

Nouvel arrêté : L'établissement de communications téléphoniques est soumis aux mêmes règles que celui des lignes destinées à être desservies par d'autres appareils de transmission. Mais, en outre, l'emploi des téléphones doit être autorisé spécialement, parce que les lignes qui auraient été créées en vue d'autres appareils ne peuvent être desservies par les téléphones que lorsqu'elles sont absolument isolées, et c'est à l'État seul qu'il appartient de déterminer si elles remplissent à cet égard les conditions nécessaires. La redevance annuelle représentant la part contributive aux frais d'entretien de ces lignes est fixée à 120 francs par kilomètre.

En 1882 Les bureaux télégraphiques de : Avon. Moret. Bourron. Nemours. Château Landon. Paris. Melun. Samois. Montargis Souppes. Montereau. Thomery, correspondent en réseau directement avec celui de Fontainebleau.

Le nouveau bureau situé 22 rue du Château, est difficilement abordable le soir pour les habitants de la ville et absolument introuvable pour les nombreux étrangers résidant en notre ville et qui assurément sont de très bons clients pour l'administration.

Le soir la lanterne placée au-dessus de la porte extérieure n'est pas encore allumée; sous la vaste et sombre voûte aucun bec de gaz ne signale l'étroite entrée du bureau auquel on accède par plusieurs marches, formant un véritable casse-cou ...

Les désagréments sont nombreux, l'étroitesse des lieux ne fait qu'empirer avec l'augmentation de la fréquentation et du trafic du télégraphe !

En 1882, c'est M. Mallet qui devient receveur.



Gravure d'un petit bureau typique regroupant Poste et Télégraphe.

1882

- 1er janvier La Ferté-sous-Jouarre fusion

- 25 janvier, Création d'un bureau télégraphique à Champs-sur-Marne

- Nouvel Arrêté : Si les lignes sont desservies au moyen de téléphones, la part contributive pour l'acquisition, l'installation et l'entretien des appareils est réduite ainsi qu'il suit : Par poste principal comprenant un appareil de transmission et de réception :

a) Établissement, trois cents francs (300 fr); b) Entretien par an, trente francs (30 fr)

- 4 février à Noisiel. Bureau d'intérêt privé relié à la gare d'Emerainville pour la correspondance de M. Menier

- Le sieur Demesse, facteur rural à Lagny (Seine-et-Marne), a fait don à la caisse des écoles de Chalifert d'une somme de 80 francs, montant de dommages-intérêts qu'un habitant de cette commune a été condamné à lui payer.

1883 - L'emploi des téléphones ne peut avoir lieu que sur des lignes spéciales et en vertu d'une autorisation particulière : L'introduction de ces appareils dans les bureaux de l'État est également soumis à des conditions particulières.

1884 Ouverture du bureau télégraphique de Ferrures-en-Brie

Avant la fin de 1884, on commença l'installation de cabines téléphoniques publiques à Paris et dans quelques villes de province.

Toute personne peut, à partir des cabines téléphoniques mises par l'État à la disposition du public, correspondre, soit avec une autre personne placée dans une cabine téléphonique de la même ville, soit avec un abonné du réseau.

1885 La taxe à percevoir par cinq minutes de conversation de ville à ville est fixée : Pour toute distance inférieure à 100 kilomètres, à 1 franc.

Cette taxe peut être réduite à 50 centimes lorsque les deux villes, entre lesquelles l'échange des conversations par téléphone a lieu ont été classées, par décision du Ministre des Postes et des Télégraphes, comme faisant partie d'un seul et même groupe téléphonique.

1er juillet 1885 Dammarie - les - Lys fusion

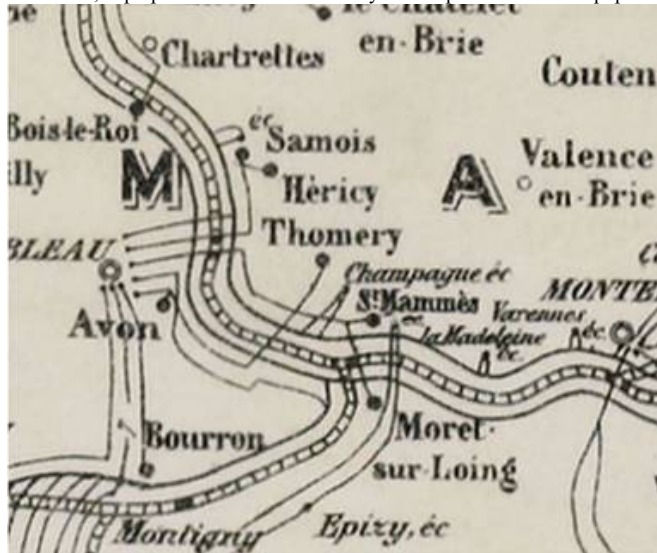
- M. PAPILLON, facteur rural à Crécy-en-Brie (Seine-et-Marne), a fait preuve de courageux dévouement en sauvant trois personnes tombées dans une rivière.

...

Vous pouvez suivre la suite des mouvements créations de bureaux .. dans le "[Bulletin mensuel des postes et télégraphes](#)"

En 1892 Les bureaux télégraphiques de : Avon. Moret. Bourron. Nemours. Château Landon. Paris. Melun. Samois. Montargis Souppes. Montereau. Thomery. correspondent directement avec celui de Fontainebleau. La correspondance télégraphique est également directe entre Fontainebleau (ville) et Fontainebleau (gare) et les écluses de Samois, Champagne et Saint-Mammès.

Assez vite, la plupart des communes de moyenne importance seront équipées d'une ligne télégraphique.



• Le déclin du réseau télégraphique par fil : 1921-1940

Au lendemain de la guerre 14-18, le réseau à grande distance télégraphique va se fondre avec le réseau téléphonique qui, peu à peu, a réussi à vaincre les problèmes de l'affaiblissement avec lesquels il était confronté. Les communications télégraphiques à courte distance encore équipées en Morse sont remplacées par des liaisons téléphoniques spécialisées. 60 millions de télégrammes sont transmis en 1920, le nombre tombe à 30 millions en 1939.

Est-ce à dire que le télégraphe est sur le point de disparaître ? Certainement pas, il peut maintenant disposer du réseau téléphonique (moins encombrant), d'où l'abondance de circuits, et la possibilité d'abandonner le fameux réseau «point à point» dont il était prisonnier. De plus, un nouveau type d'émetteur-récepteur télégraphique facile à utiliser fait peu à peu sa percée sur le marché : le téléimprimeur arithmétique, qui n'est autre qu'une machine à écrire à distance. Ceci débouchera sur le réseau télex.

Puis le développement de la **radiotélégraphie** apparut comme un remède permettant à la France de s'affranchir de la tutelle étrangère. la station intercontinentale de **Saint-Assise**, près de Melun dont l'exploitation fut assurée par la société «Radio-France» vit le jour en 1921.



Sainte-Assise [Un peu d'histoire sur le site de Radio France](#)

Le château de Sainte-Assise, est devenu le centre radioélectrique en 1921.

Il comporte trois stations : une pour les communications européennes (station continentale), une pour les communications transocéaniques (station transcontinentale) et une pour les communications avec Londres et Madrid (station à lampes). C'est alors l'émetteur le plus puissant au monde. C'est d'ailleurs à partir de celui-ci qu'est réalisée la première émission radiophonique de France, le 26 novembre 1921, avec l'interprétation spectaculaire de la Marseillaise par Yvonne Brothier suivie de la diffusion des émissions régulières du poste de la tour Eiffel, l'histoire de la radio s'accélère. Le trafic radiotélégraphique originaire de France avoisinera les 2 millions et demi de télégrammes en 1919. et remonte en 1937 (2,8 millions) pour tomber à 1 million en 1940, par suite de la guerre. Ainsi s'amorça le processus de disparition des câbles télégraphiques sous-marins. Pendant la seconde guerre mondiale, l'émetteur de Sainte-Assise est occupé par la Marine allemande pour communiquer avec ses sous-marins et n'est victime d'aucun bombardement. Après la Libération, le centre radioélectrique est repris par l'administration des Postes, Télégraphes et Téléphones. En 1991, une parcelle du domaine de Sainte-Assise est vendue à la Marine Nationale et devient un territoire militaire. Le reste du domaine, cédé par la société Orange à la région Île-de-France, est une réserve naturelle depuis 2009. Depuis 1971 les dix grandes antennes du centre de transmissions Marine (CTM) servent à assurer la transmission de l'information vers les sous-marins à la mer et garantir, en toutes circonstances, la capacité d'envoyer l'ordre exceptionnel du président de la République vers les porteurs d'armes nucléaires (sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) mais aussi aéronefs des forces aériennes stratégiques ou de la force aérienne navale (nucléaire)).

Contrôle biométrique et mot de passe sont nécessaires pour accéder à la zone de défense hautement sensible du site. Les messages, destinés aux sous-marins, sont élaborés par le centre opérationnel de la force océanique stratégique (COFOST). Acheminés par un réseau informatique spécifique aux communications stratégiques, ils sont ensuite émis par les différents centres de transmissions. Des agressions électromagnétiques extérieures, dont une impulsion d'origine nucléaire, pourraient endommager les organes les plus importants. Raison pour laquelle ces installations stratégiques sont positionnées dans une cage dite de « Faraday » qui bloque les champs. Derrière le sas, se dressent des rangées d'armoires électroniques. Au fil des années, le progrès a permis la miniaturisation des émetteurs. Très puissants pour porter loin, ces derniers nécessitent des installations supplémentaires pour éviter toute surchauffe. Si les maintenances sont faites par l'industriel, les marins assurent la conduite des installations en mode normal ou dégradé, en particulier en cas de crise. Lorsque la société Thalès intervient, comme lors d'un arrêt technique d'un navire, le marin assiste à la manipulation. Les antennes doivent en permanence fonctionner.



La cage de faraday

• Le Téléphone (filaire) dans notre région :

C'est le 12 juillet 1878 dans la revue "L'Abeille de Fontainebleau" que les lecteurs prennent connaissance de l'existence du téléphone :

Une singulière application du téléphone.

C'est M. Edison qui, d'après le journal The World de New-York (n° du 18 mai), vient de trouver cette singulière application du téléphone. Notre confrère américain, en citant les noms, raconte que, dans une soirée donnée par M. Bachelor et dans laquelle était réunie toute l'aristocratie de New-York, une dame du meilleur monde demanda à M. Edison, si parmi toutes les inventions, plus merveilleuses les unes que les autres dont il est l'auteur, il ne posséderait pas un système permettant de bercer automatiquement un baby couché, chaque fois que celui-ci crie ou pleure.

— Si vous saviez, M. Edison, ajouta la dame, combien il est désagréable et pénible d'être éveillée, la nuit, par les cris d'un baby, et de se lever pour le bercer!

Aussi, pourvu que votre système atteigne le but que je demande, qu'il se termine en « phone » ou en « graphe », cela m'est bien égal !

M. Edison est très-galant, paraît-il. Il promet de s'occuper de cette question.

Quelques jours après, M. Edison, selon sa promesse, adressait à la dame qui n'aime pas être réveillée, la nuit, par les cris de son baby, une disposition très-originale avec laquelle il est possible, en effet, de mettre en mouvement, d'une manière automatique, le berceau d'un enfant qui pleure. Ce n'est pas une plaisanterie. The World donne le plan de la disposition proposée par M. Edison :

Un téléphone est placé très-près du berceau ; chaque fois que les cris de l'enfant se font en tendre, la plaque du téléphone vibre, le courant produit par ces vibrations traverse une pile, puis un électro-aimant et se trouve ainsi considérablement augmenté, si considérablement augmenté même que ce courant peut faire déclencher le levier d'un mécanisme qui agit très-régulièrement et très-doucement le berceau. Aussitôt que les cris ont cessé, c'est-à-dire aussitôt que les vibrations du téléphone ne produisent plus, le levier reprend sa position normale et le berceau devient immobile, pour être agité de nouveau quand les pleurs recommencent. C'est aussi simple qu'ingénieux, n'est-ce pas ?

Nous regrettons seulement que The World ne nous ait pas donné la disposition du mécanisme, ce qui nous aurait permis de mieux comprendre la valeur de la nouvelle curiosité scientifique de M. Edison.

C'est égal! le téléphone faisant fonctions de bonne d'enfant, je suis bien certain que M. **Graham Bell** n'a jamais prévu cette application-là.

Je ne pense pas qu'avec ces informations nos Bellifontains se rendent compte de l'importance de ce nouveau moyen de communiquer, à quoi cela pouvait leur être utile.

Toujours dans L'Abeille du 8 novembre 1878 on pouvait lire :

M. Faniot qui, l'hiver dernier a obtenu un succès si mérité, se propose de s'arrêter prochainement à Fontainebleau, où, avec le phonographe, le téléphone et le microphone, il compte donner des représentations, sans préjudice toutefois de la prestidigitation dans laquelle il excelle.

Nous nous empressons de donner cette bonne nouvelle au public qui fera, nous en avons l'assurance, le meilleur accueil à M. Faniot.

Le 22 novembre on trouvait cette annonce :

Salle des Élections, place Centrale Vendredi 22 novembre, à 8 heures très-précises 1249^{ème} AUDITION DU PHONOGRAPHE

A mouvement régulier d'horlogerie, pouvant enregistrer à la fois une pièce de vers et un morceau complet de musique, du célèbre EDISON, qui a obtenu à l'Exposition universelle de 1878, la grande médaille d'honneur et la croix de la Légion d'honneur. — (Concession exclusive de Lambert-Thiboust jeune.)

Le Téléphone perfectionné du docteur GRAHAM-BELL.

Le microphone de l'électricien HUGHES. — Avec cet instrument, on en tendra le mouvement d'une montre à plus de 150 mètres.

Tous ces appareils seront présentés par M. E. Lambert-Thiboust jeune, ingénieur, chevalier de la Légion d'honneur.

La séance comprendra douze expériences. Prix des places : Premières, 2 fr. ; —Secondes, 1 fr. Demi-place pour MM. les officiers, sous-officiers et soldats.

Salle Communale, place Centrale Dimanche 24 novembre 1878, à 8 heures

REPRÉSENTATION de BIENFAISANCE

Sous le patronage de l'Administration communale, au bénéfice des Pauvres.

Par le professeur F (NIOT) Physicien, Electricien, membre de plusieurs Sociétés savantes.

Téléphone et Microphone, adaptation faite à la physique. Le Phonographe. et 25 minutes de Magie rose.

Places réservées : 2 fr. — Premières : 1 fr. — Secondes : 50 cent

Voilà de quoi émerveiller ces Bellifontains.

Le 29 novembre 1878, l'Abeille écrivait ;

Le Phonographe. — M. Lambert Thiboustjeune a fait vendredi dernier, ainsi que nous l'avions annoncé, à la salle des élections, place Centrale, une démonstration complète des nouveaux instruments, objets en ce moment de la curiosité universelle et de l'examen du monde scientifique.

Le microphone de l'électricien Hughes, le téléphone du docteur Graham Bell et le phonographe du célèbre Edison, ont été successivement expérimentés à la grande satisfaction de l'assistance.

Le phonographe a particulièrement étonné par sa simplicité et par la netteté avec laquelle il rend les sons » inscrits » automatiquement et conservés par son cylindre, que ces sons soient fournis par la voix humaine ou émis par un instrument de musique à puissante sonorité, comme le cornet à pistons, Le lendemain, M. Lambert Thiboust a été appelé à faire une double démonstration à MM. les officiers-élèves dans le grand amphithéâtre de l'école d'application, en présence de l'état-major de l'Ecole.

Dans le journal "Le Génie civil" du **15 novembre 1880** on pouvait lire :

L'INSTALLATION DU TÉLÉPHONE A PARIS

Toutes les grandes villes des Etats-Unis possèdent aujourd'hui un réseau complet de fils électriques qui permettent aux habitants de causer entre eux, d'un quartier à l'autre, à l'aide du téléphone, sans avoir aucunement à se déplacer. C'est maintenant un fait acquis, passé d'une manière définitive dans la pratique des mœurs américaines, comme l'usage de la poste ou du télégraphe. Le nouveau mode de communication est même de beaucoup préférable aux précédents, en ce qu'il n'exige aucune espèce de dérangement. Les deux interlocuteurs peuvent tenir une conversation sans quitter leur cabinet, ni même leur fauteuil. De plus il n'y a pas la moindre manipulation à exécuter. L'échange des idées est bien plus rapide même que par le télégraphe ; il n'est pas plus long que si les deux causeurs étaient assis l'un près de l'autre dans la même pièce.

Chacun peut jouir de tous ces avantages moyennant un loyer de 75 dollars par an, et il semble qu'à ce prix il y ait preneur, car le célèbre inventeur du téléphone, M. Graham Bell, a déjà réalisé par ce procédé une fortune de cinq millions de francs. Voilà certes un résultat encourageant.

Le Gouvernement Français a autorisé la création de Compagnies téléphoniques, mais sans concéder à aucune d'elles de Monopole. Trois Compagnies existaient à l'origine ; elles se sont réduites à deux, et, tout récemment, les deux dernières viennent de se fusionner. Toute Compagnie nouvelle qui désirerait s'établir à Paris le pourrait en exécutant les clauses du cahier des charges imposé déjà aux Compagnies existantes.

Mais, dans bien des cas, les particuliers peuvent préférer se relier directement entre eux sans passer par le bureau central d'une Compagnie. Un industriel veut, par exemple, relier par le téléphone son usine, ses bureaux et son domicile. Il en a parfaitement le droit, quitte à payer à l'Etat certaines redevances fixées par le décret du 13 mai 1879, du Ministre des Postes et des Télégraphes.

En fait, on a souvent avantage à se servir de communications indépendantes. Il en existe à Paris de nombreux exemples, parmi lesquels on peut citer celui d'une de nos premières maisons de finance, qui possède *six postes téléphoniques dont un se trouve même dans le département de Seine-et-Marne*. (Voilà de quoi attirer ma curiosité, qui sont ces gens ? Pour le moment je n'ai pas trouvé de trace de ces 6 riches pionniers).

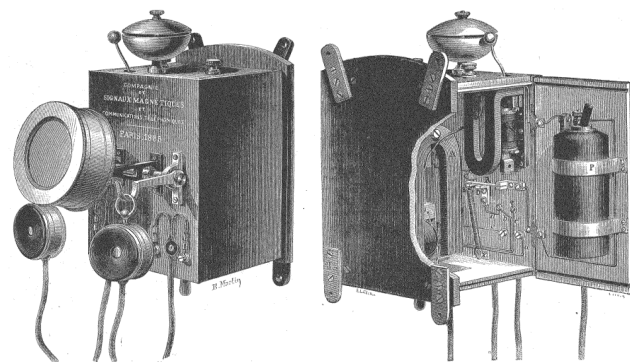
Le plus commode, assurément, serait d'avoir à la fois des lignes indépendantes et une ligne reliée à un bureau central. Nous pensons même que c'est là la solution la plus économique. Supposons, en effet, qu'une personne veuille mettre en correspondance son usine et son domicile. Si elle veut se servir de l'intermédiaire d'une Compagnie, elle aura à payer deux abonnements. Chaque fois qu'on voudra se parler, il faudra commencer par demander au bureau central la communication directe, et c'est là une source d'erreurs, ou tout au moins de perte de temps. Si, au contraire, la même personne possède une ligne indépendante, on se parlera facilement jour et nuit sans dépendre de quoi que ce soit d'étranger. Et si, enfin, des deux points, le domicile par exemple est relié au bureau central, on jouira à la fois des avantages que procure la Compagnie et des avantages que donne toujours un réseau dont on est le seul maître. Et il faut remarquer qu'on n'aura ainsi à payer qu'un abonnement à la Compagnie, plus un abonnement à l'Etat, ce qui, en général, est moins onéreux que deux abonnements à la Compagnie ...

En 1882 : Préoccupé de mener jusqu'au bout, l'excellente réforme qu'il a entreprise, le ministre des postes et des télégraphes étudie en ce moment un projet qui permettra de déposer les colis postaux aux bureaux des postes dans toutes les localités dépourvues de gare.

Toutes les casernes, dans les places où il en existe plusieurs, vont être reliées entre elles par un téléphone. Le ministre a décidé que cette mesure serait appliquée d'abord aux grandes villes et successivement, selon les crédits disponibles, à toutes les garnisons.

En 1883 en Seine et Marne, parmi les installations particulières faites par la *Société générale des Téléphones* (SGT), quelques-unes méritent d'être signalées :

- Monsieur le baron de Rothschild peut, grâce à un commutateur spécial, communiquer, à tous les instants du jour et de la nuit, de son château de Ferrières, avec tout le réseau téléphonique de Paris. En juillet **1883**, l'hôtel et la maison de banque de **M. le baron de Rothschild**, rue Laffitte, à Paris, furent mis en communication téléphonique avec le **château de Ferrières**, une des résidences du baron Alphonse de Rothschild, comprenant environ 90 kilomètres de fil double.



En 1885 Il a été construit un poste à appel magnétique et à transmetteur microphonique par la Compagnie des signaux magnétiques et communications

téléphoniques. ce poste a été expérimenté entre les bureaux de MM. Rothschild frère rue Laffitte et le château de Ferrières, distance de 38 kilomètres, qui a donné les résultats les plus satisfaisants.

Ce poste est représenté dans les figures ci dessus. Le microphone est du système [Hughes](#) et chaque poste possède deux éléments (batterie) Lalande et Chaperon fixés au dos des parois latérales de la boîte. Cet appareil est d'une sensibilité excessivement grande. La figure gauche donne une vue extérieure du poste ~~central~~. La figure droite montre la disposition des organes intérieurs.

- Il y a ensuite les installations de Monsieur Decauville, à Petit-Bourg, à la gare d'Evry et à Corbeil, douze postes téléphoniques relient entre eux tous les ~~centres~~. Les chefs de gare d'Evry, Petit-Bourg et de Corbeil peuvent ainsi prévenir par le téléphone Monsieur Decauville de l'arrivée en gare de ses marchandises.

En 1887 Onze ans après l'invention du téléphone de BELL, alors qu'il y avait plus de 8500 téléphones installés en France, principalement dans les grandes agglomérations, le premier téléphone commence timidement à intéresser les Bellifontains.

Le 10 Juin 1887 Le téléphone de Paris a Meaux. —

Les ouvriers finissent d'installer, sur les bords du canal de l'Ourcq, des poteaux et un fil télégraphique reliant la Villette, Claye, Trilbardou et Meaux. Ce fil est destiné à l'établissement d'un téléphone qui permettra de transmettre, sans perdre de temps, des renseignements de toute nature.

Ce service téléphonique présentera une particularité assez intéressante et qui va être appliquée pour la première lois. Un même fil servira pour les trois stations. L'intensité seule du courant fourni par les piles agira pour régler la transmission. Avec le courant le plus faible la communication sera établie avec Claye, avec le courant intermédiaire avec Trilbardou, avec le plus fort la parole arrivera à Meaux.

Nous signalons cette nouvelle application de la découverte d'Edison; grâce à elle, on pourra bientôt converser avec la Villette et de là avec les diverses administrations abonnées au service téléphonique.

(Echo de la Brie.)

En Novembre 1887 à Fontainebleau on pouvait lire dans ***L'Abeille Bellifontaine*** :

Le téléphone a Fontainebleau. "La semaine passée, des ouvriers de l'administration des télégraphes ont commencé à poser des supports-isolateurs sur certaines maisons des rues que doivent suivre les lignes téléphoniques de plusieurs de nos concitoyens. Depuis quelques jours, ils procèdent à la pose des fils. Nous souhaitons que ces réseaux deviennent assez nombreux pour permettre d'établir dans quelques années un bureau central; alors le téléphone, cet instrument merveilleux, pourra rendre les plus grands services aux abonnés de notre ville qui pourraient, de cette façon, non seulement causer entre eux sur quelque point de la ville que ce soit et sans sortir de leur maison, mais encore avec ceux de la capitale".

Nous souhaitons que ces réseaux deviennent assez nombreux pour permettre d'établir dans quelques années un bureau central." Les premiers abonnés au téléphone de Fontainebleau.

Le 29 août 1888 dans L'Avenir de Seine-et-Marne : LE TELEPHONE

L'emploi du téléphone n'est encore qu'à ses débuts et déjà les villes qui en demandent l'établissement sont nombreuses, aussi, depuis quelques mois l'administration des postes et des télégraphes dont ce nouveau mode de correspondance est désormais le complément indispensable, a étudié avec soin les conditions d'établissement et d'exploitation des réseaux téléphoniques dans la pensée d'en développer le nombre et d'en vulgariser l'usage. Grâce aux progrès scientifiques réalisés chaque jour et dont la ligne de Paris à Marseille offre un nouvel et intéressant exemple, le téléphone est appelé à rendre au commerce et à l'industrie des services dont l'utilité n'est plus contestée et il deviendra forcément, sous peu, un des moyens les plus actifs, des communications de la pensée. On nous communique une circulaire de l'administration qui s'adresse surtout aux municipalités, nous sommes heureux de pouvoir la publier en partie et de contribuer ainsi à cette œuvre qui atteste les efforts que fait le gouvernement de la République en vue de fournir aux populations de nouveaux et rapides moyens de communication.

Les réseaux téléphoniques sont de deux natures : Les réseaux interurbains qui mettent deux villes en relation ; Les réseaux urbains qui mettent en communication les habitants d'une même ville. L'administration française a déjà établi un certain nombre de réseaux interurbains, notamment entre les villes du Paris, Rouen, le Havre, Reims, Lille, Bruxelles, Lyon et Marseille. Mais la création de ces réseaux entraîne de grandes dépenses et ne peut être entreprise que dans la mesure des ressources budgétaires. Les réseaux urbains, au contraire, sont d'une construction prompte, facile, peu coûteuse, et leur exploitation assure un rendement largement rémunérateur dans tous les centres où ils répondent à un réel besoin. Dans plusieurs pays, les réseaux téléphoniques urbains ont déjà reçu une grande extension. En France, le développement de ces réseaux n'a pas suivi une progression aussi rapide. Actuellement, le nombre des réseaux urbains en exploitation n'est que de vingt sept. Onze ont été concédés à la Société des Téléphones, seize sont exploités directement par l'Etat. Par un traité en date du 25 novembre 1886, le ministre des postes et des télégraphes a concédé, pour trente-cinq ans, à la Société des Téléphones, l'exploitation de tous les réseaux téléphoniques urbains créés ou à créer sur toute l'étendue du territoire. Ce traité ne deviendra définitif qu'après l'approbation du Parlement, qui en est actuellement saisi. Mais comme il n'est pas possible de prévoir dès à présent le moment précis où interviendra la ratification des Chambres et que, d'autre part, le nombre des villes qui demandent avec insistance la création de réseaux téléphoniques devient chaque jour plus considérable, l'Administration a dû se préoccuper des moyens de donner satisfaction à ces demandes, tout en réservant, de la façon la plus absolue, la décision parlementaire. Il a paru au Gouvernement qu'il était possible de concilier ces diverses exigences en procédant de la manière suivante : Aux termes des règlements en vigueur, les abonnés payent, sur les réseaux d'Etat urbains, en dehors des frais d'installation intérieure de leur poste : 1° Une partie contributive de 150 francs par kilomètre de fil, dans les dépenses d'établissement de la ligne qui relie leur domicile au poste central téléphonique de la ville. Cette part contributive est payable d'avance par annuités de 50 francs ; 2° Un abonnement annuel de 200 fr., payable également d'avance à raison de 100 francs par semestre. Dans toutes les villes qui en feront la demande, l'Administration fera dresser un devis de la dépense à engager pour l'établissement d'un réseau téléphonique, ainsi que pour l'entretien et l'exploitation de ce réseau jusqu'à la fin de 1890 ; et en fera connaître le montant à la municipalité intéressée et, s'il convient à celle-ci de faire l'avance de cette dépense, l'Etat construira le réseau. Puis, il délèguera à la ville la perception, jusqu'à concurrence de l'avance faite, des sommes que les abonnés doivent payer soit à titre de part contributive dans les dépenses d'établissement, soit à titre d'abonnement. Un exemple fera comprendre l'économie du système. Supposons qu'une municipalité présente 50 promesses d'abonnement à un réseau téléphonique à créer et qu'il résulte du devis que rétablissement, l'entretien et l'exploitation du réseau jusqu'en 1890, doivent entraîner une dépense de 25,000 francs ; la ville accepte le chiffre de cette dépense, en verse le montant au Trésor, le réseau est construit et mis en exploitation à la fin de l'année courante. A partir de ce moment, la ville perçoit, de chacun des abonnés, les sommes indiquées ci-dessus. Par suite, le 1^{er} janvier 1889, elle encaisse 50 fois 50 francs versés comme annuité de la part contributive, soit 2,500 francs ; 50 fois 100 francs versés comme semestre d'abonnement, soit 5,000 francs.

Au total 7.500 fr. Six mois après, le 1^{er} juillet 1889, elle encaisse 50 fois 100 fr. comme semestre d'abonnement, soit 5.000 fr.

Six mois plus tard, le 1^{er} janvier 1890, elle encaisse 50 fois 50 francs comme annuité dans la part contributive et 50 fois 100 francs comme semestre d'abonnement, soit.. 7.500 fr. Enfin, le 1^{er} juillet 1890, elle encaisse 50 fois 100 francs comme semestre d'abonnement, soit 5.000 fr. Total 25.000 fr.

En conséquence 3/10 de l'avance faite seront remboursés dès le lendemain de la mise en exploitation du réseau ; et les 7/10 complémentaires, de semestre en semestre. Au bout de dix-huit mois, les frais de premier établissement du réseau, les frais d'entretien et d'exploitation de la ligne pendant cette période seront complètement éteints Sans doute ce délai de remboursement pourra souvent être plus long ; mais les renseignements statistiques que je possède me permettent d'affirmer qu'il pourra quelquefois être plus court. il ne peut pas être fixé d'une manière invariable pour toutes les villes, car il dépend de plusieurs éléments qui peuvent faire monter ou descendre le chiffre des dépenses ou des recettes, tels que : le nombre des abonnés, la distance de leur domicile au poste central téléphonique, les facilités que, suivant la nature des lieux, peuvent présenter la construction de ce poste central et rétablissement des lignes. Mais, dès que le nombre des promesses d'abonnement sera fixé et que le devis de la dépense sera arrêté, il sera possible à l'Administration de faire connaître aux municipalités, avant qu'elles ne prennent aucun engagement, à quelle époque précise elles pourront être assurées du remboursement intégral. Le système qui vient d'être exposé, en sauvegardant tout à la fois les engagements pris et la décision du Parlement, permettra à l'Etat, sans grever le budget d'aucune dépense nouvelle, de doter toutes les villes de France d'un moyen de communication nouveau et, d'autre part, il n'imposera aux municipalités d'autre sacrifice qu'une perte d'intérêts relativement insignifiante pendant une période de temps relativement très courte, double élément d'appréciation dont elles pourront d'ailleurs, dans tous les cas, mesurer l'importance avant de prendre aucun engagement. Il convient, toutefois, de ne pas perdre de vue que, par le traité actuellement soumis aux Chambres, l'Etat s'est engagé à céder à une société fermière l'exploitation des réseaux qu'il exploite directement. En conséquence, dans le cas où ce traité serait ratifié par le Parlement avant que les municipalités aient été complètement désintéressées sur les produits de l'exploitation, l'Etat s'entendrait avec elles sur les conditions de remboursement du reliquat en prenant pour base du règlement le montant des redevances ou parts d'intérêt que l'Etat recevrait lui-même annuellement de la

compagnie fermière. Enfin, pour assurer la parfaite légalité des opérations qui viennent d'être exposées. le traité à intervenir entre l'Etat et chacune des villes de France qui demanderont un réseau téléphonique, devra être soumis à l'approbation du Parlement; mais cette approbation sera demandée sous forme de projet de loi d'intérêt local, et cette procédure législative permettra d'obtenir une prompte solution. Tout en applaudissant aux efforts de M. le Directeur général des postes et des télégraphes nous aimerions mieux le voir entreprendre d'abord, de concert avec les municipalités, l'installation des réseaux interurbains. En ce qui concerne la ville de Melun, nous doutons fort, pour notre part, que son commerce et son industrie lui permettent, dès à présent, le luxe d'un réseau téléphonique local; mais entrainé dans les vues de l'administration de négocier un arrangement pour l'établissement d'une ligne téléphonique entre Melun et Paris, nous pourrions affirmer que le nombre des adhésions permettrait d'en poursuivre l'exécution.

Je n'ai pas trouvé de trace de la construction d'une ligne Fontainebleau-Paris prévu à cet usage.

Pourtant Le 14 septembre 1888 Le Maire est invité :

1° A demander à l'État le devis des frais d'établissement d'un téléphone entre Paris et Fontainebleau.

2° A solliciter, par voies d'affiches et des journaux, des demandes d'abonnement;

3° A demander aux villes situées sur le parcours du fil téléphonique si elles veulent contribuer à la dépense par abonnement ou par capital versé.

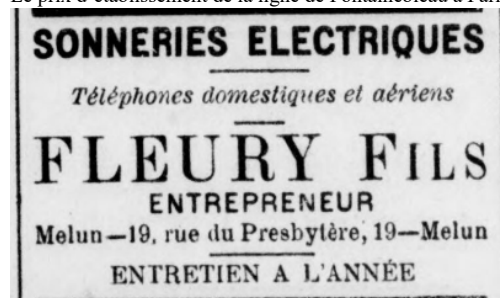
Toutes réserves faites pour la décision à intervenir.

Puis : "Le Maire est invité à demander à l'État le devis des frais d'établissement d'un téléphone entre Paris et Fontainebleau."

Cela voudrait dire que nos premiers abonnés en 1887 ne pouvait se parler que de particulier à particulier dans la ville.

Cela est vérifié dans l'Abeille de 1889 : " L'étendue du réseau téléphonique de Fontainebleau précédemment limitée au périmètre de la commune, siége du réseau, comprendra, en outre, la commune d'Avon."

Le prix d'établissement de la ligne de Fontainebleau à Paris coûtera environ 1,000 fr. par kilomètre, soit 60,000 fr.



Comme à Ferrières, chez le baron de Rothschild, en 1888 à Sivry qui avait son usine à gaz, le télégraphe, le téléphone a été installé.

C'est en 1889 que se déroule le processus de [nationalisation du Téléphone](#) français et son assimilation au sein de l'Administration des P & T (Poste et Télégraphe).

Ce nouveau moyen de communication nécessite une infrastructure différente et indépendante de celle des télégraphes, les téléphones sont reliés par deux fils de matière et de taille différentes. Déjà nous comprenons que sur ces fils reliant les abonnés entre villes, il n'y avait qu'un seul appel possible à un instant donné. Cela va devenir un réel problème pour la suite.

Le 23 Septembre 1889 vu dans L'Avenir de Seine-et-Marne :

TÉLÉGRAPHE OU TÉLÉPHONE L'administration des postes et des télégraphes vient de prescrire une enquête intéressante au sujet des communes qui n'ont pas de bureaux de télégraphe. L'installation et le fonctionnement d'une communication téléphonique coûtant beaucoup moins cher que ceux d'un service télégraphique, on examine si l'on ne pourrait pas donner aux communes qui demandent à être reliées à un chef-lieu une ligne téléphonique au lieu du télégraphe.

Le 27 décembre 1889 M. Weber dépose et donne lecture d'une nouvelle proposition relative à rétablissement d'un téléphone entre Fontainebleau et Paris. Le conseil approuve les conclusions de la proposition et délègue M. Weber pour faire des démarches auprès de la direction générale des postes et télégraphes.

Le 21 Septembre 1890 dans L'Avenir de Seine-et-Marne :

LE DÉPARTEMENT Création de bureaux téléphoniques municipaux. — Décret Au 9 juillet 1890 Melun, le 8 septembre 1890.

Le Préfet de Seine-et-Marne A MM. les Maires du département Messieurs, La manœuvre des appareils télégraphiques nécessitant l'intervention d'un agent spécial ou tout au moins expérimenté, il en résulte qu'un grand nombre de communes ne sont pas encore pourvues de bureaux télégraphiques et sont obligées, pour le transport des télégrammes entre elles et ces bureaux, de se servir d'express qui augmentent le prix de chaque télégramme de 1 fr. 00 en moyenne. La création dans ces communes d'un téléphone relié au bureau télégraphique remédierait à cet état de choses. Dans ce but, le décret du 9 juillet 1890 a déterminé les conditions auxquelles pouvaient être établis ces bureaux téléphoniques. Désormais, les communes feront à l'Etat l'avance d'un tiers des frais de premier établissement; mais cette avance leur sera, par suite, intégralement remboursée, sans intérêts, sur les produits réalisés par l'application d'une surtaxe fixe de 0 fr. 25 par chaque télégramme téléphoné à leur bureau ou pour leur bureau. Ces principes s'appliquant également aux établissements, publics et particuliers, et aux syndicats d'intéressés, à condition, toutefois, que le téléphone installé sur la demande soit mis à la disposition du public; dans le cas contraire, ce bureau rentrerait dans la catégorie des postés d'intérêt privé.

Actuellement et avec les appareils mis en service, le prix de premier établissement d'un bureau téléphonique peut être fixé : 1° A cent cinquante francs en moyenne et à deux cent cinquante franc au plus, par kilomètre de ligne ; 2° A trois cents francs au plus, pour l'installation du bureau et des appareils. Dans certaines circonstances, lorsqu'il s'agira, par exemple, de deux bureaux téléphoniques employant le même fil, cette dépense pourra même être réduite. Dans tous les cas, l'avance à faire à l'Etat sera définitivement réglée qu'après l'exécution complète des travaux et correspondra à la dépense réellement faite, sans jamais dépasser les chiffres maxima ci-dessus. L'entretien des appareils et des fils ainsi établis et l'indemnité allouée à l'agent chargé de transmettre les télégrammes téléphonés, ainsi que de percevoir la taxe ordinaire et la surtaxe spéciale, demeureront à la charge de l'Etat. Dans les communes qui possèdent un bureau de poste, cet agent sera la receveur (ou la receveuse) tout naturellement indiqué pour cet emploi. Mais, dans les communes qui n'ont pas de bureau de poste, l'agent en question, qui sera désigné par la commune et agréé par l'Etat, ne devant recevoir de l'Etat qu'une rétribution relativement faible (0 fr. 15 au départ et 0 fr. 10 à l'arrivée par télégramme téléphoné), la commune devra, s'il y a lieu, prendre à sa charge l'indemnité supplémentaire à lui accorder. Quand à la distribution au destinataire du télégramme transmis par téléphone, elle sera faite dans les mêmes conditions que la distribution actuelle des télégrammes ordinaires. Je n'ai pas besoin de vous signaler. Messieurs, l'intérêt que présenterait, sous le rapport du temps, de l'économie et de la bonne exécution des travaux, ainsi que du développement des réseaux, l'établissement de projets d'ensemble pour les travaux à entreprendre. Avec les indications qui précèdent, il est facile de se rendre compte très exactement des avantages et du prix de revient maximum d'un bureau téléphonique. Je prie donc ceux d'entre vous qui désireraient doter leur commune d'un bureau téléphonique, de me faire parvenir leur demande aussitôt que possible.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. E. REBOUL.

Nous apprenons avec plaisir que, voulant profiter des nouvelles dispositions de la loi, la municipalité et le commerce de Melun se préoccupent de pourvoir à l'installation d'une ligne téléphonique entre Melun et Paris.

Le 21 Novembre 1890 dans L'Abeille : Le téléphone est en ce moment à l'ordre du jour. Nos voisins de Melun font aussi des démarches pour l'obtenir. Mais avant de prendre des engagements, les futurs abonnés demandent à connaître les prix qui nous paraissent assez élevés; mille francs environ, par an, pour communiquer directement de son domicile avec Paris ou cinquante centimes par cinq minutes de conversation. Le prix d'établissement de la ligne de Fontainebleau à Paris

coûtera environ 1,000 fr. par kilomètre, soit 60,000 fr. Nous avons aperçu lundi à Fontainebleau le directeur des postes de Seine-et-Marne; sa présence ne devait pas être étrangère à l'établissement de la ligne téléphonique et aussi au changement de local du bureau de poste dont nous avons parlé il y a quinze jours.

Le 28 Novembre 1890 dans *L'Avenir de Seine-et-Marne* :

LE TÉLÉPHONE A MELUN A la suite de la réunion de la commission municipale, chargée de l'examen du projet d'établissement d'une ligne téléphonique Melun et Paris, M. le maire a adressé à M. Herbelleau, président de la Chambre syndicale du commerce de l'arrondissement de Melun, la lettre suivante : Monsieur le Président, Dans le but de procurer à la population, et particulièrement à Messieurs les commerçants de la ville, des facilités pour leurs rapports avec leurs correspondants, la municipalité a mis à l'étude l'établissement d'une ligne téléphonique reliant Melun à Paris. C'est vous dire la sollicitude du Conseil municipal pour tout ce qui peut contribuer au développement de la prospérité de la ville. Cependant, avant de prendre une résolution, comme il s'agit dans le cas qui nous occupe d'une dépense assez considérable (41,000 francs), vous ne serez pas surpris que le Conseil tienne à connaître, d'une façon certaine, si les avantages, que doit procurer l'établissement de la ligne projetée répondent à l'importance du sacrifice que la ville aurait à s'imposer pour la réalisation de cette création ...

Je ne vous demande pas, si vous n'aurez pas à demander à Messieurs les commerçants, des engagements formels, cependant je vous prie de contrôler les renseignements que vous voudrez bien me donner, afin d'éviter tout mécompte. Je termine en vous assurant que si les résultats de l'enquête sont favorables, la ville n'hésitera certainement pas à réaliser la création projetée.

Recevez, M. le président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Maire de Melun : Bancel.

Ainsi qu'il ressort de la lettre qui précède la création de la ligne téléphonique est en excellente voie. La ville paraît disposer à supporter la dépense qui en résultera à la condition que les intéressés témoignèrent des avantages que ce nouveau mode de transmission de la pensée peut leur procurer.

Le sort de ce projet est donc entre les mains de la population et en particulier de la population commerçante. A elle, il appartient d'établir que la création de la ligne téléphonique répond à des besoins sérieux. Nous avons lieu d'espérer qu'elle ne manquera pas de le faire.

En 1890 lu dans *l'Abeille Bellifontaine*

Mr Regnard maire de la ville de Fontainebleau a l'honneur d'informer les habitants qu'en raison d'un projet d'établissement d'une ligne téléphonique directe entre Fontainebleau et Paris, il y a intérêt à connaître, dans le plus bref délai possible, combien d'abonnés il y a lieu de compter. L'administration fut sollicitée de chercher un local plus vaste pour y installer la station téléphonique, Voilà déjà nombre d'années que la patience du public est mise à l'épreuve ; aujourd'hui, surtout avec l'installation prochaine du téléphone, il y a impossibilité d'assurer dans un si étroit espace le fonctionnement des services qu'il doit abriter. On a du chercher, étudier.

Mais En 1891 au lieu de s'installer définitivement ailleurs, dans des conditions dignes de la ville, du public et d'un service important, on n'a trouvé rien de mieux que d'élever malgré des engagements formels une construction sur le bâtiment d'entrée.

Cette installation du bureau dans une rue dérobée, peu facile à trouver pour les étrangers, était considérée par tous les habitants comme absolument provisoire. Il ne faisait de doute pour personne qu'il s'agissait d'un expédient pour sauver la situation, permettre la réunion des deux services dans un seul et même local. Une semblable situation ne pouvait se continuer lorsque le service prendrait de l'extension. Les travaux effectués eurent un caractère essentiellement temporaire.

L'étroit passage de porte cochère, fermée au fond, devint la salle du public encore rétrécie par un tambour. Un apprenti fut pris sur la cour, dans lequel on installa le service du tri des lettres, deux misérables guichets pour le public et les appareils télégraphiques; une petite niche, étroite et humide, pouvant contenir à peine deux personnes, fut attribuée, à titre de cabinet, au receveur et un recoin servit de salle d'attente pour les piétons du télégraphe. Quant au receveur, il dut partager, pour son logement, le bâtiment du fond avec le fontainier du château. En somme, le public, les employés, le chef de service, les appareils, tout y fut aussi mal que possible.

Mais comme l'administration des bâtiments civils avait dûment stipulé que rien ne serait modifié à l'apparence extérieure des constructions. Oui, dans une sorte de pigeonnier on va installer le télégraphe et le téléphone.

Une ouverture a été pratiquée dans un des murs de la salle d'attente de la poste pour le placement de la cabine téléphonique.

L'administration n'a pas cru devoir, en présence des engagements pris et ajourner l'ouverture du service.

On n'y a pas été par quatre chemins pour tourner la difficulté. On a laissé de côté les quatre postulantes admises, dont la nomination sera ainsi indéfiniment ajournée. En attendant qu'on ait trouvé un local ce qui ne sera pas de sitôt, du train dont vont les affaires dans le service des Postes et Télégraphes, le service téléphonique à Fontainebleau sera assuré par des hommes.

Outre le désagrément que vont éprouver les postulantes admises, qui comptaient entrer en fonctions au 1^{er} août, le système adopté présente un autre inconvénient grave. On sait en effet que les avances faites par divers seront remboursées au fur et à mesure des bénéfices réalisés. Or, la dépense occasionnée par un personnel-hommes devant être plus que double de celle prévue d'abord, l'administration manquera à ses engagements si elle ne prend pas la différence à sa charge. Le fera-t-elle ? Ce qui prouve une fois de plus l'absolue nécessité du déplacement du bureau de Fontainebleau. Toutes les dépenses qui pourraient être faites pour essayer de tirer parti du triste bureau actuel seraient faites en pure perte et n'amèneraient jamais une installation admissible.

Les Abonnements. Il sera prochainement établi à Fontainebleau un réseau téléphonique qui permettra aux abonnés de correspondre tant entre eux qu'avec les abonnés de Paris et ceux des autres réseaux annexes créés ou à installer ultérieurement aux environs de cette ville.

Les principales conditions auxquelles devront souscrire les personnes qui désireraient se relier à ce réseau sont les suivantes :

1^o Achat des appareils téléphoniques destinés à leur usage personnel ;

2^o Paiement (une fois seulement) d'une somme calculée à raison de 30 francs par hectomètre, pour participation aux frais d'établissement de la ligne qui les reliera au bureau de poste et de télégraphe de la localité où sera centralisé le service téléphonique;

3^o Paiement annuel d'un abonnement d'après une des combinaisons suivantes : Abonnement complet de 1,050 francs permettant de correspondre librement toute l'année avec tous les abonnés ci-dessus indiqués. Abonnement restreint de 525 francs, dit de saison, ne conférant la faculté précédente que pendant la période ordinaire de villégiature. Abonnement de 150 francs pour toute l'année ne donnant la faculté de correspondre librement qu'avec les abonnés locaux. Abonnement local de 75 francs, dit de saison, applicable à une période de six mois.

Les abonnés de ces deux dernières catégories peuvent néanmoins correspondre avec ceux de Paris et des autres réseaux annexes. Mais ils doivent, le cas échéant, acquitter une taxe de 50 centimes par conversation d'une durée maxima de cinq minutes.

Les abonnements sont reçus, au bureau de poste et de télégraphe de Fontainebleau, où toutes les indications utiles et tous les renseignements complémentaires seront donnés aux personnes qui en demanderaient.

Le 23 décembre 1890 Le centre téléphonique municipal de Bourron a été mis en service.

Le 23 janvier 1891 dans *l'Abeille* : — Le maire communique au conseil, avec les renseignements à l'appui fournis par le Directeur général des postes et télégraphes, un projet de convention pour l'établissement d'un réseau téléphonique à l'usage des habitants de Fontainebleau, ainsi que d'une ligne téléphonique interurbaine destinée à relier la ville avec Paris. Le conseil accepte l'établissement d'une ligne téléphonique directe entre Paris et Fontainebleau.

1891 25 janvier le centre téléphonique de **Clevry-Cossigny** a été mis en service.

1891 25 janvier le centre téléphonique de **Marcilly** a été mis en service.

Et le **27 mars 1891** Allô, allô. — La question du téléphone à Fontainebleau est-elle tranchée; rétablira-t-on, l'établira-t-on pas ?

Voilà ce que l'on nous demande, mais pas par le téléphone. Et nous ne pouvons donner aucune réponse.

L'établissement de la ligne est voté en principe depuis le 14 janvier, mais c'est tout. Si on se ravise et qu'on ne veuille plus le faire; rien de mieux, nous n'y croyons pas grand inconvénient, mais qu'on le dise. Si au contraire on veut pousser les choses plus avant et en doter notre ville en 1891, il est temps — s'il n'est pas trop tard — de s'en occuper.

Voilà tout ce que nous pouvons dire. Allô, allô R. S. V. P.

Puis **Mercredi 15 avril, 11 h. soir.** (Par téléphone.... imaginaire)

— Allô, allô. Dormez-vous, mon cher directeur ?

— Allô, allô. Pas encore.

— Bien. Voulez-vous des nouvelles du téléphone ? Il est mort. Après un rapport très étudié du commandant Apffel, le conseil municipal vient de décider que la question serait ajournée à une date indéterminée, sauf à la reprendre plus tard quand on fera des offres acceptables.

— C'est parfait. Le conseil avait voté le 14 janvier l'établissement d'une ligne téléphonique de Paris à Fontainebleau et autorisé le versement des 55,000 fr. nécessaires. Depuis il n'avait plus été question de rien et nous avions demandé une solution. Aujourd'hui nous la connaissons; c'est parfait.

Voilà les intéressés prévenus.

— Allô, allô. Merci et bonsoir.

Si notre communication n'avait pas été subitement interrompue nous aurions pu entendre aussi les échos d'une forte dispute entre deux de nos conseillers, à la sortie de la séance..., mais notre communication téléphonique a été interrompue. Les curieux y perdront

Jusqu'en 1891, il n'y avait pas de bureau téléphonique en Seine et Marne, les téléphones installés étaient mis en petit réseau privé indépendamment de l'administration des P&T qui n'autorisait ou pas le passage des fils dans l'espace publique.

Le 15 mai 1891 dans l'Abeille :

Si nos prévisions se réalisent, le téléphone pourra être livré au public au commencement de septembre. Pour compléter utilement cette mesure, il est indispensable de déplacer le bureau de poste, de télégraphe et de téléphone, absolument à l'étroit dans le petit local de la rue du Château.

La nouvelle installation, faite pour longtemps, doit être largement prévue pour un service dont l'importance augmente chaque jour. Les employés ont besoin d'être à leur aise... et le public aussi; il lui faut plusieurs guichets et une salle d'attente. A certaines heures, il est forcé de stationner dans la rue et de faire presque le coup de poing pour arriver à ses fins.

L'administration réalise des bénéfices superbes ;qu'elle en alloue une très minime fraction —à la quelle Fontainebleau contribue pour une bonne part — à organiser le service de façon satisfaisante.

En outre, le nouveau bureau devra être installé en un point central répondant à tous les besoins de la population, sur une place ou dans une large rue, sis de façon à être facilement accessible aux étrangers. En l'état actuel un guide est presque nécessaire pour le découvrir; le bureau de poste n'a pas besoin d'être caché, c'est cependant le principal mérite de celui de la rue du Château — avec son exigüité.

Quand l'Abeille aura reçu, non sans peine, satisfaction, les habitants pourront dire qu'ils lui doivent une excellente amélioration — qui ne sera pas la dernière, nous osons l'espérer.

Le 10 juin 1891 dans L'Avenir de Seine-et-Marne :

LE TÉLÉPHONE A MELUN Une enquête est actuellement ouverte pour connaître l'importance que présenterait pour la ville la création d'une ligne téléphonique entre Melun et Paris. Les personnes que cette opération intéresse plus spécialement vont être pressenties sur le nombre des communications dont elles auraient besoin. Ces personnes sont priées de réserver bon accueil à la personne chargée de l'enquête.

Le 26 juin 1891 : Dans l'Abeille, Un arrêté du préfet indique le tracé de la ligne téléphonique de Paris à Fontainebleau. A sa sortie de Melun elle suivra le côté droit de la grande route de Melun à Fontainebleau (n° 5 bis), puis le boulevard de Melun, la rue Grande à gauche, coupera diagonalement la place de l'Etape-aux-Vins et suivra le côté gauche de la rue du Château jusqu'au bureau de poste.

Aussi bien que nous, notre municipalité reconnaît l'impossibilité absolue d'installer le téléphone au bureau de poste actuel dont nous avons maintes fois énuméré tous les inconvénients. Nous ne doutons pas qu'elle ne fasse activement et immédiatement toutes les démarches nécessaires pour empêcher le fil d'être amené rue du Château, mais bien dans un local nouveau. Il n'est pas trop tard mais il est grand temps d'agir avec vigueur.

La plupart des villes des environs suivent l'exemple de Fontainebleau et cherchent à établir le téléphone. Melun, la plus proche s'en préoccupe, mais la solution n'est pas encore trouvée. A Meaux, la convention est approuvée; la somme à remettre à l'Etat a été versée samedi à la caisse du receveur des postes. Ce résultat est à porter, pour la meilleure partie, à l'actif du syndicat du commerce et de l'industrie.

Le 3 juillet 1891 : Toujours les demi-mesures et les tâtonnements.

— Nos confrères et nous avons été unanimes à demander le déplacement du bureau de poste et de télégraphe de Fontainebleau dont nous avons énuméré tous les inconvénients sans pouvoir trouver à son actif un seul avantage à signaler. Personne ne paraît s'être occupé de pousser un peu à la roue pour obtenir de l'administration supérieure un déplacement désirable à tous égards. L'occasion était cependant bien choisie par suite de l'adjonction du téléphone — dont on trouvera plus loin les tarifs d'abonnement et dont le service doit fonctionner Fontainebleau dès le 1er août prochain. On a reconnu néanmoins l'impossibilité absolue, comme nous l'avions dit maintes fois, de faire fonctionner tous ces services dans les locaux actuels. Au lieu de prendre franchement et promptement un grand parti, on s'est presque décidé à une demi mesure — provisoire dit-on. Mais en France on devrait savoir que seul le provisoire dure éternellement.

Voici donc ce qui va être fait : On va exhausser un peu le bâtiment actuel du château d'Eau, en façade sur la rue du Château. Dans ce premier étage, à moitié commode, ou à moitié incommode si vous aimez mieux, on installera les appareils téléphoniques et télégraphiques.

On n'agrandira pas en tout cas — et pour cause — le rez-de-chaussée ni la salle des guichets; le public sera toujours aussi mal traité et aussi gêné. Quant au service il sera probablement un peu moins facile encore si c'est possible.

Voilà tout ce que l'on a trouvé comme changement. Avouons que c'est peu. Nos concitoyens regretteront certainement que leurs mandataires n'aient pas mis tout en œuvre pour donner satisfaction à une réforme utile et nécessaire au premier chef. Encore une amélioration dont on peut faire son deuil.

Comment marcheront les différents services pendant l'obstruction causée par les travaux ? Nous le dirons quand nous l'aurons vu.

— Abonnements.

Il sera prochainement établi à Fontainebleau un réseau téléphonique qui permettra aux abonnés de correspondre tant entre eux qu'avec les abonnés de Paris et ceux des autres réseaux annexes créés ou à installer ultérieurement aux environs de cette ville.

Les principales conditions auxquelles devront souscrire les personnes qui désireraient se relier à ce réseau sont les suivantes :

1° Achat des appareils téléphoniques destinés à leur usage personnel ;

2° Payement (une fois seulement) d'une somme calculée à raison de 30 francs par hectomètre, pour participation aux frais d'établissement de la ligne qui les reliera au bureau de poste et de télégraphe de la localité où sera centralisé le service téléphonique;

3° Payement annuel d'un abonnement d'après une des combinaisons suivantes :

Abonnement complet de 1,050 francs permettant de correspondre librement toute l'année avec tous les abonnés ci-dessus indiqués.

Abonnement restreint de 525 francs, dit de saison, ne conférant la faculté précédente que pendant la période ordinaire de villégiature.

Abonnement de 150 francs pour toute l'année ne donnant la faculté de correspondre librement qu'avec les abonnés locaux.

Abonnement local de 75 francs, dit de saison, applicable à une période de six mois.

Les abonnés de ces deux dernières catégories peuvent néanmoins correspondre avec ceux de Paris et des autres réseaux annexes. Mais ils doivent, le cas échéant, acquitter une taxe de 50 centimes par conversation d'une durée maxima de cinq minutes.

Les abonnements sont reçus, au bureau de poste et de télégraphe de Fontainebleau, où toutes les indications utiles et tous les renseignements complémentaires seront donnés aux personnes qui en demanderaient.

Le 24 juillet 1891 une ligne interurbaine est ouverte entre Paris et Fontainebleau.

Le 24 juillet 1891 toujours dans l'Abeille :

L'installation du téléphone à Fontainebleau qui, d'après les avis publiés par l'administration, doit fonctionner à compter de samedi prochain 1^{er} août, soulève au dernier moment une difficulté imprévue. On sait que les appareils téléphoniques sont confiés à des femmes. Appel a été fait en ce qui concerne Fontainebleau :

douze jeunes personnes se sont présentées aux examens ; quatre ont été admises. Au moment de délivrer les commissions, on s'est enfin aperçu que le local était très défectueux et absolument impropre à sa destination. Les jeunes filles n'ont pas le plus petit coin pour stationner; il faudrait donc les laisser toute la journée dans le bureau, pêle-mêle avec les jeunes employés, ce qui serait contraire aux simples convenances et pourrait entraîner de sérieux inconvénients.

L'administration n'a pas cru devoir, en présence des engagements pris et en raison surtout de la prochaine arrivée de M. le Président de la République, ajourner l'ouverture du service. Si nous sommes bien informés, on n'y a pas été par quatre chemins pour tourner la difficulté. On a laissé de côté les quatre postulantes admises, dont la nomination sera ainsi indéfiniment ajournée. En attendant qu'on ait trouvé un local — ce qui ne sera pas de sitôt, du train dont vont les affaires dans le service des Postes et Télégraphes, — le service téléphonique à Fontainebleau sera assuré par des hommes. Outre le désagrément que vont éprouver les postulantes admises, qui comptaient entrer en fonctions au 1^{er} août, le système adopté présente un autre inconvénient grave. On sait en effet que les avances par divers seront remboursées au fur et à mesure des bénéfices réalisés. Or, la dépense occasionnée par un personnel-hommes devant être plus que double de celle prévue d'abord, l'administration manquera à ses engagements si elle ne prend pas la différence à sa charge. Le fera-t-elle ?

Ce qui prouve une fois de plus l'absolue nécessité du déplacement du bureau de Fontainebleau. Toutes les dépenses qui pourraient être faites pour essayer de tirer parti du triste bureau actuel seraient faites en pure perte et n'amèneraient jamais une installation admissible.

Le 31 Juillet 1891 : Le maire informe le conseil qu'il a assisté à l'**inauguration du téléphone entre Paris et Fontainebleau**.

Depuis vendredi le téléphone est ouvert au public de Fontainebleau pour correspondre avec Paris. La première conversation a été faite par M. Regnart, maire. Les personnes ayant fait usage de ce mode de correspondance sont, paraît-il, déjà assez nombreuses. Raison de plus pour organiser définitivement le téléphone dans un local convenable.

Après échange d'observations entre plusieurs membres, le conseil, à l'unanimité, prend, sur la proposition de M. Weber, la délibération suivante :

« Le conseil, « Considérant que les bureaux de postes et télégraphes établis rue du Château sont notoirement insuffisants, tant pour le service que pour le public qui n'a qu'un espace exigu, mal éclairé et sans même d'aération; » Que cette gêne est sans doute de tous les jours, mais encore plus grande pendant les deux saisons de villégiature dans notre ville; » Que, malgré ces graves inconvénients, dont la population entière se plaint avec tant de raison depuis si longtemps, l'administration des postes paraît vouloir installer encore le service du téléphone dans ce même local; » Qu'alors la situation devient intolérable; » Et que le conseil, se faisant l'écho de l'unanimité de ses concitoyens, a le devoir de protester contre l'état de choses actuel; » Invite le maire à faire des démarches personnelles et pressantes auprès de la direction générale des postes pour exposer et faire valoir les inconvénients et l'impossibilité de la situation existante; » Estime que l'importance de notre bureau de poste doit même, financièrement parlant, comporter une installation plus convenable et mieux appropriée aux besoins; » Et espère que ses légitimes réclamations recevront satisfaction à bref délai. » ...

Depuis vendredi le téléphone est ouvert au public de Fontainebleau pour correspondre avec Paris. La première conversation a été faite par M. Regnart, maire. Les personnes ayant fait usage de ce mode de correspondance sont, paraît-il, déjà assez nombreuses. Raison de plus pour organiser définitivement le téléphone dans un local convenable.

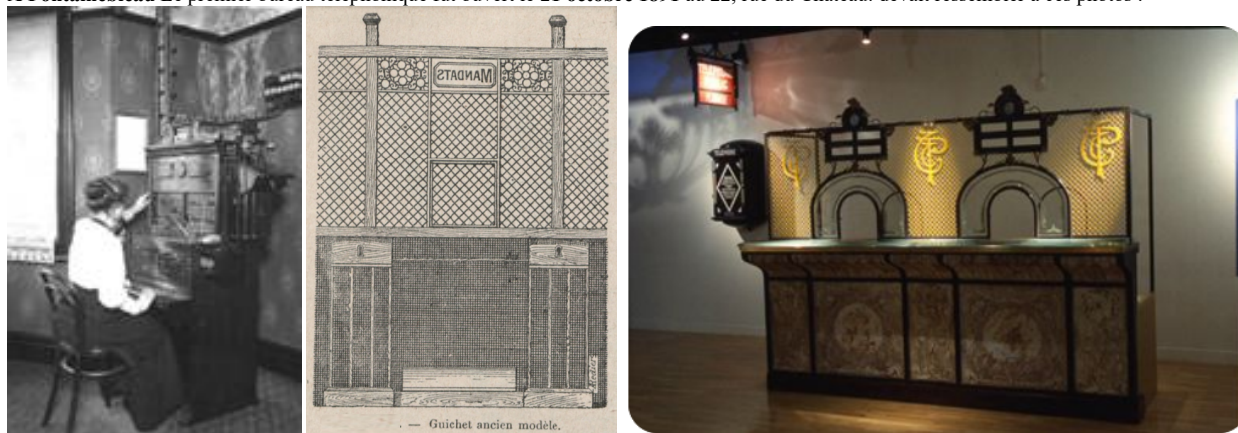
Le 1er août 1891 : Une mise en correspondance est effectuée entre Pontoise et Fontainebleau.

Puis le **7 août 1891** on lisait : Nous avons dit déjà que notre téléphone fonctionnait chaque jour, entre Fontainebleau et Paris, un assez grand nombre de fois, mais nous n'avons pas dit — et pour cause — qu'il fonctionnait à la satisfaction générale. En effet, l'installation du bureau est défectueuse au suprême degré et on s'en aperçoit tous les jours. Sise entre le bureau de poste au milieu du va et vient du public et le bureau télégraphique, la cabine est aussi incommodément placée que possible. Si on ferme la porte on n'y voit pas clair, si on y allumait le gaz on y étoufferait ; si on ouvre la porte on ne peut rien entendre, à cause du bruit des passants et celui des appareils télégraphiques voisins, mais par contre le public entend tout ce que l'on dit. On entend même de la rue la personne avec qui l'employé demande la communication. C'est un comble !

L'administration des postes voit donc bien que son installation à Fontainebleau est impossible dans de telles conditions. Mais qu'on avise au plus vite, il y a assez long temps que cet état déplorable dure.

1891 Le 10 octobre les centres téléphoniques de **La Chapelle-Rablais** ainsi que **Les Montils** ont été mis en service.

A Fontainebleau Le premier bureau téléphonique fut ouvert le **21 octobre 1891** au 22, rue du Château. devait ressembler à ces photos :



Installation typique d'un standard téléphonique à cette époque et d'un guichet de bureau de poste.

Mlle J. Lheureux, surveillante au bureau de Fontainebleau, était alors intérimaire à Champcenest; elle fut nommée **dame employée du téléphone** à Fontainebleau le 1er octobre 1891, un mois après l'installation de la cabine téléphonique dans l'immeuble de la rue du Château.

A cette date il y avait seulement **10 abonnés au téléphone à Fontainebleau**.

En fin d'année il y avait 100 abonnés.

1891 ARRÊTÉ fixant l'étendue du réseau téléphonique annexe de Fontainebleau :

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES COLONIES, Sur la proposition du Directeur général des postes et des télégraphes ; Vu la loi du 16 juillet 1889; Vu les décrets du 18 janvier, 29 mars-31 mai et 7 novembre 1890; Vu l'arrêté ministériel du 27 mai 1891;

ARRÊTE :

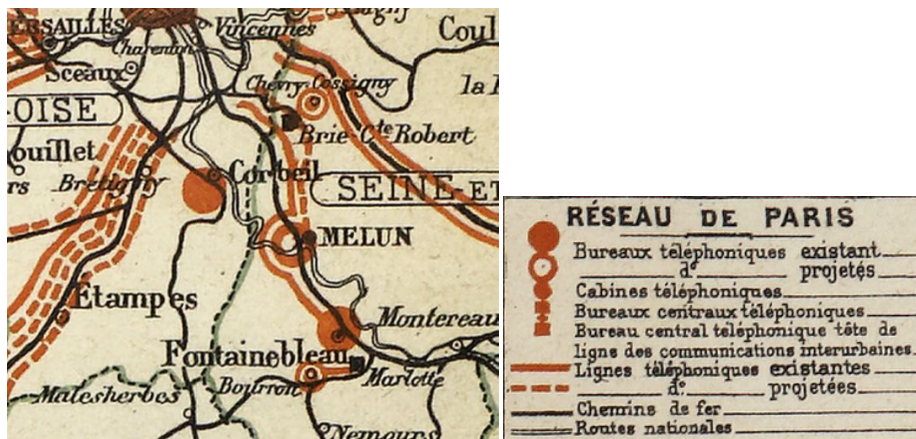
L'étendue du réseau téléphonique de Fontainebleau précédemment limitée au périmètre de la commune, sièges du réseau, comprendra, en outre, la commune d'Avon. Fait à Paris, le 29 septembre 1891.

La part contributive aux frais du premier établissement que les municipalités auront alors à supporter en cas d'adhésions est fixée à 100 francs par kilomètre de ligne neuve à construire ou à 50 francs par kilomètre de fil à établir sur appui déjà existant et à 300 francs pour fourniture d'appareils et installation du poste téléphonique.

Cette même année, Une innovation des plus importantes et qui est appelée à rendre de grands services aux populations des communes rurales non pourvues d'un bureau télégraphique, va être prochainement introduite dans le service des postes et des télégraphes. Il s'agit de la création de lignes téléphoniques municipales destinées à relier les dites communes rurales avec le poste télégraphique le plus voisin, dans le but de faciliter rapidement la transmission et la réception des télégrammes de ou pour ces communes. La part contributive aux frais du premier établissement que les municipalités auront alors à supporter en cas d'adhésions est fixée à 100 francs par kilomètre de ligne neuve à construire ou à 50 francs par kilomètre de fil à établir sur appui déjà existant et à 300 francs pour fourniture d'appareils et installation du poste téléphonique.

Depuis cette époque, le nombre des bureaux municipaux n'a cessé de progresser. Il était en 1883 de 3,608; il est en 1889 de 4,971. Sur 2,871 chefs-lieux de canton,

2,842 possèdent un bureau télégraphique; il n'y en a que 29 qui en soient dépourvus.



Côté réseau filaire, un arrêté du préfet indiquait le **tracé de la ligne téléphonique de Paris à Fontainebleau**.

A sa sortie de Melun elle suit le côté droit de la grande route de Melun à Fontainebleau (n° 5 bis), puis le boulevard de Melun, la rue Grande à gauche, coupe en diagonalement la place de l'Etape-aux-Vins et suit le côté gauche de la rue du Château jusqu'au bureau de poste.

Le 11 septembre 1891 La ville de Melun va, sous peu, être également dotée d'un téléphone. Comme tout arrive à point à qui sait attendre, dit l'indicateur, les souscripteurs de Melun et des environs se sont tout à coup produits. L'empressement a été tel que la presque totalité de la somme demandée, c'est-à-dire 35,000 francs environ sur 41,000, a été presque instantanément réalisée. Parmi les principaux souscripteurs, nous pouvons citer : M. Ephrussi, 10,000 fr., M. Frédéric Humbert, 10,000 fr., M. Gruber, 5,000 fr. Beaucoup d'autres souscriptions s'élevant à 3,000 fr., 1,000 fr. et 500 fr. La Chambre syndicale, réunie le 3 septembre, a voté une somme de 500 fr.

Dans une réunion du Conseil municipal qui a également eu lieu le 3 septembre, sous la présidence de M. Balandreau, maire de Melun, il a été décidé à l'unanimité que, afin qu'aucun retard ne soit apporté à l'installation du téléphone, la ville fournirait le complément de la somme nécessaire. Disons, en terminant, que toutes les sommes souscrites l'ont été avec un désintéressement complet, c'est-à-dire que la ville n'aura aucun intérêt à payer, ce qui est pour elle un grand avantage.

Le 23 octobre 1891 : ... Ne quittons pas le téléphone sans dire que le service est fait maintenant à Fontainebleau par des demoiselles — les demoiselles du téléphone, — mais pas celles du théâtre des Nouveautés. Elles sont installées dans un grenier; on y est bien à vingt ans, c'est vrai, mais il ne faudrait pas les y laisser jusqu'à ce qu'elles en aient quarante. Aussi espérons-nous que cette situation provisoire ne durera pas éternellement. Pour ce, il suffit de construire au plus vite le nouveau bureau de poste dans l'angle du jardin de Diane, comme il est projeté...

Le 29 octobre 1891 Le ministre du commerce a autorisé la création d'un bureau téléphonique à Barbizon (commune de Chailly-en-Bière)

En 1891 est installé un bureau de poste télégraphique à Fontenailles..

1891 10 novembre le centre téléphonique de **Doue** a été mis en service.

1891 Il a été décidé d'étendre le réseau téléphonique de Corbeil aux communes d'**Ivry-Petit-Bourg**, Essonne et **Saint-Germain-lès-Corbeil**.

1er janvier 1892 Nemours. — Imitant l'exemple de M. Dufaure, député de Seine-et-Oise, M. Henri Gréau, conseiller général de Nemours, a avancé, sans intérêt, la somme nécessaire (11.000 fr.) à l'établissement d'une ligne téléphonique. Cette ligne, passant par Fontainebleau, sera en communication avec Paris; on pense qu'elle pourra fonctionner dans les premiers jours de février.

A Montereau également on s'occupe de la création du téléphone.

D'ici peu à Melun aussi le téléphone pourra fonctionner.

Maintenant une petite remarque : Tous ces fils seront placés sur les poteaux, dont M. Ouvré a fait tous les frais, frais qui lui seront remboursés avec les intérêts au fur et à mesure des recettes. Les villes de Montereau, Nemours et Melun ne devraient-elles pas contribuer, au prorata, à cette dépense, pour faire diminuer d'autant les avances faites par Fontainebleau ? ...

Le 26 février 1892 Le syndicat du commerce et de l'industrie à Meaux.

Au moment où l'on s'occupe du projet de création à Fontainebleau d'un Syndicat du commerce et de l'industrie, nous croyons à propos de rappeler les résultats obtenus à Meaux. Nous en trouvons l'énumération dans le discours prononcé par M. Prévot, député, dimanche dernier au banquet donné par le syndicat de Meaux, à l'occasion de l'inauguration du téléphone, dont la création est due à son initiative...

Le 4 mars 1892 : Fontainebleau. — Messages téléphonés.

Le service des messages téléphonés est étendu à la ville de Fontainebleau à partir du 5 mars courant. Taxe : 50 centimes par 5 minutes de transmission. Une affiche apposée dans la salle d'attente du bureau de poste et de télégraphe, indique les destinations autres que Paris avec lesquelles peuvent être échangés des messages téléphonés.

En deux mots voici en quoi consiste le message téléphoné : toute personne voulant correspondre avec une autre non abonnée, peut téléphoner son message qui est ensuite aussitôt porté à domicile comme un télégramme.

Puis le 11 mars 1892 : Messages téléphonés.

Dans notre dernier numéro nous avons annoncé que le bureau téléphonique de Fontainebleau était ouvert aux messages téléphonés depuis le 5 mars.

Les avantages de cette nouvelle mesure sont les suivants : l'expéditeur gagne le temps de la transmission et retransmission télégraphique et aussi, pour 50 centimes en 5 minutes de conversation, peut transmettre environ 50 mots au lieu de 10 mots seulement par dépêche pour le même prix.

Voici les bureaux avec lesquels Fontainebleau peut échanger des messages téléphonés

— Paris compris bien entendu : SEINE. Asnières. — Aubervilliers. — Bois-Colombes. — Gharenton. — Magasins Généraux (Charenton). — Boulogne-sur-Seine. — Billancourt. — Bondy. — Choisy-le-Roi. — Clichy-la-Ga renne. — Colombes. — Courbevoie. — Créteil. — Fontenav-sous-Bois. — Issy. — Ivry-Centre. — Ivry-le-Petit. — Ivry-Port. — Montreuil-sous-Bois. — Neuilly-sur-Seine. — Nogent-sur-Marne. — Puteaux. — Suresnes. — Saint-Denis. — Saint-Mandé. — Saint-Maur-les-Fossés. — Saint-Maur-le-Parc. — Saint-Maur-Pt-Créteil. — La Varenne-Saint-Hilaire. — Saint-Ouen. — Thiais. — Villejuif. SEINE-ET-OISE. Argenteuil. — Bellevue. — Corbeil. — Enghien-les-Bains. — Deuil. — Garches. — Gonesse. — Juvisy-sur-Orge. — Marly-le-Roi. — Meudon. — Montmorency. — Le Raincy. — Rueil. — Sèvres. — Saint-Cloud. — Saint-Germain-en-Laye. — Soisy-sous-Montmorency. — Le Vésinet.

Le 14 mars 1892 dans L'Avenir de Seine-et-Marne : Le Téléphone. — Allô ! allô ! le téléphone réunira les principales villes du département entre elles et avec Paris avant le chemin de fer trans départemental. Meaux a commencé, puis Fontainebleau, aujourd'hui Melun, Nemours et Montereau ; demain ce sera Coulommiers. Coulommiers a l'intention de se relier avec Meaux et Crécy ; deux petits fils de notre côté et nous pourrons converser de la Goële au Gâtinais. Allô ! allô ...

Le 15 avril 1892 dans L'Avenir de Seine-et-Marne :

La Chambre syndicale invite les commerçants et propriétaires qui voudraient prendre un abonnement au téléphone, de vouloir souscrire à la mairie le plus promptement possible. l'abonnement est d'un prix annuel de 50 fr. avec communication taxée.

Instructions pour l'usage du téléphone. — Chaque abonné est relié directement au Bureau central du réseau

Pour appeler on appuie trois ou quatre fois sur le bouton d'appel, sans décrocher les récepteurs. Aussitôt après ou décroche les récepteurs et ou les applique à l'oreille pour entendre la réponse du Bureau. Si le premier appel reste sans réponse, on le renouvelle après avoir raccroché les récepteurs. Tout appel fait si les récepteurs soient suspendus à leurs crochets reste naturellement sans effet. Lorsque le Bureau central a répondu, on donne le nom et l'adresse du correspondant qu'on désire entretenir. Si l'on ne peut rester à l'appareil pendant que le Bureau appelle le correspondant, on devra demander d'être rappelé et accrocher les récepteurs. Pour transmettre, on parle à cinq ou six centimètres de la plaque vibrante du transmetteur, en gardant constamment les récepteurs à l'oreille, afin de percevoir les interruptions et les réponses de son interlocuteur. A la fin de la conversation, on accroche les récepteurs, puis on presse trois ou quatre fois le bouton d'appel pour indiquer au Bureau que l'entretien est terminé. Veiller à ce que le récepteur de droite soit bien descendu au fond du crochet. On ne doit jamais se servir du bouton d'appel après que le Bureau a répondu à l'appel, ni pendant la conversation. L'abonné prévenu par la sonnerie qu'un appel lui est fait, doit décrocher les récepteurs, les appliquer à l'oreille et répondre. Lorsqu'on n'aura pas pu répondre immédiatement à l'appel et que, lorsqu'on sera en mesure de le faire, le Bureau paraîtra n'être plus en communication, on devra appeler et prévenir le Bureau...

Dans l'Abeille du 15 : Plusieurs personnes ont pu s'étonner comme nous de lire dans les journaux que l'abonnement — urbain — au téléphone était fixé à 50 fr. par an à Meaux, à Melun et à Nemours, tandis que cet abonnement est fixé à 150 fr. pour Fontainebleau.

Voici l'explication : dans les trois villes précitées l'abonnement urbain est de 50 fr. mais les intéressés doivent en outre, même pour la ville, payer 50 centimes par conversation. On sait au contraire que moyennant 150 fr. (prix payé à Fontainebleau), la conversation téléphonique urbaine est gratuite.

Si nous pouvons donner l'explication de ces deux tarifs différents, nous ne pouvons par exemple dire comment il se fait que la construction d'une ligne téléphonique coûte d'autant moins cher qu'elle est plus longue.

— Vous avez bien lu : plus longue. Voici les prix pour Paris : Fontainebleau, 60 kil. 50.000 fr. Nemours, ... 76 kil. 11.000 fr. Montereau, ... 83 kil. 27.000 fr. Si, comme nous le croyons, ces prix sont minimes pour Montereau et Nemours parce que l'on peut se servir des poteaux déjà établis pour la ligne Paris-Fontainebleau, n'est-il pas juste que ces deux villes contribuent, pour une part, aux premiers frais d'installation payés par Fontainebleau.

Les principaux modèles de téléphone installés à cette époque pour les abonnés sont fournis par la Société Industrielle des Téléphones. Des piles ou batteries étaient disposés à proximité des appareils, chez l'abonné.



Comme les postes étaient achetés par les abonnés, on pouvait choisir des modèles plus luxueux pour certains et plus sobres pour d'autres, à conditions que ces appareils soient agréés par l'administration de P&T (à voir dans [ma collection](#)).

Mai 1892 La direction générale des postes et télégraphes vient d'ouvrir au public les réseaux téléphoniques urbains d'Étampes et de **Nemours** et les lignes interurbaines Paris-Étampes, Paris-Nemours.

Le 7 juin 1892 Arrêté portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à **Montereau**.

Sur la proposition du Directeur général des postes et des télégraphes,

ARRÊTE :

ART. 1^{er}. — La création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées est autorisée à Montereau. .

ART. 2. — Ce réseau sera, classé dans la catégorie des réseaux aériens.

ART. 3. — L'étendue de ce réseau est limitée au périmètre de la commune.

ART. 4. — Le montant annuel de l'abonnement est fixé à cinquante francs

ART. 5. — La durée du service sera fixée par décision du Directeur général des postes et des télégraphes.

Fait à Paris, le 7 juin 1892.

JULES ROCHE

Aout 1892 : Les travaux d'installation du téléphone reliant Melun au réseau de Paris, sont terminés. M. le Préfet a procédé à l'inauguration officielle.

L'ouverture de la cabine téléphonique du bureau de Melun a été accordée au public.

Le 4 septembre 1892 dans L'Avenir de Seine-et-Marne :

Direction Générale des Postes et des Télégraphes .. L'administration des télégraphes va faire procéder à rétablissement de la ligne électrique de Paris à Montereau (téléphone). Un tracé de cette ligne indiquant les propriétés privées où il doit être placé des supports, restera pendant trois jours consécutifs, A partir du 10 septembre, déposé aux mairies des communes du Châtelet et de Valence en Brie où les intéressés pourront en prendre connaissance et présenter leurs observations ou réclamations. ...

Les transmissions téléphoniques prennent chaque jour de l'importance au bureau de Fontainebleau et doivent atteindre maintenant une cinquantaine chaque jour.

Les taxes à percevoir pour les communications téléphoniques ont donné lieu dernièrement à certaines réclamations de la part des abonnés qui les croyaient justifiées.

11 novembre 1892 : Téléphone. — Depuis dimanche dernier le téléphone installé à Montereau fonctionne à la satisfaction du public local. Toutefois cette satisfaction n'est pas sans mélange. La taxe perçue par cinq minutes de conversation est de 50 centimes pour Melun et pour Paris, tandis qu'elle est de 1 franc pour Fontainebleau, distant de 23 kilomètres seulement. Cela tient à l'installation des fils qui oblige à faire des ricochets ; mais il n'en est pas moins bizarre que l'organisation ne soit pas telle, pour un réseau appelé à s'étendre et à se compléter, que les tarifs puissent être calculés sur la distance kilométrique réelle.

En 1892 Commence la construction d'un bureau téléphonique à Barbizon (commune de Chailly- en-Bière).

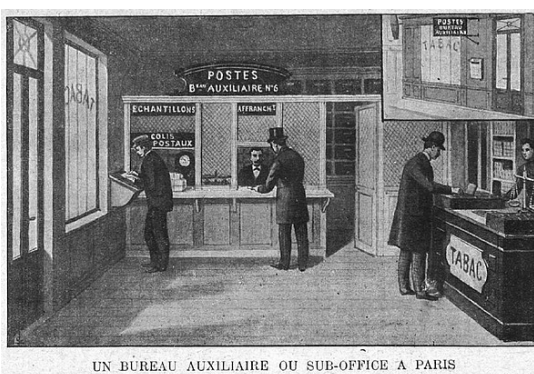
Mi 1893 Dernièrement, dans certains bureaux de poste de Paris, on a confié le service des guichets à des femmes. La même innovation a eu lieu à Fontainebleau, où d'abord Mlle Lheurenx, employée d'ordinaire au téléphone, a remplacé un employé malade, puis lundi une nouvelle employée, Mlle Mélin, a été installée. Cette mesure, qui avait mis en vogue au début de son application les journaux illustrés, tendrait-elle à se généraliser ?

Sans insister sur le plaisir qu'il y aurait à voir derrière les guichets postaux les gentils minois des employées, ou sur le danger des conversations trop prolongées, les partisans de l'émancipation de la femme seront certainement satisfaits de voir cette mesure se généraliser.

Mais alors que deviendront les employés du sexe dit fort ?

Comme on a déjà du mal à caser les postulants et les candidats, il faudra les renvoyer à l'agriculture qui manque de bras, chacun sait ça.

Une rubrique sur le métier et les conditions de travail des "[demoiselles du téléphone](#)" est disponible à [cette page](#).



• L'Hôtel des Postes de Fontainebleau:

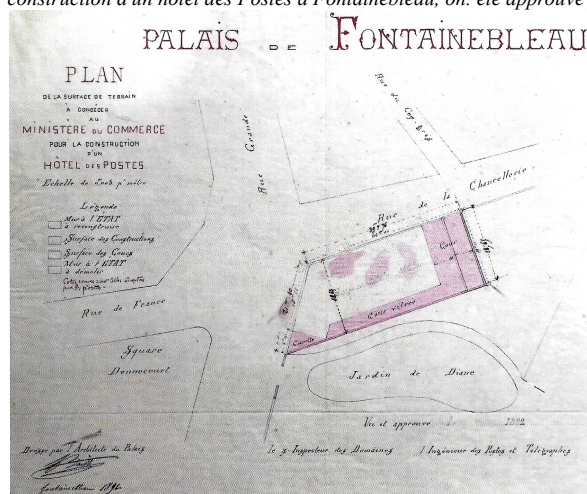
En août 1891 Le maire, après avoir exposé les nouvelles démarches dont il avait été chargé à propos du déplacement de l'Hôtel des Postes, propose au conseil de construire cet hôtel dans la partie du jardin de Diane située à l'angle de la place Denecourt et de la rue de la Chancellerie, emplacement dont la distraction ne nuirait en rien à l'aspect général des jardins.

Le 23 mai 1892, le président de la République, Sadi Carnot, reçoit la Municipalité de Fontainebleau au palais de l'Élysée. Entre autres questions, il indique que l'édification du bâtiment, pour lequel il a signé le décret nécessaire, sera prochainement commencée.

Plusieurs jours après, dans une lettre datée du 10 juin 1892, le directeur général des Postes & Télégraphes, Justin de Selves, informe ainsi le député de Seine-et-Marne, André Ouvre, sur l'avancement du projet :

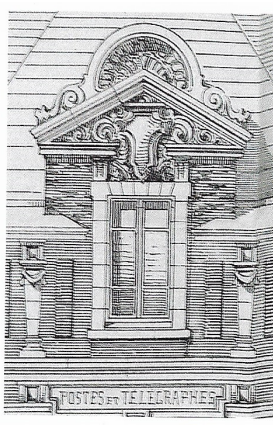
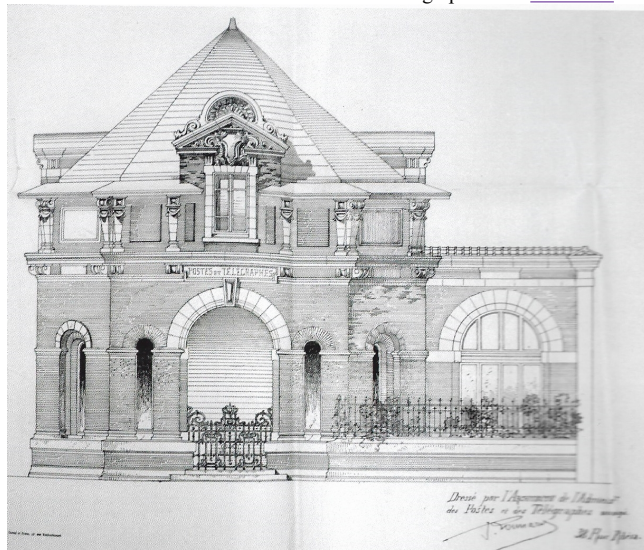
« J'ai l'honneur de vous informer que, suivant un avis de l'administration des domaines, le terrain, destiné à la construction de l'hôtel des postes et télégraphes à Fontainebleau, sera remis ces jours-ci à mon administration, qui s'occupe en ce moment de préparer le projet dudit hôtel. »
Justin de Selves.

Fin 1892, Conseil municipal du **2 décembre** : La lettre de M. le directeur général des postes et télégraphes, informant que les plans et devis dressés en vue de la construction d'un hôtel des Postes à Fontainebleau, on. été approuvé par le conseil général des bâtiments civils. ... Le budget sera voté en 1893.

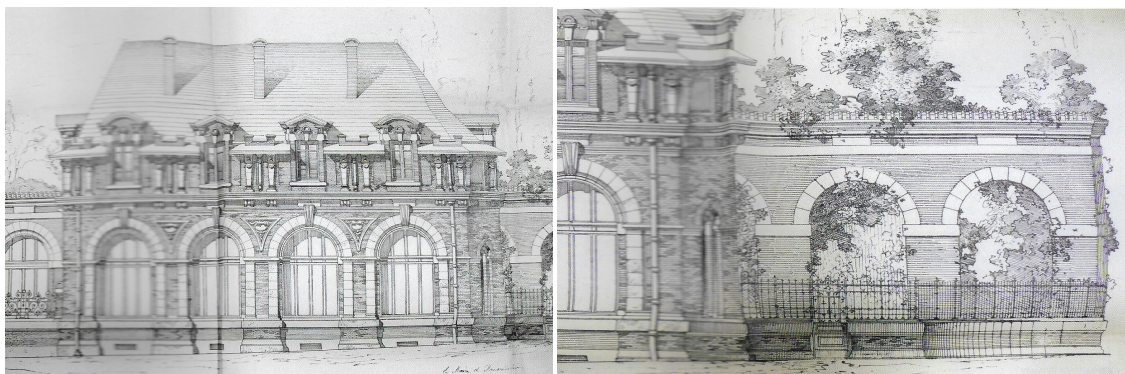


Plan dressé en 1891 par l'architecte Louis Botte approuvé en 1892 par l'inspecteur des domaines et le receveur des Postes et Télégraphes. En vert l'articulation du jardin de Diane avec la Poste sur 855 m2 et la rectification des trottoirs avoisinants (archives du Palais).

L'architecte de l'administration des Postes et Télégraphes J.M **Boussard** fut choisi pour édifier l'Hôtel des Postes.



On notera la différence entre le dessin et la réalisation : la baie traversante de l'attique, le linteau, le fronton ...



On remarque que sur les plans d'origine la façade Est se termine par une construction basse, couverte d'un toit (dissimulé) qui dégagait une cour dans laquelle il y avait une fontaine. Finalement, ce flan Est a été surélevé pour y installer l'espace de tri du courrier et en arrière donnant sur le jardin de Diane les salles techniques des télégraphes et des téléphones.



J'ai souvenir de mon ami et collègue **Jojo**, qui dans les années 1950 avait travaillé dans cet espace technique au contact des opératrices qui de temps en temps n'arrivaient plus à parler dans le téléphone lorsque les paons, venaient se poser sur les bords des fenêtres et criaient "Léon Léon" ...



Face arrière vue du Jardin de Diane.

Parution de l'Annuaire 1892, avec la première liste des abonnés de Fontainebleau et quelques abonnés de Avon.

Juillet 1893 Le maire de la ville de Fontainebleau a l'honneur d'informer les intéressés que : *l'adjudication des travaux à exécuter pour la construction d'un hôtel des postes à Fontainebleau aura lieu, en séance publique, à l'hôtel de ville, le mercredi 16 août 1893, à deux heures de l'après-midi. Les entrepreneurs qui ont l'intention de prendre part à cette adjudication peuvent se faire inscrire dès maintenant, au secrétariat de la mairie. Les séries de plans leur seront remises à partir du 5 août prochain.*

Le violent orage qui a éclaté le 4 juillet, vers 5 heures du soir, dans la région de Paris, a occasionné de graves perturbations dans les communications télégraphiques. C'est ainsi, notamment, qu'entre les kilomètres 75 et 77, de Saint-Mammès à Montereau, les poteaux des deux lignes télégraphiques de droite et de gauche ont été renversés par la foudre, interrompant vingt-six des fils de Paris sur l'Italie et la région du sud-est. Huit poteaux ont été également brisés entre Saint-Cyr-en-Val et la Ferté-Saint-Aubin (Loiret).

Ces interruptions ont sérieusement entravé le service des transmissions télégraphiques et de plus grands retards n'ont été évités que grâce à l'emploi des lignes souterraines.

Dès le 5 au matin, l'administration a pris toutes les mesures utiles pour le prompt rétablissement des communications. Néanmoins, malgré tous les efforts, et en raison de l'importance des dégâts, 9 fils internationaux et 39 fils intérieurs ont manqué au service pendant quelques jours.

1894 Janvier Depuis plusieurs jours, dit la Revue des Postes et Télégraphes, de nombreuses équipes d'ouvriers télégraphistes travaillent à l'installation des lignes téléphoniques qui doivent relier Champigny et **Ferrières** au poste central de la rue Gutenberg à Paris.

L'un des fils appartient à la grande ligne téléphonique de Paris à Marseille; il ne rejoint la ligne directe qu'au delà de Villeneuve Saint-Georges, afin d'éviter les phénomènes d'induction causés par les bruits et les trépidations produits par les nombreux trains qui circulent incessamment entre la gare de Lyon et Villeneuve-Saint-Georges.

Le 1^{er} août Enfin, dans le numéro du Journal officiel, est promulguée la loi relative à la construction d'un hôtel des postes et des télégraphes à Fontainebleau. *Enfin ! depuis le 3 juillet 1891, l'Abeille n'a cessé de demander le déplacement du bureau de poste actuel. Nous obtenons satisfaction, après deux ans il est vrai, mais enfin c'est un réel succès venant s'ajouter à celui tout récent de l'agrandissement du tournant de la rue du Parc. En effet le décret de désaffectation du terrain à prendre sur le Jardin de Diane est du 30 avril 1892, l'approbation préfectorale du 10 février 1893 et la promulgation de la loi a lieu le 31 juillet.*

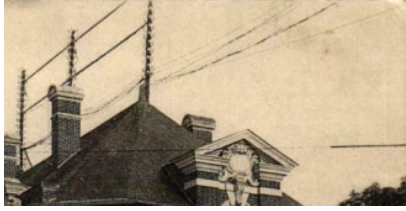
Les travaux pour sa construction débutent le 28 août 1893. . À partir du 31 août, le terrain — ancienne partie du jardin de Diane du château est dégagé par des bûcherons qui abattent les arbres s'y trouvant. Tout comme pour l'hôtel de la Caisse d'épargne, le président de la République, Sadi Carnot, alors qu'il séjourne fréquemment à Fontainebleau, est sollicité par les élus pour une cérémonie mais décline toutefois ces invitations ; en effet, il se rend dans ces environs pour y trouver repos.

A Fontainebleau, Intéressé par une installation au téléphone, quelques demandes arrivent à partir de **Mars 1894**, L'administration des télégraphes procède à la construction de lignes téléphoniques.

La terrasse et les fondations sont mises en place très rapidement. Début novembre 1893, le mur de clôture sur le jardin de Diane est assez avancé, on s'apprête à attaquer le gros œuvre et les pierres d'assises sont déjà en partie apportées. On prépare alors la cérémonie de la première pierre, avant l'interruption hivernale des travaux. Bien que cette première pierre soit effectivement posée en 1893, la cérémonie n'a pas lieu puisque, malgré la demande de l'architecte, le conseil n'a pu se réunir. La séance du 15 novembre réservant les célébrations pour une inauguration. En décembre 1893, la façade principale est entamée mais les différents reliefs ne sont pas encore sculptés.

Fin printemps 1894, la construction s'avance rapidement : la couverture est alors presque entièrement terminée et la sculpture bien engagée.

À ce moment, **les trois poteaux en fer** destinés à recevoir tous les fils téléphoniques et télégraphiques sont déjà installés.



Cette conception de raccordement des fils a très critiquée à l'époque.

Contrairement à d'autres édifices homologues qui incorporent des constructions en forme de tourelles pour les dispositifs recevant les fils télégraphiques ou téléphoniques, l'édifice de Fontainebleau se contente de trois poteaux en fer, placés sur son toit.



Novembre 1894 La construction de cet édifice, élevé dans l'angle du Jardin de Diane, près de la rue de la Chancellerie, est terminée; l'aménagement intérieur se poursuit, et tout fait prévoir que les services des postes, télégraphes et téléphones pourront y fonctionner le mois prochain, avant 1895. Les boîtes aux lettres sont ouvertes durant le mois de novembre 1894. Le 29 du même mois a lieu la remise du monument à l'État, en présence de l'adjoint Weber, de la commission des bâtiments du conseil municipal de Fontainebleau, d'une commission composée du directeur des Postes de Seine-et-Marne, des chefs des sections télégraphiques et téléphoniques de la région de Paris et un représentant de l'Administration centrale, sous la présidence de Caël, inspecteur général des postes et télégraphes de la 1^{re} circonscription (père de Caël, garde général des forêts à Fontainebleau) ; également en présence de Jean [Boussard](#), l'architecte du bâtiment, de Gillet, sous-inspecteur et Pierre, receveur des postes de la ville.

Dans son numéro du 22 décembre 1893, l'hebdomadaire local L'Abeille de Fontainebleau écrit la constatation que « nombre de personnes se préoccupent de l'absence d'horloge sur les plans du nouvel hôtel des Postes » en indiquant que « jamais l'indication de l'heure ne fut plus nécessaire que sur un hôtel des Postes, tout comme sur une gare ou bien d'autres établissements publics ». La rédaction du journal propose alors de modifier les plans et d'insérer le cadran dans le tympan de la lucarne décorée, qui, à cette époque, n'est pas encore sculpté. Presque un an plus tard, dans le numéro du 15 novembre 1894, après avoir fourni une description du bâtiment, la Rédaction s'attarde sur cette question en affirmant : « Reste l'horloge extérieure, nous l'obtiendrons sans aucun doute. Et alors tout sera parfait. ». Mais ne voyant aucune avancée de ce côté, elle réitère son interrogation dans son numéro du 30 novembre en ces termes : « Et l'horloge, où sera-t-elle ? Sera-t-elle, même ? ». Poursuivant finalement dans le numéro du 7 décembre, elle avance que l'horloge « ne sera peut-être pas placée du tout », tout en y proclamant « La France est si pauvre... ». Malgré cette préoccupation constante, une telle horloge n'est finalement pas installée.

Entrons par le pan coupé de la façade et prenons la porte de droite (celle de gauche est réservée à la sortie).

De chaque cote du portail se trouvent, à droite et à gauche les deux cabines téléphoniques donnant sur la salle du public, séparée de celle des divers services par une cloison à claire-voie, perpendiculaire à la rue de la Chancellerie; elle est percée de huit guichets, répondant chacun à une destination. Derrière les employés, chargés de répondre aux demandes du public, se trouveront les tables et casiers du départ, puis les tables où les facteurs feront leurs tris; à leur portée, ils auront un lavabo. Sur la droite de cet immense hall se trouvera tout d'abord le cabinet du directeur communiquant, par deux portes distinctes, avec la salle du public et avec celle des employés. A la suite, est la pièce réservée aux appareils télégraphiques, bien installés avec méthode et commodité. Sur des tables, seront les petits appareils destinés à relier les bureaux les moins importants et, dans un angle, les appareils plus rapides correspondant avec Paris. Le long du mur se trouvent les paratonnerres, les rosaces de piles et les rosaces de fils. Cette dernière est très curieuse ; formée d'un large tableau de bois fermé par une porte avec des écrous à oreilles, elle centralise les câbles aboutissant à Fontainebleau.

A l'heure actuelle, notre bureau n'a que 22 câbles (de 7 paires) en service, mais on a prévu une augmentation et des fils de secours.

Les câbles sont réunis sept par sept dans une grande enveloppe ; les câbles de même enveloppe sont de couleurs différentes : blanc, jaune, noir, groseille, vert, bleu et lilas. Tous les 40, ils aboutissent à la rosace et, à côté de chacun d'eux, se trouve un jeton en os sur lequel est écrit le nom du pays avec lequel il est en relation.

Déjà le fil de terre est posé.

Poursuivons notre promenade et arrivons au bureau des dames téléphonistes qui ont pour elles un vestiaire et des water-closets séparés. A la suite se trouvent, toujours dans l'aile droite, donnant sur la cour : les water-closets des hommes et la salle des archives.

La cour, ornée d'une fontaine, donnera asile à la voiture des postes et aux chevaux des vaguemestres. Une grille ouvre à cet effet sur la rue de la Chancellerie. Le derrière du bâtiment est percé de deux portes, l'une réservée à l'entrée des facteurs et des vaguemestres, qui auront une salle spéciale pour y recevoir et classer leurs courriers, l'autre pour donner accès au premier étage à l'appartement du receveur où nous montons par un escalier un peu étroit, mais clair, et qui a vue sur la salle des employés.

De l'extérieur, on juge que ce premier étage, qui paraît affaissé, est bas de plafond ; il n'en est rien, puisqu'il mesure 3 mètres 20 de haut. Superbe et très vaste, l'appartement du receveur ! Nous en faisons tous nos compliments à M. Pierre, appelé à l'habiter le premier Jugez plutôt : on pénètre dans une petite antichambre à gauche duquel se trouvent les water-closets, l'office et la cuisine, le tout à l'extrémité regardant la place d'Armes. Puis à gauche d'un large corridor nous trouvons : salle à manger, chambre avec cabinet de toilette ou de débarras et une autre chambre très grande donnant sur le square. De l'autre côté du corridor deux chambres très belles aussi et un salon, le tout orné de cheminées élégantes avec appareils spéciaux et tapissé de papiers très séduisants.

A noter une innovation : ni au premier ni au rez-de-chaussée aucune pièce n'est parquetée, partout on a placé ou mieux collé une sorte de composition formant tapis et faite avec du linoléum et du liège. Ce plancher assez élastique et non glissant se lave, paraît-il, facilement; en tout cas, il est agréable aux pieds. Ce tapis, d'un centimètre d'épaisseur, est posé sur un sol bien plan et bien sec.

Arrivons à la boîte aux lettres dont on a tant parlé, elle est percée aujourd'hui et sera placée sous les fenêtres de la deuxième arcade de la rue de la Chancellerie de façon à ce que les correspondances tombent directement dans le bureau des employés chargés du départ.

Reste l'horloge extérieure; nous l'obtiendrons sans aucun doute. Et alors tout sera parfait. Il n'y aura plus que des compliments à adresser à M. Boussard, architecte. Les bureaux et les appartements nous paraissent suffisamment clairs et vastes, deux bonnes conditions nécessaires aux établissements de ce genre.

N'omettons pas de signaler le petit triangle de droite qui servira de jardin au receveur et communique avec son cabinet. En sortant du nouvel hôtel des Postes, on

ne peut pas croire qu'une ville comme la nôtre ait eu jusqu'à maintenant un bureau de poste aussi infect. Le mot n'est pas trop fort. S'il en a été ainsi ce n'est pas la faute de l'Abeille qui dès le premier jour s'était opposée à l'installation de la rue du Château. L'expérience a été faite et on a été obligé de nous donner satisfaction. Tout est bien aujourd'hui; ne nous plaignons plus.

14 Décembre 1894

Les ouvriers travaillent avec activité pour terminer les travaux de notre nouvel hôtel des postes, télégraphes et téléphones; selon toute vraisemblance, il sera ouvert au public lundi prochain **17 décembre**.

Ayant donné le 15 novembre la description détaillée de l'aménagement intérieur, nous n'avons pas à y revenir; les câbles télégraphiques et téléphoniques, aux mille couleurs, déjà sur leurs rosaces, sont prêts à desservir les 21 postes télégraphiques et les 20 abonnés du téléphone, les appareils sont en partie installés, les tables et casiers des postes sont en place et les peintres donnent les derniers coups de pinceau. Les grillages sont posés, les guichets, au nombre de six, attendent les visiteurs, ainsi que les deux cabines téléphoniques.

Hier encore on pouvait croire que les boîtes aux lettres étaient enfin définitivement ouvertes, assez bas, sous la troisième baie de la rue de la Chancellerie; aujourd'hui il n'en est plus ainsi, la plaque de bois percée de deux ouvertures a été enlevée. Le passant, inquiet, ne comprend plus rien à ces tergiversations. A l'intérieur du bureau, faisant suite aux guichets de gauche, se trouvent deux autres boîtes, l'une pour les lettres, l'autre pour les imprimés.

Samedi, les ouvriers doivent avoir fait place nette pour permettre aux divers services de s'installer et de commencer leurs travaux lundi. Ce sera un beau jour pour le public trop longtemps parqué dans le sombre et étroit local de la rue du Château.

L'inauguration ne sera pas solennelle ni suivie d'un banquet. Nous nous contenterons de demander au service technique une horloge extérieure.

Les ouvriers travaillent avec activité pour terminer les travaux de notre nouvel hôtel des postes, télégraphes et téléphones, les fils des télégraphes et des quelques abonnés en fonctionnement rue du Château ont été rallongés jusqu'à la rue de la Chancellerie pour préparer la migration au jour du basculage.

Le maire a donné lecture d'un procès-verbal dressé, le 29 novembre dernier, pour constater la réception par l'administration des postes et télégraphes et la transmission au service technique de l'hôtel récemment construit en notre ville; puis il fait remarquer que ce procès-verbal contient décharge complète à ladite ville, relativement à la construction de cet hôtel.

En outre, il signale que la dépense prévue, d'après les devis, pour 169,459 fr. 31, ne s'est élevée, par suite des rabais consentis par les entrepreneurs, qu'à 156,546 fr. 88, d'où il est résulté un excédent de boni de 12,912 fr. 43 qui devra être déduit du montant des stipulations faites avec la ville et faire réduire proportionnellement les annuités convenues pour le remboursement de l'emprunt contracté spécialement pour ledit immeuble. Seulement, il appelle l'attention du conseil sur différents points accessoires qui restent à régler, notamment sur le trottoir à établir de compte à demi avec la ville, et sur l'éclairage du carrefour aux frais de la ville. Enfin, il pose la question de savoir s'il doit être ou non procédé à une inauguration officielle en indiquant que le ministre, consulté, a fait connaître qu'il ne pourrait y concourir et qu'il avait délégué, pour le représenter, M. Caël, inspecteur général de son administration. Cette communication donne lieu à des explications fournies par le maire qui déclare que les réserves de droit consignées au procès-verbal ci-dessus ne doivent concerner que l'architecte et les entrepreneurs, sans la ville. Puis le conseil donne acte de l'ensemble et délègue sa commission de la voirie, avec pleins pouvoirs, pour la solution des questions de trottoirs et d'éclairage restant à trancher, en déclarant renoncer à l'inauguration officielle.

Le bureau de Postes et Télégraphe a été ouvert au public lundi 17 décembre 1894.



Carte postale ancienne de l'Hôtel des Postes. Photo d'un Standard téléphonique type à cette époque.

Les câbles télégraphiques et téléphoniques, aux mille couleurs, déjà sur leurs rosaces, sont prêts à desservir les **21 postes télégraphiques et les 20 abonnés du téléphone**, (14 abonnements en réalité). A l'intérieur du bureau, faisant suite aux guichets de gauche, se trouvent deux autres boîtes, l'une pour les lettres, l'autre pour les imprimés.

Chaque paire de fils de chaque abonné est accrochée sur un des trois mats, contrairement à d'autres édifices homologues qui incorporent des constructions en forme de tourelles. À la suite de l'évolution des moyens de communication, ces poteaux ont été enlevés depuis.

Les fils descendent ensuite dans l'édifice jusqu'au standard téléphonique où chaque abonné avait un numéro d'ordre.

La Ligne Fontainebleau-Paris a aussi été prolongée vers le nouveau bureau. Il n'y avait qu'une seule ligne pour écouler le trafic entre Fontainebleau et Paris, il faut maintenant envisager d'ajouter une autre liaison.

L'installation des services dans le nouvel hôtel des postes, télégraphes et téléphone, s'est faite samedi matin sans tambours ni trompettes, presque subrepticement, pour ainsi dire par alerte.



Dès 1885, des cabines téléphoniques sont ouvertes sur les réseaux de l'Etat et à partir de 1889 sur l'ensemble des réseaux français. Elles sont alors particulièrement imposantes.

Pour éviter toute fraude éventuelle, des dispositions techniques et commerciales sont prises pour que l'utilisateur du téléphone public règle effectivement le coût de sa communication avant que celle-ci ne soit établie.

Cette cabine est équipée d'un téléphone de fabrication d'Arsonval, il fallait parler devant la planchette de l'appareil et porter aux oreilles les deux écouteurs, bien refermer la porte pour être isolé phoniquement. Pour le confort, les cabines étaient équipées de deux accoudoirs pour reposer les bras car les écouteurs étaient très lourds.

Un peu plus tard, les abonnés payaient leur communication par carte d'abonnement, par timbre-téléphone ou encore par bulletin de conversation.



Le nouveau bâtiment des "Postes et Télégraphes".

Son architecture évoque les bâtiments de l'ancienne volière de Catherine de Médicis (voir "[Fontainebleau le temps des jardins](#)" par V. Droguet directeur du patrimoine du Château de Fontainebleau). C'est sous Louis XV qu'ont été dénaturées la plupart des constructions qui entourent le jardin de Diane; on détruisit alors la galerie des Chevreuils dont la façade était parallèle à celle de la galerie des Cerfs, et l'orangerie qui reliait ces galeries et fermait le jardin. Ce sont les arcs de l'ex-orangerie qui inspiraient l'architecte [Boussard](#) pour aménager le mur côté jardin de Diane.

S'il est en apparence insignifiant, nous trouvons bizarre ce bâtiment à cause du rapprochement : qu'en l'an IX (1800-En 1801) la « poste aux lettres » était [Bons-Enfants](#) (Rue Grande), c'est-à-dire tout près du splendide hôtel des postes, télégraphes et téléphone, inauguré en 1895. A 95 ans de distance, le bureau est donc revenu presque au même endroit mais combien changé; le square n'existait pas, la place non plus et des maisons s'élevaient là où est la grille bordant le jardin de Diane.

Disons aussi que la poste aux chevaux une institution qui paraît antédiluvienne était, en 1800, installée rue de France, et en 1803, rue Jean-Jacques (rue Ferrare actuelle, qui s'est appelée aussi auparavant, rue de Bourbon). Plus tard, elle fut à l'hôtel de la Galère, boulevard Magenta (précédemment; rue du Gouvernement de l'Obélisque, de Nemours, de la Liberté). Que de noms successifs pour une même voie !



Souvenir du temps où on pouvait se garer à bicyclette ou à cheval devant le bureau de poste !

À l'ouverture du nouveau centre, le tramway était en cours d'installation, il a été ouvert en 1896.

De 1896 à 1953, Fontainebleau et son agglomération ont été desservies par le tramway.

Marcel Proust la Recherche.

La mère de Marcel, Jeanne Weill, si importante dans une œuvre largement autobiographique, est en effet intrinsèquement liée à Fontainebleau.

Sa famille s'y était installée au début du XIX^{ème} siècle et c'est là, dans la proximité de la Cour impériale, qu'elle avait commencé à faire fortune.

Provenant d'Alsace, la famille Weill s'était en effet établie à Fontainebleau, autour du château, pour y développer son activité de faïencerie.

Lazare Weil arrière-arrière grand-père de Marcel Proust, était inhumé au cimetière juif de Fontainebleau. Mais c'est plus profondément que les figures majeures du « personnel » romanesque proustien doivent au pays bellifontain.



Proust

J'ai raconté sur ce site une page sur [Proust et le téléphone](#), le lien de cet auteur avec les télécommunications.

...

Que fait Marcel Proust à Fontainebleau en octobre 1896 ? Il téléphone depuis le bureau de poste ! À qui ? À sa mère bien sûr !

La conversation terminée, il en tire un « petit récit » à peine romancé qu'il joint à une lettre à sa mère, « petit récit que je te demande de garder et en sachant où tu le gardes car il sera dans mon roman ». À la recherche du temps perdu ne commencera à paraître qu'une quinzaine d'années plus tard mais le jeune Proust ne doute pas que l'expérience téléphonique qu'il vient de vivre alimentera son œuvre future.

Après un court passage à Paris, **Marcel Proust** se rend en Bretagne, d'abord à Belle-Île-en-Mer, puis à Beg-Meil (Finistère) où il commence la rédaction de *Jean Santeuil*. En 1896, il passe quelques semaines au Mont Dore en Auvergne.

A 23 ans, Proust arrive à l'Hôtel de France et d'Angleterre à Fontainebleau, le 19 octobre 1896, après bien des projets de départ avortés.

Léon Daudet, le fils aîné de l'auteur des *Lettres de mon Moulin*, séjourne à Fontainebleau à l'hôtel de France et d'Angleterre (aujourd'hui l'hôtel de Londres, à l'Automne 1896 pour y écrire son futur roman à succès, *Suzanne*. Ce brillant polémiste y aurait rencontré par hasard Marcel, qui travaillait sur une ébauche de son premier roman, *Jean Santeuil*, dans lequel il raconte le fameux passage du **téléphonage**.

(Vous pouvez voir une plaque en façade de l'hôtel de Londres qui rappelle le séjour de Marcel Proust en 1896)

À peine arrivé à Fontainebleau, Marcel veut repartir, craignant de ne pouvoir se faire à son nouvel environnement. Il l'écrit à sa mère, qui lui conseille de rester quelque temps, et de voir s'il peut « s'acclimater ». Le mardi matin 20 octobre, il s'entretient avec elle au téléphone, et rédige immédiatement les pages intitulées : « Jean à Beg-Meil. I. Le téléphonage à sa mère », pages qu'il lui envoie le mercredi 21 octobre par courrier.

Marcel dédaigne les nouveautés mécaniques, à preuve, cette lettre de sa mère, datée du **21 octobre 1896, au lendemain de leur premier « téléphonage » entre Paris et Fontainebleau** : « Que de pardons tu lui [au téléphone] dois pour tes blasphèmes passés. Quels remords d'avoir méprisé, dédaigné, éloigné un tel bienfaiteur ! Entendre la voix du pauvre loup — le pauvre entendre la mienne ! »

Bienfaisante et à la fois déchirante — car la distance et l'absence de l'être aimé se font sentir de plus belle.

Le « *drame du téléphone* » est représenté dans l'Urtext (texte original) de la *Recherche du temps perdu*, dans les pages de Jean Santeuil.

La scène clef se déroule durant le séjour de Jean à la station balnéaire de Beg-Meil. L'origine autobiographique de ce passage, rapporté dans la biographie de George Painter, serait le séjour de Proust à Fontainebleau en compagnie de Lucien Daudet, en octobre 1896. C'est par un jour de mauvais temps et de fâcherie entre les amis qu'un Proust déjà malingre cherche désespérément à avoir sa mère au téléphone. Proust saisit d'emblée l'importance de cet épisode et son intérêt romanesque. L'expérience de la voix désincarnée qu'impose le médium téléphonique offre au jeune écrivain un défi technique mais aussi des opportunités offertes par son usage drôlement imparfait, gouverné par le malentendu, les contretemps, les raccrochages. Aux frontières de cet espace médiatisé où l'étiquette n'a pas encore pris ses repères, le mélodrame et le pathos sont continuellement en proie au comique et côtoient la farce. Dans Jean Santeuil, Proust met en scène tous les éléments de base (interruptions, légers contretemps), mais le ton reste dominé par le pathétique, par une note de désespoir tragique :

Alors il se représente sa mère sonnante au téléphone, l'appelant, ne comprenant pas pourquoi Jean ne lui répond pas [...]. Mais commotionnant, clair, voici le timbre qui sonne, résonne, semble courir ça et là. Vite il met le tube à l'oreille. La voix forte et dure d'un garçon : « Est-ce M. Santeuil ? » Sans doute on parle pour sa mère, pendant qu'on lui fait prendre le cornet, qu'elle se hâte toute troublée. Une autre voix forte et dure d'un autre garçon. Puis tout d'un coup — c'est comme si tout le monde s'étant allé de la chambre il tombait dans les bras de sa mère — vient là tout contre lui, si douce, si fragile, si délicate, si claire, si *luminieuse* — un petit morceau de glace brisée — la voix de sa mère. « C'est toi, mon chéri ? » C'est comme si elle lui parlait pour la première fois, comme s'il la ret après la mort dans le paradis. Car pour la première fois, il entend la voix de sa mère.

Proust étire l'incident pour en extraire toute la moelle dramatique. La voix isolée dans l'espace-temps téléphonique ne se résume pas à la transmission de données ; elle établit une présence dialogique qui confirme l'écouteur autant que l'écouté.

Le narrateur de Jean Santeuil explique le mécanisme psychique du désir de voir un lieu.

C'est dans un fragment « [Dîner en ville] », rédigé peu après son séjour à Fontainebleau à l'automne 1896. Il déclare son désir de revoir la forêt :

« Aujourd'hui par ce jour d'automne je voudrais voir une forêt : ces arbres jaunés que je désire, que je sens, je voudrais me promener sous eux, et que les choses viennent assouvir la faim de mon esprit ». Le narrateur ne décrit pas un endroit réellement observé mais il en dessine la « figure » dans son imagination : *Combien alors le plaisir serait plus profond, [...] plus difficile à satisfaire, puisqu'il n'y a qu'une chose au monde qui peut le satisfaire, un endroit unique, vivant, personnalité qui ne se retrouve à nul autre endroit du monde, faite de l'âge de ses rues, de leur ouverture sur la forêt, des traits des collines, de la figure de la plaine, cette chose unique qu'est un lieu, individualité symbolisée par son nom qui n'est en effet à aucun autre : Fontainebleau, nom doux et doré comme une grappe de raisin soulevée ! Ce lieu auquel je pense tant, que je désire tant voir, existe : lui, tel que le détermine sa distance de Paris, œuvre de la vie qui lui a jauni telle ou telle maison, donné telles ou telles autres dans les quartiers neufs, ajoutée de nouveaux arbres, cassée d'autres, projetée au travers du chemin ou jetée sur tel autre, l'inflexion de la Seine qui se courbe ici et passe, sans quais ni ports, douce et nue entre les bois.*

Le narrateur propose plusieurs images comme autant de « signifiés » de ce site (« l'âge de ses rues », « ouverture sur la forêt », « traits des collines », « la figure de la plaine »). Le « signifiant » (« nom doux et doré comme une grappe de raisin soulevée ») n'est pas moins important car aucun autre lieu ne porte un nom d'une telle sonorité. Ce « rapport actif entre signifiant et signifié », défini par Gérard Genette comme « l'état poétique du langage », soutient l'existence du lieu même qui est désigné par un nom propre. Fontainebleau devient « un endroit unique » qui possède sa « personnalité ». « Cette chose unique qu'est une ville ou un lieu », redira-t-il plus loin. Il s'agit de l'existence réelle de Fontainebleau, composé de plusieurs topographies. S'impose ici la croyance ontologique au lieu, motivée par la sonorité du nom du lieu ...

(Dans sa vie réelle, Marcel Proust ne semble pas avoir s'être réjoui à Fontainebleau. Dans une lettre à sa mère écrite de Fontainebleau, datée du 21 octobre 1896, il remarque : « Ce que j'ai vu ne m'a pas plu. La simple lisière de bois que j'ai vue est toute verte. La ville n'a aucun caractère »)

La voix altérée de Jeanne, Marcel ne l'entend vraiment que six ans plus tard, au téléphone, alors qu'il séjourne à Fontainebleau : Jeanne Proust venait de perdre son père.

Revenons où il l'écrit à sa mère, qui lui conseille de rester quelque temps, et de voir s'il peut « s'acclimater ». Le mardi matin 20 octobre, il s'entretient avec elle au téléphone, et rédige immédiatement les pages intitulées : « Jean à Beg-Meil. I. Le téléphonage à sa mère », pages qu'il lui envoie le mercredi 21 octobre par courrier. Voici la réponse de Jeanne à cet envoi :

Mon chéri,

Ce matin j'ai reçu ton petit mot puis ton manuscrit. Comme je tenais à te parler au téléphone et que je n'étais sûre de toi que le matin j'ai laissé les pages sous enveloppe et viens seulement de les lire. Elles sont bien douces mais bien tristes, mon pauvre loup. Elles me font souffrir en pensant à la tristesse que tu as éprouvée. Mais le récit d'une arrivée à l'île du Salut par un déporté ne doit pas être plus navré ! Moi qui n'aime pas les secs, me voici réduite à te souhaiter tel plutôt que de te voir te laisser envahir ainsi par une mélancolie trop tendre. « Monsieur ne pourriez-vous pas la rendre muette ? » — pas ta mélancolie — parce qu'elle « s'exprime très bien » — mais toi, qui as besoin de te faire un cœur « moins facile et moins tendre ».

Jeanne aurait sans doute préféré que Marcel lui envoie des pages qui soient plus en accord avec sa conception de la littérature, et des pages surtout moins tristes.

Elle aurait souhaité que son fils lui écrive dans le même esprit qu'elle-même écrivait à sa mère, qu'il écrive des lettres sévignéennes par le ton, des lettres qui paraissent plus enjouées, comme celles qu'il lui destinait à 17 ans. Elle préfère un fils plus « sec », moins tendre. Bref, ce que Marcel lui donne à lire, tant dans ses récits de fiction que dans ses lettres, ne lui plaît pas vraiment. Elle sent bien qu'une part de son fils lui échappe, qu'il cherche à se démarquer de la lignée épistolaire féminine de sa famille, qu'il tente de trouver sa propre voie d'écriture, plutôt que d'écire des lettres comme sa grand-mère et comme sa mère.

Avec l'épisode de Fontainebleau, Proust, de son côté, ressent clairement, pour la deuxième fois, à quel point Jeanne n'est plus la même. Sous le masque de convenance et de connivence qu'elle porte encore, sous le vernis de son écriture épistolaire, Marcel perçoit lui aussi une souffrance, plus grande encore que la sienne. Les deux lettres des 21 et 22 octobre sont capitales. Dans la première, Marcel décrit la position inconfortable de son lit, l'impossibilité de dormir, la déception qu'il éprouve devant le bois qui entoure l'hôtel, tout vert, sans coloris automnaux, une angoisse immense accrue par l'hostilité des voyageurs et des résidents à qui il ne peut parler de sa maladie, sans livres à lire, loin des siens, désarmé, immensément triste. N'est-ce pas là le « malade obligé de partir en voyage » que Proust décrit dans les premières phrases de la Recherche ? Dans cette lettre, Marcel est, lui aussi, celui qui doit « rester toute la nuit [à l'hôtel] à souffrir sans remède ». Il écrit à sa mère : « Jamais je crois aucune de mes angoisses d'aucun genre n'a atteint à ce degré. Je ne peux pas essayer de le raconter ». Il prend prétexte du prix des chambres à l'hôtel pour demander à Jeanne s'il ne ferait pas mieux de quitter les lieux : « Je suis étonné que tu ne me parles pas du prix de l'hôtel. Si c'est exorbitant ne ferais-je pas mieux de revenir. Et de Paris je pourrais tous les jours aller à Versailles travailler ». Elle lui répond dans sa lettre du 21 octobre : « Ton père désire toujours beaucoup savoir comment Versailles te réussirait. Si tu t'y trouvais bien c'est là que j'irais chercher une maison et l'installer d'avance ».

Proust écrit alors, dans un fragment qui contient à la fois les thèmes du chemin de fer, des lieux à apprivoiser, de l'œuvre à faire et de la voix à jamais brisée de sa mère :

Je n'ai toujours pas reçu les livres que Reynaldo devait me faire envoyer de sorte que je n'ai toujours rien à lire. J'en suis quitte pour reprendre de temps en temps la Du Barry. Mais comme je l'avais (par erreur) en chemin de fer elle garde pour moi dans l'odeur du wagon l'amertume du départ. Tu n'as pas été la même hier au téléphone. « Ce n'est plus ta voix. » Non je ne m'installerai plus à Versailles ni nulle part. Si je ne reste pas à Fontainebleau je reviendrai à Paris et rien bougerai plus que quand on ne pourra pas faire autrement, quand nous nous déplacerons tous. Mais je prendrai une chambre aux Réservoirs ou peut-être dans un hôtel moins luxueux d'un endroit moins beau, et tous les jours j'irai y travailler. Mais je n'ai plus confiance dans les villégiatures : ici du moins je puis aisément revenir et je serais soigné si j'étais malade. (Fontainebleau, jeudi matin 22 octobre 1896)

Le regard de Jeanne avait changé depuis la mort de sa mère ; cette fois, Proust entend une voix qui n'est plus la même depuis la mort de Nathé Weil, survenue le 30 juin 1896. La mort qui, chaque fois, est venue meurtrir Jeanne Proust, regard et voix qui ont déraillé. Cet événement a tellement marqué Proust qu'il s'en confie à Antoine Bibesco six ans plus tard, le 4 décembre 1902, après que celui-ci eut perdu sa propre mère :

Mon petit Antoine

J'avais beau penser tout le temps à ton chagrin et l'imaginer cruellement, quand j'ai reçu ta pauvre lettre, quand j'ai vu ta petite écriture entièrement changée presque pas reconnaissable, avec ses lettres diminuées rétrécies, comme des yeux qui sont devenus tout petits à force de pleurer, ça été pour moi un nouveau coup comme si pour la première fois j'avais la sensation nette de ta détresse. Je me rappelle que quand Maman a perdu ses parents, [ce] qui a été pour elle une douleur après laquelle je me demande encore comment elle a pu vivre, j'avais eu beau la voir tous les jours et toutes les heures chaque jour, une fois que j'étais allé à Fontainebleau je lui ai téléphoné. Et dans le téléphone tout d'un coup m'est arrivée sa pauvre voix brisée, meurtrie, à jamais une autre que celle que j'avais toujours connue, pleine de fêlures et de fissures ; et c'est en en recueillant dans le récepteur les morceaux saignants et brisés que j'ai eu pour la première fois la sensation atroce de ce qui s'était à jamais brisé en elle. (Jeudi [4 décembre 1902], III, 182-184. Nous soulignons.)

Les signes, les traces du chagrin, dans l'écriture et dans la voix : rien ne perturbe davantage Proust que ces failles, qui brisent et transforment à jamais un ton. En février 1906, après la mort de Jeanne, il écrit encore ceci à Anna de Noailles : « Moi qui ne croyais pas aux anniversaires, le jour de l'an a eu sur moi une puissance d'évocation terrible. Il m'a tout d'un coup rendu les mémoires de Maman que j'avais perdues, la mémoire de sa voix » Jacques Derrida, dans un entretien accordé à Mireille Calle-Gruber, revient sur La carte postale et sur les questions de l'écriture, de la destination, de l'altérité :

Le plus difficile, lorsque j'écris, ce n'est pas de savoir, bien que la question soit importante, si j'ai quelque chose à dire : au fond, importe moins le contenu de ce que je pourrais dire que le ton, la posture, la pose, l'attitude à trouver. C'est-à-dire l'adresse, toujours. Ce qui règle un ton ce n'est pas d'abord soi-même, c'est celui ou celle à qui on s'adresse. Il s'agit donc d'accorder ce ton à l'autre ; le ton vient de l'autre. Dans La Carte postale, cela est thématiquement à partir d'une notion hœlderlinienne : Wechsel der Töne, le changement de ton. Toujours il s'agit de savoir comment donner un ton, stabiliser ou changer un ton.

Ce qui brise un ton, une voix, et nous la rend ensuite un peu étrangère, ce ne peut être que la mort d'une personne aimée. La mort des parents de Jeanne, Proust la voit, l'entend et la lit dans le ton de sa mère, transformé à jamais. Il pressent évidemment sa mort à elle, et ne croit pas pouvoir y survivre, tant la douleur serait insupportable. Proust parle d'une « sensation atroce », celle d'avoir entendu dans le récepteur les « morceaux saignants et brisés » de la voix maternelle, comme si la mère toute-puissante qu'il connaissait jusqu'alors venait d'être disséquée, révélant au fils des parties cachées de son être, à « jamais brisées en elle ». Ce nous cherchons à savoir par rapport à cette expérience douloureuse vécue par Proust, dont les lettres gardent la trace, c'est comment le fils va s'accorder à changement de ton maternel, étant donné que, comme le dit Derrida, « ce qui change un ton ce n'est pas d'abord soi-même, c'est celui ou celle à qui on s'adresse ». En quoi les lettres de Proust de cette période, à la suite de la mort de Nathé Weil, sont-elles différentes de celles qu'il écrivait à sa mère et à ses grands-parents lorsqu'il était adolescent ? Une interprétation est possible en se référant une fois de plus à la Recherche. Ces deux événements — le regard et la voix brisée de Jeanne —, perçus à six ans de distance dans sa vie, Proust les réunit dans le même passage de son œuvre, le changement de voix de la grand-mère précédant, dans la fiction, l'altération du regard. Le narrateur est à Doncières, il entre en communication téléphonique avec sa grand-mère, au bureau de poste du village : *Tout d'un coup j'entendis cette voix que je croyais à tort connaître si bien, car jusque-là, chaque fois que ma grand-mère avait causé avec moi, ce qu'elle me disait je l'avais toujours suivi sur la partition ouverte de son visage où les yeux tenaient beaucoup de place, mais sa voix elle-même, je l'écoutais aujourd'hui pour la première fois. [...] Elle était douce, mais aussi combien elle était triste, d'abord à cause de sa douceur même, presque décantée, plus que peu de voix humaines ont jamais dû l'être, de toute dureté, de tout élément de résistance aux autres, de tout égoïsme ; fragile à force de délicatesse, elle semblait à tout moment prête à se briser, à expirer en un pur flot de larmes, puis l'ayant seule près de moi, vue sans le masque du visage, j'y remarquais, pour la première fois, les chagrins qui l'avaient fêlée au cours de la vie.* (Recherche, Pléiade, II, 433)

L'écrivain ajoute aussitôt ces lignes, auxquelles font écho les lettres de Fontainebleau :

Les commandements ou les défenses qu'elle m'adressait à tout moment dans l'ordinaire de la vie, l'ennui de l'obéissance ou la fièvre de la rébellion qui neutralisaient la tendresse que j'avais pour elle, étaient supprimés en ce moment et même pouvaient l'être pour l'avenir (puisque ma grand-mère n'exigeait plus de m'avoir près d'elle sous sa loi, était en train de me dire son espoir que je resterais tout à fait à Doncières, ou en tout cas que j'y prolongerais mon séjour le plus longtemps possible, ma santé et mon travail pouvant s'en bien trouver) ; aussi, ce que j'avais sous cette petite cloche approchée de mon oreille, c'était, débarrassée des pressions opposées qui chaque jour lui avaient fait contrepoids, et dès lors irrésistible, me soulevant tout entier, notre mutuelle tendresse. Ma grand-mère, en me disant de rester, me donna un besoin anxieux et fou de revenir. Cette liberté quelle me laissait désormais, et à laquelle je n'avais jamais entrevu qu'elle pût consentir, me parut tout d'un coup aussi triste que pourrait être ma liberté après sa mort (quand je l'aimerais encore et qu'elle aurait à jamais renoncé à moi). (Recherche, Pléiade, II, 433-434)

Dans l'épisode de Fontainebleau, le lecteur de la correspondance peut voir exactement le même scénario que celui développé dans la Recherche : Jeanne, en disant à son fils de rester à l'Hôtel de France et d'Angleterre encore quelque temps, provoqua chez lui le désir inverse : il eut un « besoin fou et anxieux de revenir », l'idée de liberté face à sa mère lui ayant alors paru aussi triste qu'il eût pu être sa liberté après sa mort, « quand il l'aimerait encore et quelle aurait à jamais renoncé à lui ». Marcel perçoit pour la première fois, au téléphone, dans la distance, ce qui est à jamais brisé en Jeanne, et il revient à sa mère, préférant ainsi renoncer à sa liberté pour retourner vivre près d'elle. Symboliquement, cette lettre où Proust lui écrit : « ce n'est plus ta voix » est extrêmement importante, puisqu'il ajoute tout de suite après : « Non je ne m'installerai plus à Versailles ni nulle part. Si je ne reste pas à Fontainebleau je reviendrai à Paris et n'en bougerai plus que quand on ne pourra pas faire autrement, quand nous nous déplacerons tous »

En 1898 on dénombre **36 abonnés** au téléphone à Fontainebleau.

Encore en 1899 les publicités mentionnent "Téléphone" sans afficher de numéro, car à cette époque il y avait peu de téléphones d'installés : 22 à Fontainebleau à l'ouverture de l'Hôtel des Postes fin 1895 et 36 fin 1898 .

L'opératrice du bureau était chargée de mettre en relation manuellement l'abonné demandeur avec l'abonné demandé.

Les premières années, quand le nombre d'abonnés était faible, il suffisait de demander le nom du correspondant pour que l'opératrice fasse elle-même la correspondance du nom avec son emplacement sur le standard .

Avec la croissance du téléphone, l'abonné demandeur devait demander le numéro de son correspondant et non plus Mr ou Mme X, ce qui généra pas mal de protestations .



En 1897 On compte alors en France 11.314 abonnés, dont 6.425 à Paris.

Dans les environs de Fontainebleau à la même période, il s'est passé la même chose, voici les faits et principaux événements relevés dans le journal l'Abeille de Fontainebleau :

Nemours. A été reliée au fil, de Fontainebleau-Paris en 1893, ce qui occasionne la plus grande gêne dans les communications de Fontainebleau avec Paris,

A Melun. L'administration des postes et des télégraphes a autorisé la création d'un réseau téléphonique urbain à Melun et utiliser la ligne Fontainebleau-Paris

A Meaux. Inauguration du téléphone, "De beaux et de nombreux résultats, a dit M. Prévét, attestent depuis dix ans sa vitalité".

Montereau Est relié à Paris par un fil téléphonique direct en 1893.

Sens demandant la création du téléphone, ce fil serait mis, quand faire se pourrait, à la disposition de Fontainebleau. Les travaux de pose pour la ligne téléphonique de Sens sont commencés; espérons donc, si ce n'est pour cette saison, du moins pour l'année prochaine ! Seulement il y aura, aux environs de Sens, tout un petit réseau téléphonique secondaire; de la sorte, Fontainebleau n'aura peut-être pas autant de facilités qu'on l'espérait pour se servir du fil de Sens quand le nôtre sera surchargé, comme il arrive souvent pendant l'été.

L'Administration des Télégraphes fera procéder prochainement à la construction d'un circuit téléphonique de Montereau à **Montigny-Lencoup**.

Larchant. Nous avons annoncé déjà qu'un bureau télégraphique avait été créé; il commencera à fonctionner le samedi 25 courant 1893.

Novembre 1893 Nous lisons dans le compte rendu donné par le "*Nouvelliste*", de la séance tenue lundi dernier par le conseil municipal de Melun : « A propos des recettes de la ligne téléphonique, M. Wichard expose que selon des explications qui lui ont été fournies, plusieurs communes de l'arrondissement ont leur téléphone greffé sur celui de Melun. » Plusieurs conseillers, notamment M. Rossignol, trouvent que l'administration n'aurait pas du autoriser cet abus, surtout après le refus fait à la ville de Melun, par la ville de Fontainebleau, qui s'est dérobée à semblable service. » M. le maire se souvient qu'il est député, aussi engage-t-il ses collègues à ne point faire de misères aux communes voisines : Ponthierry, Lieusaint, Moissy-Cramayel, Chaumes Certainement, dit-il, elles profitent des avantages obtenus avec nos ressources particulières; mais demander une décharge, cela calerait des ennuis à nos concitoyens des environs pour avoir la satisfaction d'être remboursés une année plus tôt. Soyons-donc, avec eux, meilleurs voisins que ne l'a été Fontainebleau. » La municipalité et le conseil municipal ne manqueront pas, nous l'espérons, de relever ces insinuations, inexacts de tous points. Dès aujourd'hui, cependant, nous croyons pouvoir dire que la ville de Fontainebleau n'a pas eu à se dérober à aucune obligation, puisqu'elle n'a aucun traité avec l'administration des téléphones et que, d'autre part, *plusieurs localités ont été branchées sur son fil téléphonique, notamment Nemours, Souppes, Sens, et d'autres villes.* En toutes circonstances, d'ailleurs, la ville a donné des preuves de bon voisinage : le département et les communes riveraines en peuvent témoigner.

Pour évoquer comment se font les installations dans d'autres communes, allons au bureau de poste à Montigny :

Jadis, le bureau de poste le plus proche était à **Bourron** et assurait aussi la distribution du courrier et on savait que Bourron était déjà équipé du télégraphe en 1882. Cependant, les Montignons se plaignaient de son éloignement d'autant que le tourisme et les résidences secondaires se développaient. Lors de l'été 1880, une pétition signée par 60 personnes représentant leurs familles, demande au Conseil municipal la création d'un bureau de poste à Montigny. A l'automne suivant, l'enquête est faite et le conseil municipal du 30 novembre constate que le besoin d'un bureau de poste est avéré et renforcé par l'installation de la « fabrique » de dynamite établie à Cugny. Le maire fait donc la demande auprès de l'administration des Postes et Télégraphe. La commune doit prendre l'engagement de trouver un gérant, d'en assurer la rétribution et de fournir un local convenable ainsi que le matériel de bureau nécessaire. Le maire s'est enquis d'un éventuel gérant qui demande un salaire annuel de 400 Fr, le coût du matériel est évalué à 40 Fr. Un généreux Montignon offre à la commune l'usage gratuit pour trois ans de la maison qu'il possède rue du Paradis. Le conseil municipal statue que : « Alors le conseil ne pouvant prendre une telle charge pour la commune, décide qu'une somme de 200 Fr sera payée par an par la commune pour traitement de l'agent chargé de ce service, laissant le surplus ainsi que les frais d'installation à la charge des personnes intéressées qui devront se cotiser à ces fins ». Et le projet s'enlise...

En mars **1891**, le directeur des postes et télégraphe de Seine et Marne demande si la commune consentirait à souscrire aux engagements nécessaires pour obtenir un bureau télégraphique pour un coût d'installation de 800 Fr environ, plus une indemnité annuelle de 350 Fr à verser à Bourron dont on utilisera le fil. Ce bureau exclusivement télégraphique nécessite aussi la rémunération d'un gérant, et celle d'un porteur de télégrammes. Le conseil considère que ce service est insuffisant, voire inutile, puisque la gare de Montigny reçoit et expédie les dépêches. Il refuse de prendre cet engagement tant qu'il ne sera pas question d'un bureau de poste ordinaire.

Il faut attendre février 1892, et une nouvelle pétition, pour faire avancer la question.

Les conseillers constatent que le volume de correspondances augmente et justifie un bureau de poste et télégraphe. Et d'ailleurs, le bureau de **télégraphe privé de la gare** rapporte une somme de 600 Fr par an. Il est donc décidé de demander un bureau de poste, en offrant à l'administration le loyer de la directrice pendant dix ans et en payant tous les frais de la première installation. La commune de La Genevraye et la société des explosifs de Cugny offrent ensemble une subvention annuelle de 140 Fr. Les 600 Fr que rapporteront de télégraphe qui sera détaché de la gare devraient rassurer l'administration des postes, d'autant que le village compte maintenant au moins 1200 habitants pendant la belle saison.

Au mois d'avril suivant, les conditions d'ouverture de ce bureau de poste sont fixées par l'administration : la commune s'engage à fournir pendant dix-huit ans, les locaux nécessaires au service et au logement du receveur et à faire l'achat d'un indicateur spécial de 33 Fr.

Le conseil prend les engagements et charge le maire de finaliser la création du bureau. Le maire propose la candidature des Postes de Melle Boué qui a fait un stage à la poste, et les conseillers, qui la connaissent bien, la soutiennent.

Ce n'est donc qu'en **février 1894** qu'est autorisée la création d'une recette simple des postes de troisième classe dans la commune de Montigny sur Loing ».

La commune fournit gratuitement pour 18 ans les locaux nécessaires et le logement du titulaire. Le maire propose une maison « au centre de la commune » qui est à louer 350 Fr par an, pour un bail de 18 ans. La commune de La Genevraye et le directeur de la dynamiterie de Cugny participent à la dépense pour 120 Fr par an. Et à Montigny comme à Bourron on ne recense toujours pas de téléphone en 1894.

Cette location devait donc se terminer en 1912, la maison appartenait alors à la famille Mandion. Ce local est à l'angle de l'avenue de la Gare et de la rue Montgermont et visible sur les anciennes cartes postales. Il est aujourd'hui commerce d'alimentation.



En 1899, à Montigny est ouvert un bureau téléphonique sans cabine.

1894 L'Administration des télégraphes fera procéder prochainement à la construction d'une ligne **téléphonique à Bourron**.

1896 L'Administration des télégraphes fera procéder prochainement à la construction d'un circuit téléphonique de Montereau à Saint-Mammès.

La ville de Melun va devenir le centre d'un réseau téléphonique important, d'après ce que nous apprend « La République ». Après pourparlers avec l'administration des postes et télégraphes, le conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Melun a pris l'engagement de verser à l'administration la somme nécessaire pour l'établissement d'un réseau téléphonique reliant le bureau de poste de Melun aux bureaux de Brie-Comte-Robert, Tournan, Mormant, Le Ghâlelet, Perthes, Chaumes, Dammarie, Chailly, Goubert, Guignes, La Chapelle- Gauthier et Sivry. Par suite de cette déclaration, toutes les communes sus-indiquées seront, dans un avenir très prochain, reliées au chef-lieu du département sans avoir à effectuer aucun déboursé.

Les Monterelais sont désolés et ils expriment ainsi leur mécontentement : « Une équipe d'ouvriers télégraphistes est, depuis quelques jours, occupée à placer, déplacer et replacer les fils télégraphiques et téléphoniques accrochés aux murs de la ville : nos rues, et surtout la Grande-Rue, semblent tendues d'immenses toiles d'araignée. C'est fort laid, mais le progrès a ses exigences et il faut s'incliner, bien que dans les villes voisines, Melun, Fontainebleau, Sens, etc., les fils télégraphiques ne soient certainement pas aussi visibles.

1897 Par suite de l'augmentation incessante des services des postes, télégraphes et téléphones dans toutes les villes importantes, les locaux primitifs deviennent insuffisants. Fontainebleau a pris la tête du mouvement en Seine-et-Marne et a eu la bonne idée de changer assez promptement son bureau borgne de la rue du Château pour le vaste hôtel de la place Denecourt.

Nous ne sommes pas étrangers au mouvement d'opinion qui s'est produit alors et croyons que personne ne peut se plaindre du nouvel état de choses. Si cependant, les habitants du nord de la ville un peu plus éloignés, maintenant. Mais nous espérons bien que, malgré la dépense, on les dotera d'un bureau auxiliaire très utile, sur la place de l'Etape-aux-Vins.

A son tour, la ville de Melun sent la nécessité d'agrandir son bureau de postes; l'administration demande, par la voie des journaux, un immeuble bien situé et suffisamment spacieux. Espérons qu'elle le trouvera.

1898 Etablissement d'un circuit téléphonique, entre Montereau et Saint- Mammès.

Création d'un circuit reliant Chartrettes et Bois-le-Roi avec Melun.

Création d'un circuit reliant Marlotte au bureau de Bourron. Ce réseau comprendra une cabine téléphonique publique.

Etablissement de circuits téléphoniques destinés à mettre Fontainebleau en communication avec Melun et Montereau.

Par décision du 12 avril, le sous-secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes a autorisé la création à Fontainebleau d'une recette auxiliaire urbaine des Postes. Elle sera installée, comme nous l'avions demandé, place de l'Etape-aux-Vins.

1899 Pose des poteaux le long de la route de Melun à Chartrettes pour établir la ligne téléphonique qui doit relier directement Melun à Bois le Roi. Le téléphone fonctionne entre Melun et Bois-le-Roi, à la grande satisfaction des intéressés.

Construction d'une ligne téléphonique à Vilbert.

2 août 1899 , enfin le **second circuit** téléphonique reliant Fontainebleau à Paris et à l'étranger, est en service. Il fonctionne parfaitement.

Les postes téléphoniques des écluses d'Egreville, de Beau-Moulin, des Buttes, de Fromonville, d'Episy et de Bourgogne, sont ouverts à la télégraphie privée depuis

le 10 août. Ces postes admettent, au départ, tous les télégrammes présentés, mais ils n'accepteront, à l'arrivée, que ceux adressés a télégraphe restant ».

A peine le deuxième circuit téléphonique est-il établi que déjà il va falloir songer à réunir les fonds pour eu obtenir un troisième. Ceci n'est pas une plaisanterie. Oyez plutôt : Dans les conditions actuelles, le service téléphonique est bien assuré pour les besoins de Fontainebleau et les lignes s'y raccordant, telles que celles de Nemours, Marlotte, Bourron, Saint-Mammès et Chancepoix, mais ces besoins vont augmenter dans de notables proportions. D'abord le prix d'installation étant diminué d'un tiers, le nombre des abonnés va s'accroître; ensuite, les poteaux de la ligne de Thomery sont déjà posés, précédant de peu ceux de Moret, pu Souppes et de Château-Landon, car ces deux localités se sont entendues pour obtenir à brève échéance la création d'un réseau.

Petit à petit, le réseau départemental se construit, chaque commune s'équipe selon la demande.

Mai 1899 une première grève des Postes éclate à Paris pour demander une augmentation de salaire. Elles est durement réprimée par le sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, Léon Mougeot.

Aout 1899 Une ligne télégraphique a été établie la semaine dernière entre le palais de Fontainebleau et celui de l'Elysée à Paris, pour la correspondance particulière de M. le Président de la République.

Le 2 septembre 1899 , les membres du bureau et les présidents de section du Congrès des électriciens ont été reçu le matin par M. le Président de la République, qui les a retenu à déjeuner au palais de Fontainebleau

14 juillet 1900 Ouverture de circuit téléphonique entre Samois et Fontainebleau.

15 juillet 1900 Ouverture de circuit téléphonique entre Grcz-sur-Loing et Fontainebleau.

1901 Nemours, chef-lieu de canton, est desservi par la plus belle de nos routes nationales, la nationale 7, par le chemin de fer de Paris à Lyon, ligne du Bourbonnais, et bénéficie du télégraphe et du téléphone depuis 1893, il y avait très peu d'abonnés à cette époque.



Publicité de hôtel de l'Écu, le 31 octobre 1901 et de de l'usine Darley-Renault en 1907.



On peut voir les quelques câbles fixés sur les façades.

1901 Création d'une recette auxiliaire des postes dans la ville de Fontainebleau, quartier des Suisses, rue Grande, 167.

Fait divers : Les vols de fils de cuivre se continuent avec une ténacité rare. En trois semaines on en a dérobé plusieurs centaines de kilos, d'abord au polygone (100 kilos), puis entre Samois et Avon (110 kilos). En outre, jeudi dernier, on a enlevé, entre l'Obélisque et la croix de Saint- Hérem, le fil de la ligne téléphonique de Nemours-Chancepoix sur une longueur de 2 kilomètres; le poids en est de 184 kilos. Soit au total près de 400 kilos. En 2022 rien à changé, le progrès amène souvent des désagréments. Souhaitons que la généralisation de la fibre optique fasse disparaître ce soucis.

1898. — L'installation du circuit Montargis-Malesherbes - Paris a fait songer aux avantages de faire communiquer Montargis avec Pithiviers et Orléans. La dépense prévue est de 18 500 fr. Montargis, Malesherbes et Puisieux parmi les villes intéressées, ont émis un avis favorable et voté les sommes qui leur sont demandées. Le conseil de Pithiviers a également décidé d'emprunter les 3 000 fr qui représentent sa part à un taux ne dépassant pas 4 % et en remboursant en trois ans par annuités égales.

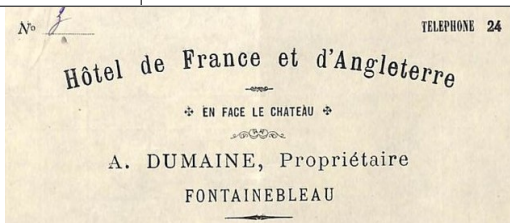
Le réseau national se construit :
le sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes a adressé une circulaire aux préfets comportant un projet de constitution de réseaux téléphoniques pour chaque département. Il invite les préfets à soumettre ces projets aux conseils généraux et à demander à ces assemblées de vouloir bien concourir à leur réalisation.

Aout 1902 **L'Annuaire général** de Fontainebleau contenant la liste complète des abonnés au téléphone doit paraître une fois par an et être suivi, mensuellement, de fascicules donnant les additions ou radiations. Du mois d'avril 1901, date le dernier annuaire, c'est-à-dire de 16 mois, il a été complémenté seulement de deux fascicules, en janvier et en juillet 1902. Au moment où on a le plus à employer ici le téléphone, nous avons pensé qu'il serait utile de publier la liste exacte et complète des abonnés de notre ville, du canton et de ceux directement reliés au bureau de Fontainebleau. (110 au total dont 9 sur Avon et 1 sur Montigny).

Agence Jeannin, Prinnet et Desnoyers, suce 1-8 , location et	Jubé-Renaud, bicyclettes, rue Grande.
--	---------------------------------------

vente de propriétés, rue Grande.
 Agence Union des Propriétaires, Galmiche, rue du Chemin-de-Fer.
 Allezinas, boucher, rue Grande.
 Barcelo, primeurs, rue Grande.
 Bellanger (Jules), rue des Sablons.
 Bellanger (René), notaire, place Centrale.
 Bengold. D r de la M 8 @nde Borniol, boul. de Melun.
 Bon, hôtel de Moret et d'Armagnac, r. du Château.
 Bonjean (Jean), capitaine, rue de Fleury.
 Bordas, bois et charbons, rue Grande.
 Bourges, imprimeur, journal L'Abeille. **deviendra le n° 52**
 Bourgoin, épicerie Potin, rue Grande.
 Brunet, hôtel de la Gare, *Avon*.
 Caïn, nouveautés, rue Grande.
 Cantonnet, rue Saint-Merry.
 Cercle de Fontainebleau.
 Chambeau, avoué, rue Grande.
 Châteaurenard (M i8 de), capitaine, r. St-Honoré.
 Clémencet, pâtisserie, rue Grande.
 Cossé Brissac (comte Maurice de), rue du Parc.
 Cossé Brissac (C le R. de), lieutenant, r. de la Parioisse.
 Croizard, marchand de fers, rue Denecourt.
 Depret, rue Saint-Louis.
 Desobry, pharm., av. du Chem.-de-Fer, *Avon*.
 Digard, fumiste, rue de Ferrare.
 Doidy, café Cadran-Bleu, rue Grande.
 Dours, Mess des officiers, boulevard Magenta.
 Drouet (A.), hôtel du Cadran-Bleu, rue Grande.
 Drouet (E.), voitures, rue de France.
 Dubée, notaire, rue Grande.
 Dubos, épicerie, rue Grande.
 Dufayel, bureaux, rue Royale.
Dumaine, hôtel France et Angleterre. *(le premier abonné au télégraphe en 1887 et au téléphone en 1892)*
 Durand, manège, rue Arbre-Sec.
 Durand-Massacrie, Bel-Ebat, *Avon*.
 Duranti, hôtel, rue de France.
 Eaux de la Ville de Paris, rue de la Corne.
 Favriel, La Terrasse, route de Samois, *Avon*.
 Feyel, Les Ruches, avenue Gare, *Avon*.
 Fouret, rue Royale.
 Frizot, glacier, rue des Sablons.
 Frolich, boulanger, rue Grande.
 Gasteau, bois et charbons, rue de France.
 Galland, boucher, rue Grande.
 Gillois, rue Arbre-Sec.
 Goga, fromages, *Avon*.
 Ghangis. Goldschmidt, rue Arbre-Sec.
 Guilleméau, Grand Café, place Denecourt.
 Guyou, banque, place Centrale.
 Hamelle, Les Fougères, *Avon*.
 Hardy, avoué, rue Grande.
 Immeuble Dumaine, rue Royale.
 Javal (immeuble), rue Saint-Honoré.
 Jones, hôtel Pompadour, boulevard Magenta.

Lamy, nouveautés, rue Grande.
 Lamorelle, couleurs, rue Grande.
 Lapiere (veuve), boulevard Magenta.
 Las Marismas (marquise de), rue Saint-Merry.
 Lapeyre (docteur), rue Carnot. (En instance.)
 Lavaurs (comte), rue Saint-Honoré.
 Lebaudy (Paul), Prieuré des Basses-Loges, *Avon*. id. chenil, *Avon*.
Legros, carrosserie, rue de France. *le N° 108 dans la liste.*
 Lehmann, vente de chevaux, rue Grande.
 Leroux (veuve), confiseur-glacier, rue Grande.
 Lévy-Cavignac, bicyclettes, rue Grande.
 Louis (Albert), voitures, rue de France.
 Lozouet, boulevard Magenta.
 Mairie de Fontainebleau.
 Marie, avoué, rue du Ghemin-de-Fer.
 Maugey, banque, rue des Sablons.
 Mercier, hôtel Ville de Lyon, rue Royale.
 Mercier, café Commerce, rue Grande.
 Meunier (Henri), avoué, rue Grande.
 Meunier (Paul), banque, rue Grande.
 Meunier (Victor), tapissier, rue de la Parioisse.
 Michel, pharmacien, rue Denecourt.
 Minet, coiffeur, rue de France.
 Morand, voitures, rue Grande.
 Moreau, hôtel Aigle-Noir, place Denecourt.
 Néret (docteur), rue Grande.
 Noguès, transports et déménagements, rue Grande.
 Orloff (prince), château de Bellefontaine.
 Ouvré, sucrerie, Souppes et bât. de Chancepoix.
 Oudin (Mo»), chev. et voit., r. Ghemin-de-Fer.
 Parrod, eaux gazeuses, rue Saint-Honoré.
 Pialat et Beurnel, bazar, rue Grande.
 Poirier, rue Paul-Jozon.
 Pompes funèbres, rue du Château.
 Regu, cabinet d'affaires, rue des Bois.
 Républicain (journal), rue de France.
 Rey, chaussures, rue Grande.
 Ricard (René), rue de France.
 Routier-Mongeon, primeurs, rue Grande.
 Salomon (M me Adam), rue Saint-Merry.
 Sauvée, villa des Roses, avenue de la Gare.
 S té des Explosifs de Cugny, *Montigny-s r -Loing*.
 Société Générale, rue de la Cloche.
 Sous Préfecture de Fontainebleau.
 Striber, gérance de propriétés, rue Denecourt.
 Talandier, poissonnerie, rue des Sablons.
 Tavernier, artiste peintre, rue Royale.
 Tinan (de), capitaine, boulevard Magenta.
 Thibault, libraire, r. de France. (En instance.)
 Thomas, sénateur-maire, rue Saint-Honoré.
 Usine à gaz, Leroy, av. Chemin-de-Fer.
 Tramways (C ie des), av. Chemin-de-Fer, *Avon*.
 Viatte, architecte, rue Carnot.
 Villa Juliette, c sso
 Ostrorog, rue Casimir-Poirier.



En Aout 1903 de nouveaux abonnés au téléphone dans la circonscription de Fontainebleau

A Fontainebleau :
166, Chaligné, électricien, 23, rue du Chemin-de-Fer.
161, Dujardin, Val-Changis, *Avon*.
164, Raguet, laitier, 92, rue Grande.
A Bois-le-Roi :
10, Cuinat, à Brolles.
A Marlotte :
8, Léger, architecte.
A Montigny :
5, Chauchard, villa des Aulnes.
9, Chevalier, pharmacien.

A Moret :
18, Edouard Drumont, hommes de lettres, Veneux
14, Lejeune notaire.

A Samois :
6, Caucurle, moulin de La Madeleine,
8, Geoffroy, Terroine,



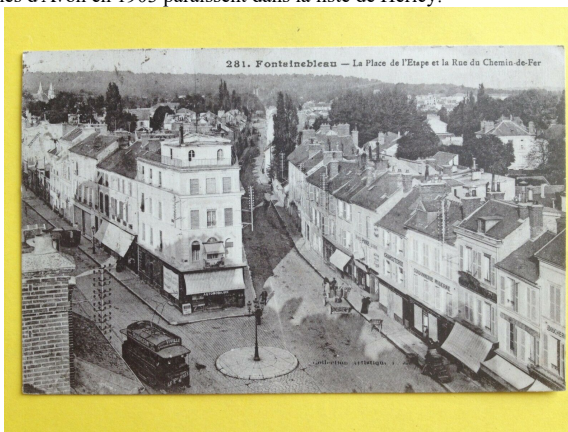
- 7, Frol, hôtel, voitures.
8, Mariey, notaire.

C'est la première publication qui mentionne les numéros des abonnés, que l'on retrouve aussi dans l'annuaire de 1893 et sur les publicités des journaux et de presse.



Champagne / Seine

En 1903 Après être comptés dans la liste de Fontainebleau en 1892, les abonnés d'Avon en 1903 paraissent dans la liste de Hericy.

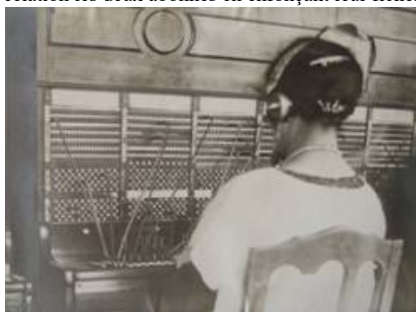


Rue Grande en agrandissant la photo on peut voir les poteaux et les fils qui courent le long des façades, jusqu'à la [place de l'étape](#), et au delà.

1903 Généralisation des numéros dans toutes les communes de France.

Dans chaque commune distante, il y avait une opératrice des P&T qui comme à Fontainebleau se trouvait devant un petit standard de plus faible capacité et d'encombrement.

Un client de Samois pouvait dire à son opératrice : Allo Allo Mademoiselle, passez moi le 108 à Fontainebleau" (Cela me rappelle une histoire !!!). Alors l'opératrice de Samois se mettait en relation avec l'opératrice de Fontainebleau qui sonnait l'abonné 108 demandé et si il répondait, les deux opératrices mettaient en relation les deux abonnés en enfonçant leur fiches sur les panneaux des standards.



Automobiles Peugeot

René Mérot
Concessionnaire

169, Rue Grande
FONTAINEBLEAU
Téléphone N° 21-79

STATION SERVICE MODERNE

AU SALON MODERNE
4, Rue Grande, FONTAINEBLEAU

AUVRAY-DESSELLE
Coiffeur pour Dames

Salon pour Hommes - Postiches - Parfumerie
TÉLÉPHONE: 276

GRAND HÔTEL DE L'ÉGLE NOIR
EN FACE LE PALAIS

AGRANDISSEMENT GÉNÉRAL
OUVERT TOUTE L'ANNÉE
JARDINS & BOSQUETS
Restaurant à la Carte
ET À PRIX FIXE
VOITURES - REMISES
TÉLÉPHONE

CHARLES BERGER
FONTAINEBLEAU

Grand Hôtel du Cadran Bleu
9, Rue Grande — FONTAINEBLEAU

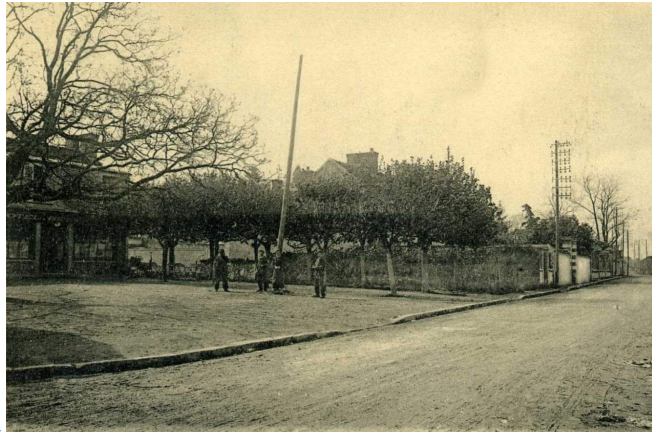
RESTAURANT
sur terrasse fleurie
Cuisine renommée

Belle situation
près des jardins et du château

Tout confort — Prix modérés
Arrangements pour séjours et familles

Grands salons pour noces et banquets

Garage et Poste à proximité
Téléphone : 21-39



[Installation de lignes à Héricy route de Fontainebleau](#)

Aout 1903 Le téléphone à Avon

Enfin Comme nous l'avions demandé depuis longtemps, l'importante commune d'Avon va être dotée du téléphone public que réclamait avec instance toute une partie de la population. Le maire de la commune d'Avon a, en effet, l'honneur d'informer les habitants que l'administration des postes et des télégraphes fera procéder prochainement à la construction d'un réseau téléphonique urbain, ainsi que d'un circuit téléphonique interurbain aux lignes aériennes destiné à relier la commune d'Avon aux lignes téléphoniques du réseau général par l'intermédiaire de Fontainebleau.

Un tracé des lignes projetées indiquant les propriétés privées sur lesquelles des supports doivent être placés a été déposé à la mairie, pendant trois jours consécutifs, à partir du 17 août 1903. Si le téléphone d'Avon est un bien pour les habitants de cette commune, il va d'autant surcharger le service de Fontainebleau puisqu'il sera relié à notre bureau. Il appert encore davantage la nécessité de créer un quatrième fil avec Paris, et il faudra s'en occuper dès l'automne de façon à ce qu'il fonctionne au printemps de 1904. Avis aux intéressés.

1904 Fontainebleau le service téléphonique est ouvert, depuis le 20 juin, à la recette auxiliaire du **quartier des Suisses**.

D'abord à Paris, à partir de 1909 l'administration des P&T est secouée par les mouvements sociaux qui éclatent. Le sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, Jules Simyan, décrète un nouveau système d'avancement qui restreint fortement les possibilités de promotion; or pour certaines catégories de personnel, leurs seuls espoirs d'améliorer leur situation restent l'avancement.

Cette mesure va déclencher la première grève généralisée des PTT du 16 au 23 mars, après huit jours durant lesquels l'isolement a été pour ainsi dire absolu entre la capitale et les départements, télégraphes et téléphones, abandonnés par les employés, restaient sourds à tous les appels.

Sur Fontainebleau à différents points, les fils télégraphiques ont été hors de service, entre Bois-le-Roi et de Fontainebleau et entre La Rochette et Melun. l'armée fut réquisitionnée afin de faire surveiller les lignes, patrouiller ... La seconde grève des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, commencée le 12 mai, a duré, on peut le dire, jusqu'au, 21 mai, avec les mêmes dégradations et perturbations.

• La télégraphie sans fil

La télécommunication sans fil fait son apparition et va bouleverser les télécommunications en franchissant distances et obstacles.

Janvier 1904 Dans la rue Saint-Liesne, à Melun, des ouvriers sont occupés à la pose des poteaux et des fils qui vont amener l'énergie électrique à l'ancien **moulin Chérisy** à (Vaux le pénit) qui va devenir un poste de **télégraphie sans fil** et servir aux plus intéressantes expériences scientifiques. Déjà, la vieille tour qui connut jadis le télégraphe Chappe, a vu sa maçonnerie remise en état et le célèbre constructeur Morse, de Paris, y a installé les appareils nécessaires aux expériences. Une autre station a été édifiée à Villejuif. En Mai l'expérience débuta. A l'intérieur du poste, sur une large tablette, sont disposés appareils enregistreurs, piles électriques, etc. M. Liochefort propose une phrase, la première venue : « Visiteurs arrivés demandent heure. », d'un doigt expert, il met en mouvement l'appareil d'émission. Les étincelles électriques jaillissent, crépitent; puis le bruit cesse. La dépêche est envoyée. Trois minutes encore et, tout à coup, l'enregistreur commence à dérouler sa bande de papier. La réponse arrive : « Bien reçu; compris; 11 heures à Melun. ». Les deux opérations n'ont pas duré plus de quinze minutes.

Suivirent d'autres expériences à partir de 1906 entre la base militaire de Fontainebleau et la Tour Eiffel. Puis en 1908 des communications en télégraphie sans fil sont réalisées entre le moulin Chérisy et la tour Eiffel.

• Plus tard en **avril 1909** d'intéressantes expériences de **téléphonie sans fil** ont été faites, dimanche, entre Paris et Melun. M. Alfred Picard, ministre de la marine, s'était rendu à Melun pour juger lui-même les résultats de ces essais.

La revue "La Lumière Electrique" révèle que ; *le 11 avril ont eu lieu, en présence du ministre de la Marine, des expériences de téléphonie sans fil entre la Tour Eiffel et Melun, soit à une distance de 30 kilomètres environ ; elles ont donné de très bons résultats. Les appareils émetteurs et récepteurs ont été construits par la Compagnie Générale Radiotélégraphique (Carpentier-Gaiffe-Rochefort) sur les indications des lieutenants de vaisseau Colin et Jeauce.*

Les appareils employés sont dus à deux lieutenants de vaisseau, MM. Colin et Jeauce. C'est M. Colin qui a transmis, du poste de la tour Eiffel, des communications à Melun, où se trouvaient, au poste récepteur, le ministre de la marine et M. Jeauce.

M. Colin, parlant devant l'appareil de Paris, a adressé au ministre les paroles que voici : Monsieur le ministre, c'est pour nous un très grand honneur de vous présenter les premiers appareils permettant de téléphoner sans fil dans des conditions acceptables, c'est-à-dire avec absence complète de friture, le timbre de la voix véritablement conservé, absence complète de variation à la réception dans l'intensité et le réglage des appareils. L'expérience a parfaitement réussi. La tour Eiffel ne possédant qu'un appareil émetteur et pas d'appareil récepteur de téléphonie sans fil le ministre de la marine a témoigné sa satisfaction aux deux officiers.

- Rappelons en deux mots sur quel principe repose la **télégraphie sans fil** : Une décharge électrique lancée dans l'espace détermine une série d'ondes circulaires, les ondes hertziennes, capables d'électriser par influence un fil métallique tendu dans le champ de leur action. Une décharge de longue durée déterminera une électrisation de longue durée, une décharge brève une électrisation brève, d'où un alphabet par points et traits en tout semblable à l'alphabet Morse.

- Dans la **téléphonie sans fil** c'est encore les ondes herziennes qui servent d'intermédiaire entre les deux postes. Mais comme ici ce sont des sons que l'on veut transmettre, on a recours à l'arc électrique qui a la propriété d'émettre des vibrations assez voisines des vibrations sonores on le savait depuis longtemps grâce à la vieille expérience de laboratoire de l'arc chantant. Un arc électrique produit donc un courant continu de vibrations, mais ce courant est modifié par l'induction du courant d'un microphone devant lequel parle l'opérateur. Au poste récepteur, un téléphone ordinaire est impressionné, mais il ne peut enregistrer les vibrations trop rapides de Tare, il ne transmet que leurs modifications, c'est-à-dire les vibrations même du microphone.

En 1921, la station intercontinentale de **Saint-Assise**, près de Melun dont l'exploitation fut assurée par la société «Radio-France» est ouverte.

En 1910 à Paris et dans nos campagnes les inondations sont désastreuses, le téléphone avec Paris devient de plus en plus inutilisable parce que les fils sont noyés dans les égouts. Dans nos régions Beaucoup d'installations sont noyées sous les eaux figeant le télégraphe et le téléphone par endroit.

A partir de 1910, l'administration propose de nouveaux modèles de téléphones. Il sont conçus pour s'adapter aux nouveaux type de centres téléphoniques manuels, conçus pour/avec la "batterie centrale".



Sur les premiers modèles de centre téléphonique (BL comme batterie locale) il y avait une pile chez l'abonné pour alimenter le circuit microphonique et une autre pile pour signaler un appel au standard manuel. Ce dispositif était très coûteux en maintenance car il fallait vérifier et/ou changer tous les 3 à 4 mois les piles en passant chez chaque abonné.

Avec l'évolution des standards on pouvait supprimer une pile des postes pour appeler l'opératrice en ajoutant une magnéto dans les nouveaux modèles d'appareil avec "manivelle", qui envoi un courant (alternatif) vers le centre et avise l'opératrice de l'appel en cours. Mais il restait toujours une pile pour alimenter le micro de l'appareil à l'intérieur de la caisse du modèle mural que l'on appelait "la boîte à sel".

Plus tard avec les nouveaux centres manuels à batterie centrale (BC), les postes des abonnés sont dépourvus de pile pour alimenter le micro, c'est le centre téléphonique qui fournissait l'énergie (grosses batteries de 48 volts) nécessaire aux conversations. Cette configuration a duré jusqu'au début des années 1960 dans certaines zones rurales.

• Revenons sur la commune voisine : Avon

Regardons comment se sont installés les "Postes Télégraphes et Téléphones" sur Avon ;

Par délibérations de l'année 1872, les Conseils municipaux d'Avon, Samois, Vulaines et Samoreau, demandent à l'Administration préfectorale la création d'un bureau de poste et d'une station télégraphique à la gare du chemin de fer. Cette demande n'est pas prise en considération par la Direction des Postes de Seine-et-Marne. Dans sa réponse, en date du 24 janvier 1873, celle-ci déclare que la commune d'Avon et la gare n'étant distantes que de deux kilomètres et demi du Bureau de Fontainebleau qui les dessert, il ne lui est pas possible de créer un second bureau dans un rayon aussi rapproché.

Il lui faudrait auparavant faire droit à de nombreuses pétitions formées par des localités éloignées de 10 et même 12 kilomètres de tout établissement de poste, et se trouvant par suite, sous le rapport du service postal, dans des conditions plus défavorables que celle d'Avon, déjà dotée de deux distributions quotidiennes en toute saison.

En 1877, une demande de *facteur-boîtier* municipal est faite par Avon ; aucune suite n'y est donnée.

Fin décembre 1878, les pourparlers reprennent entre la commune d'Avon et la Direction des Postes de Seine-et-Marne, et aboutissent à un résultat définitif. Par décision du 21 janvier 1880, M. le Ministre des Postes et Télégraphes autorise la création d'une recette simple de 4^{ème} classe dans la commune d'Avon ; ce nouvel établissement sera mis en activité dès qu'il aura été pourvu d'un titulaire. Par décision du 19 avril 1880, le Ministre des Postes et Télégraphes fixe au 1^{er} mai suivant l'ouverture du bureau de poste de plein exercice concédé à la commune d'Avon. La gestion de ce bureau est confié à Mme Romanet. Pour arriver à la création de ce bureau, la commune avait dû s'engager à fournir gratuitement pendant 15 ans, les locaux nécessaires à l'installation du service et au logement du titulaire. Sur la demande du Conseil et les instances de M. Jozon, député de Fontainebleau, cette période fut réduite à 12 ans.

La commune d'Avon installa le bureau dans une maison située rue du Montceau, n° 74, près du Viaduc, appartenant à M. Leveau (Paulin-Pierre), propriétaire jardinier à Changis-Avon. La location du local fut assurée par la commune d'Avon, pour 12 années, à partir du 1^{er} mars 1880, moyennant la somme de 350 francs par an, en vertu d'un acte sous seing privé passé entre M. Ch. Lefebvre, maire d'Avon et ledit M. Leveau ; cet acte approuvé par M. le Préfet de Seine-et-Marne le 20 mars 1880.

L'année suivante une décision ministérielle, prise en juin 1881, autorisa la création d'un bureau télégraphique à Avon.

La rétribution de la personne chargée du service de distribution des télégrammes dans la commune fut imposée au budget communal. Dans sa séance du 16 juin 1913, le Conseil municipal a porté le traitement annuel du porteur de dépêches à 1,000 fr. A l'échéance des 12 années de bail consenties par la commune d'Avon pour loger le Bureau de postes, l'Administration des Postes transféra ses services dans le local actuel, avenue des Carrosses. De longs pourparlers ont eu lieu ces entre l'Administration des Postes et la commune d'Avon pour la construction d'un Hôtel des Postes sur la place Ch.-Lefebvre, mais n'ont pas abouti.

Les locaux contenant les services postaux, télégraphiques et téléphoniques, étant devenus notablement insuffisante et incommodes, il serait à souhaiter qu'on leur substitue prochainement une installation plus moderne. Il est outre question de créer une recette auxiliaire au centre d'Avon.

Dans sa séance du 9 juin 1913, le Conseil municipal a voté un crédit de 300 fr. pour l'aménagement de cette recette auxiliaire. Jusqu'à ces années, le bureau d'Avon desservait Vulaines et Samoreau. Puis un bureau de facteur-receveur a été ouvert à Vulaines le 1^{er} décembre 1910. qui dessert les deux communes.

Contrairement aux indications de l'Almanach des Postes, ce bureau ne comprend que la poste.

On n'y réunira les trois services : poste, télégraphe, téléphone, que lorsqu'on lui aura trouvé un local définitif, car sur Avon le téléphone fonctionne au bureau de tabac, où il a été installé au début de l'année 1907, d'abord à titre privé, puis, quelque mois après, comme cabine téléphonique publique. Celle-ci est reliée à la ligne téléphonique Fontainebleau-Héricry, en service depuis le 26 octobre 1900 et créée au moyen d'avances faites par la Caisse d'Epargne de Fontainebleau. Quant au télégraphe, il n'exista que sur le papier et, sous ce rapport, Vulaines et Samoreau étaient toujours desservis par Héricry. Cette situation a parfois des conséquences désagréables ...

Le bureau de Poste et télégraphe de Champeaux :

Le 11 mai 1806, Louis François Cornillot, alors boulanger du village, était nommé facteur, pour emmener tous les jours paires de chaque mois, les lettres à la poste de Guignes, en remplacement de la veuve Carouget, démissionnaire.

Le 23 juin 1824, le conseil municipal exprimait le souhait que sa correspondance arrive par le bureau de poste de Guignes, et ce jusqu'en 1875.

Il fallait donc attendre la réunion du 18 novembre 1875, pour que le conseil demande la création d'un bureau de poste, avec en cas d'impossibilité, l'établissement d'au moins une simple distribution. L'administration des Postes ne donnait pas suite à cette demande qui était réitérée le 22 février 1877 ; mais là encore pas de réponse.

Le 4 août 1881, le conseil municipal désirent vivement ce bureau de poste, décidait d'adresser au ministre des Postes, une nouvelle demande, en s'engageant à prendre à sa charge le "logement" du dit bureau, pendant dix-huit ans. Cette fois, les réponses du ministre et du préfet incitaient le conseil à constituer, le 7 février 1882, une commission devant s'occuper de trouver un local pour héberger le bureau en question.

Le 12 février suivant, les maisons de Jean Baptiste Coutant et de Quentin Désiré Quint, étaient déclarées comme étant les plus "propres" à ce service.

L'acceptation de la création de ce bureau, était officialisée par un courrier ministériel du 18 octobre 1882, imposant en outre les trois closes suivantes, à la commune :

- Payer 1600 francs
- Pourvoir, s'il y avait lieu, à l'agrandissement du bureau, pour l'installation du télégraphe
- Assurer la distribution gratuite des télégrammes, sur toute l'étendue de la commune

C'était finalement la maison de Jean Baptiste Coutant, qui était retenue. Le conseil municipal lui votait une indemnité de 229,50 francs, et le bail sous seing privé, pour la location de cette maison, était accepté le 15 mai 1883.

Le bureau télégraphique était ouvert le 7 mai 1883.

En 1885, le poste de facteur du télégraphe était tenu par Joseph Corneveaux, et celui de receveuse par madame Danenberger. Cette dernière, comme mentionné dans le compte-rendu de réunion du conseil du 28 juin 1888, touchait vingt francs, pour afficher le bulletin météorologique !

Avant 1890, la receveuse était madame Brogat, fonction qu'elle occupait au moins jusqu'en 1913.
L'enregistrement du renouvellement du bail, pour neuf années nouvelles, à Jean Baptiste Coutant, se faisait le 26 janvier 1891.
Le 18 septembre de la même année, il était signalé de grosses difficultés pour avoir un nouveau facteur du télégraphe, en raison du faible salaire, en regard de la charge de travail.
Fin novembre 1900, le bureau avait changé de place, et se trouvait désormais "près de la maison Vautrin".
Le 24 février 1901, le conseil ne donnait pas suite à une lettre du directeur des Postes, indiquant que l'établissement du téléphone à Champeaux, s'élèverait à 6700 francs.
Le 28 novembre de cette année, le conseil municipal refusait la demande de fermeture du télégraphe, de 12 à 15 heures, les dimanches et jours de fête, sollicitée par l'administration des Postes et Télégraphe !

Fin décembre 1906, le conseil faisait savoir qu'il était également contre la suppression de la distribution des lettres chaque dimanche, comme pouvant gêner la population ! A cette même époque, Eugène Jean-Baptiste Alexis Chassaing, propriétaire du château d'Aunoy et conseiller municipal, proposait de faire installer le téléphone à Champeaux.

Le 2 juin 1907, le maire Raoul Coutant était autorisé à signer le projet de convention entre l'état et la commune, portant sur l'installation d'un **réseau téléphonique** dans le village, et aussi sur la construction d'une ligne inter-urbaine entre Melun et Champeaux.

Monsieur Chassaing s'engageait à se substituer à la commune, pour faire l'avance des 7845 francs nécessaires pour ces installations, à titre gracieux et sans intérêt.

La convention rectifiée suivant ces derniers éléments, était reconduite début août 1907, et devait prendre fin le 1er juillet 1927.

La demande du directeur des Postes du département, visant à supprimer la levée des lettres le dimanche à 12h55, était rejetée par le conseil, le 8 décembre 1910.
Le 28 juin 1914, il était décidé de ne pas donner suite à un projet de réalisation d'un nouveau bureau de poste que Champeaux n'avait donc plus à cette époque.

Avant 1920, la receveuse était madame Boyer, ce qui indique que Champeaux avait de nouveau un bureau de poste, qui ne devait être que loué.
En effet, le 13 décembre 1931, le maire Emile Géraudy lisait une lettre du propriétaire du local, qui désirait vendre son immeuble.

Le 13 janvier 1933, sur décision du ministre de l'Intérieur, il était accordé à Champeaux, une subvention de 6500 francs, destinée à payer le solde de l'acquisition du bureau de poste; acquisition pourtant refusée par le conseil municipal, lors des réunions des 16 mars 1933 et 10 avril 1934. Les comptes-rendus ultérieurs ne mentionnent pas ce qu'il advenait à ce sujet.

Le 13 août 1965, une lettre émanant du service des bâtiments de la direction régionale des Postes, avisait qu'à compter du 15 août de la même année, il fallait trouver dans les plus brefs délais, un nouveau local, pour y installer le bureau postal. Il était envisagé les deux possibilités suivantes :

- La maison de monsieur Chenevière, par bail
- L'immeuble de madame Vigouroux, estimé à 60 000 francs, et qui pouvait être acquis par la commune, pour ensuite être loué à bail, à l'administration des Postes et Télécommunications

Le 2 octobre 1965, le maire Jean-Claude Poisson, était autorisé à poursuivre les démarches et transactions, suite à la promesse de vente signée par madame Vigouroux. L'inauguration de ce 4ème bureau de poste se faisait le 14 octobre 1967, à 16 heures

1913 Des mécontentements aussi à Fontainebleau

Le nombre d'abonnés au téléphone continu de croître timidement, par rapport à d'autres pays, et les mécontentements sont plutôt en hausse , en Aout 1913 à Fontainebleau nous recevons la lettre suivante :

" Monsieur le Directeur,

Passant une partie de mes vacances dans les environs de Fontainebleau, je lis avec intérêt les études rétrospectives de l'Abeille. Voulez-vous permettre au lecteur temporaire que je suis, quelques remarques sur le service des Postes et Télégraphes actuel dans votre région.

Elles tendent à montrer que les choses n'ont pas subi de bien sensibles modifications, en Seine-et-Marne du moins, depuis Napoléon III ou même Louis XIV. Ainsi je reçois à X... (environ 65 kilomètres de Paris), des lettres qui me parviennent dans la matinée, le surlendemain de leur départ de Paris. Avouez que la poste aux chevaux ou le coche d'eau étaient aussi rapides.

Comme télégraphe, j'ai à deux kilomètres un bureau d'écluse. C'est un mode de communication plutôt lent. Comme j'exposais mes doléances à l'éclusier, cet homme fort poli et très documenté, me répondit : « Vous avez encore de la chance, car que diriez-vous si le village était desservi par une gare; on ne sait jamais quand les dépêches partent. » Et il m'expliqua que le service télégraphique des gares assurant la sécurité des trains de voyageurs ou de marchandises, les télégrammes privés sont envoyés au petit bonheur.

Comme au temps du télégraphe Chappe, le brouillard interrompt la circulation des dépêches, s'il gêne la circulation des trains. L'ami qui veut bien me donner l'hospitalité dans votre beau pays m'a d'ailleurs mis sous les yeux l'Almanach que lui offre tous les ans le facteur et qui est publié « avec l'autorisation de M. le Directeur des Postes de Seine-et-Marne ».

Ce document officiel m'a permis d'établir une stupéfiante 'statistique.

Sur les 533 communes de Seine-et-Marne, 285 n'ont ni poste, ni télégraphe, ni bureau d'écluse, ni même de gare. Soit plus de la moitié des communes, et parmi elles des communes de 800 à 1000 habitants, non pas dans la Lozère ou les Alpes, mais à 40 kilomètres de Paris, en pleine Ile-de-France, avec des routes surchargées d'autos.

Avais-je raison, Monsieur le Directeur, en soutenant que l'administration des Postes, Télégraphes et Téléphones n'a pas fait de progrès sensibles depuis la poste aux chevaux ou si elle en a fait, c'est bien malgré elle.

Veillez agréer ...

Le téléphone sert aussi à aider à combattre les incendies :

Aout 1903 Un poste central téléphonique est installé dans les bureaux de la maison forestière du Quartier des Suisses, où habite le brigadier sédentaire Maillot. Il est relié avec le bureau de l'Hôtel des Postes puis, par des lignes spéciales, avec : Le Bureau de la Place, rue Saint-Honoré; La maison forestière de la croix de Souvray ; Celle de la Table du Roi; Celle de Franchard (elle-même reliée téléphoniquement à un observatoire à créer dans ce voisinage); L'observatoire près de la Croix d'Augas; L'observatoire du Rocher Brûlé, avec prolongement à un observatoire (à créer) dans le Long-Rocher. Rappelons que deux observatoires existants, d'une hauteur de 10 mètres, sont édifiés depuis plusieurs années déjà : à la Table du Roi et au Rocher Brûlé.

Un nouvel incendie s'est déclaré hier en forêt près du montoir de Recloses. Pour la première fois le téléphone, nouvellement installé, a fonctionné et a permis aux gardes de se porter immédiatement sur les lieux du sinistre.

Dès que l'ensemble des mesures arrêtées récemment sera entièrement réalisé, l'administration forestière se trouvera bien mieux armée pour combattre les incendies.

En voici d'ailleurs les grandes lignes : Sur un certain nombre de points de la forêt seront établis des pylônes reliés téléphoniquement au poste central du quartier des Suisses. Dans ces pylônes est une sorte de sextant; dès qu'un guetteur aperçoit la fumée d'un incendie, il mesure l'angle formé par la direction de l'un des points cardinaux (nord, sud, est, ouest), avec la ligne allant de son pylône à la colonne de fumée; il téléphone le résultat de l'observation au poste central. Comme l'incendie est toujours vu au moins de deux pylônes, le guetteur du deuxième fait la même opération et téléphone au poste. En possession de ces renseignements, le forestier du service central trace sur la carte les « coordonnées ainsi obtenues et détermine avec une grande précision le point exact de l'incendie. A son tour il téléphone aux pylônes ce renseignement. Une équipe de huit gardes est en stationnement à chaque pylône. Quatre se détachent de chacun et se rendent sur les lieux du sinistre par le chemin le plus court et les moyens les plus rapides. Comme toutes ces opérations n'ont exigé qu'un temps relativement court et que les gardes n'ont aucune hésitation sur le chemin à prendre, ils peuvent combattre l'incendie pour ainsi dire à son début. C'est là le point principal.

Mais c'est seulement après la première guerre mondiale que les Eaux-et-Forêts mettent en place toute une organisation pour lutter contre les incendies avec la construction de pylônes de guet, puis la création d'un **réseau téléphonique privé**.

Le 2 Aout 1914, premier jour de la mobilisation, la guerre est déclarée à l'Allemagne, le téléphone a cessé de fonctionner entre Fontainebleau et Paris, puis avec les communes environnantes, il était réservé aux communications officielles ...
C'est une longue période où tout marche au ralenti sauf pour les troupes, gendarmes, pompiers ...

D'année en année les installations vont continuer à croître aussi bien pour le téléphone que le télégraphe. Ce sont deux outils devenus indispensables au développement des affaires. A Fontainebleau on approche les **600 abonnés** au téléphone.

La technique évolue de son côté

En France, le premier centre téléphonique automatique (autocommutateur), est mis en service à **Lyon** à titre d'essai le 28 décembre **1908**,
Ce **centre téléphonique automatique** provisoire a été raccordé à 200 abonnés de Lyon, qui peuvent alors s'appeler directement entre eux, sans passer par une seule opératrice. Ce système est un autocommutateur **Lorimer** de type rotatif à impulsions, conçu en 1903 aux U.S.A par les trois frères **Lorimer** d'origine canadienne. (*L'histoire est intéressante*). Ce système ne sera pas retenu pour équiper d'autres villes.
Avec 20 ans de retard par rapport aux Etats-Unis, en **1913**, **Nice** est mis en service, c'est le tout premier centre en bon vieux matériel rotatif "**Strowger**". Le modèle Strowger est déployé massivement aux Etats-Unis dès **1897** et dans bien d'autres pays par la suite.
En **1914**, Roubaix et Tourcoing sont équipés d'un nouveau type de centre rotatif conçu pour les grandes capacités, le système "**Rotary**", venant aussi des Etats-Unis, et fabriqué en France et en Belgique.
Ce système équipera les grands centres urbains comme Paris. Une version semi automatique sera installée à Angers en **1915** puis Marseille en 1919. Pour répondre au contexte des centres de province de plus petite capacité, l'administration fait concevoir le système "**R6**" de type pas à pas" qui est un hybride qui s'inspire à la fois des systèmes **Rotary** et **Strowger**.
Puis en **1924**, Dieppe teste une autre technique, un système Suédois "**Ericsson AGF500**" pourtant un peu moins cher, il ne sera pas déployé, importé uniquement de Suède, cela lésait les travailleurs français, condition éliminatoire à l'époque où nos hommes politiques pensaient vraiment aux citoyens français et à l'emploi en France. Tous ces systèmes à cette époque étaient composés d'organes tournant électromécanique.

Dans la presse de l'époque, voilà comment on s'exprimait à propos du "téléphone automatique" :

Dans notre siècle de découvertes ahurissantes, de machinisme exaspéré, l'installation, la vulgarisation du téléphone automatique passe à peu près inaperçue. Pour l'abonné moyen cette invention, ou plutôt cette série d'inventions, qui lui permet d'appeler lui-même au bout du fil le correspondant dont il a besoin, se manifeste par une série de gestes supplémentaires à exécuter presque machinalement.

Et quand il arrive par hasard dans les vastes salles où sont accumulées les machines qui doivent le servir rapidement et sans risques d'erreurs, il se sent se réveiller cette curiosité perdue depuis longtemps, nécessairement refoulée à notre époque d'intensive spécialisation, et une sensation d'étonnement intrigué, analogue sans doute à celle qu'il ressentira quand on lui présentera le premier Robot, l'oblige à questionner, à exprimer sa stupéfaction, ses doutes ou son enthousiasme. Les machines qui le surprennent et grâce auxquelles la voix est acheminée vers des destinations toutes proches ou extrêmement lointaines sont presque silencieuses. Les moteurs ronronnent doucement comme des chats bien apprivoisés.

A droite, à gauche, en haut, en bas des déclenchements, des cliquetis décèlent les conversations. Par ces conducteurs aux formes multiples passent les ordres les menaces, les prières, les conseils, les bonnes et mauvaises nouvelles, la joie et la douleur, et si l'on entendait dans les vastes salles toutes les conversations qui s'échangent grâce à leur matériel entre des milliers d'humains, les oreilles seraient emplies d'une tonitruante rumeur.

Mais on ne devine rien des propos insignifiants ou graves qui courent sur les fils et que répartissent les sélecteurs. Dans ce domaine de la voix électrique où tant d'éléments métalliques s'agitent avec lenteur ou fiévreuse activité l'on n'entend aucune voix. Des lampes scintillent, des contacts s'établissent, des axes tournent, de petits balais glissent sur des surfaces polies, en quelques secondes s'effectuent des milliers d'opérations et l'on s'habitue si bien au bruit indéfinissable des énormes et délicats appareils qu'on ne le perçoit bientôt plus.

Dans le domaine du fil et des lumières scintillantes, des cerveaux électriques créés par des cerveaux humains lancent des ordres et les machines esclaves obéissent passivement. Vous avez décroché votre appareil ci d'un doigt rapide, vous avez composé le numéro de l'un de vos correspondants. Les impulsions données au cadran aux multiples trous suivent les fils, descendent dans l'égout le plus proche et s'en vont jusqu'au bureau téléphonique où elles permettent de faire la sélection de la ligne demandée.

A Paris, et nous verrons de quelle façon, le système employé pour la téléphonie automatique est un système à commande indirecte. Les impulsions envoyées par le demandeur sont enregistrées par un appareil qui le remplacera pendant que se fera la sélection : l'enregistreur. Et dès que l'enregistrement du numéro est terminé, la ligne du demandeur n'est plus reliée à l'enregistreur automatique tandis que, par contre, celui-ci se trouve relié au sélecteur final. Quand la sélection est terminée, la ligne demandée étant trouvée, la liaison se rompt entre le sélecteur final et l'enregistreur. Le demandé est relié au demandeur et l'enregistreur ne fait plus partie du circuit. A la fin de la communication, tous les organes utilisés reviennent à la position de repos. Quand l'abonné a répondu et seulement quand il a répondu, le compteur du demandeur fonctionne au moment où il raccroche son appareil.

Pour nous résumer, nous dirons donc que les opérations effectuées sont les suivantes :

1. Décrochage de l'appareil
2. Liaison de la ligne au premier chercheur rencontré.
3. Recherche d'un enregistreur libre,
4. Liaison de la ligne à un enregistreur et isolement momentané du sélecteur final.
5. L'abonné demandeur entend un bourdonnement et peut alors manœuvrer le disque d'appel.
6. Enregistrement des impulsions envoyées et sélection.
7. Libération de l'enregistreur.
8. Isolement du chercheur d'enregistreur et liaison de la ligne du demandeur à celle du demandé.

Le sélecteur final est utilisé pendant toute durée de la communication. L'enregistreur ne sert qu'au moment de la sélection. Le nombre d'enregistreurs traducteurs n'est donc pas aussi grand qu'on pourrait le supposer. Leur utilité a été longtemps contestée et cependant ces appareils rendent les plus grands services. L'enregistreur fonctionnera même si les impulsions envoyées arrivent déformées (mauvais isolement, dérèglement du cadran d'appel, longueur des lignes). Grâce à lui, l'abonné peut manœuvrer son cadran au rythme qui lui convient. L'enregistreur, sagement, utilisera les sélecteurs sans trop de hâte et tous ses mécanismes se mettront en marche dans les meilleures conditions.

Pour un appel, un enregistreur ne travaille guère que pendant quinze secondes au maximum tandis que la durée normale d'une communication est comprise entre zéro et deux cent quarante secondes.

Dès qu'il a donné une communication, il peut immédiatement en donner une autre.

Enfin les installations sans traducteurs coûtent bien plus cher que les installations qui utilisent des traducteurs. Il faut dire aussi que le réseau de Paris déjà extrêmement dense, le deviendra davantage.

Si l'on prévoit au cours des années futures d'importantes modifications il est nécessaire d'établir dès maintenant un réseau suffisamment souple comme le système Rotary à enregistreurs-traducteurs pour qu'il puisse se prêter sans dommages à l'installation de nouvelles amorces.

Le réseau de Paris difficilement mis en liaison avec le réseau extra-muros, voilà la cause de la faible densité des abonnés de banlieue. " A titre d'exemple, le département de la Seine, Paris non compris, comportait seulement, fin décembre 1925, 19.500 postes principaux et 3.000 postes supplémentaires pour une population qui dépasse un million et demi d'habitants. "On doit s'attendre après la transformation en automatique à un développement vertigineux du téléphone en certains points de ce département sans qu'on puisse les déterminer à l'avance ". Des circonstances locales, géographiques ou économiques peuvent modifier en peu de temps les lieux, les directions, les intensités des trafics.

• L'automatisation du téléphone de Fontainebleau

Une importante extension vers l'arrière de l'édifice est réalisée en 1925, sous la direction d'Albert-Louis Bray, architecte en chef du Palais de Fontainebleau depuis 1922.



C'est avec plus de 30 ans de retard sur les Etats-Unis, que Fontainebleau va être équipé d'un centre téléphonique électromécanique Anglais "[tout en relais](#)", sans organe tournant.

Pour la France, la ville de Fontainebleau est sélectionnée pour tester ce type de centre automatique (en usage en Angleterre) différent du système automatique Strowger, dont le premier a été mis en service à Nice en 1913.

En 1925 la décision est prise, on procède à l'hôtel des postes de Fontainebleau à des travaux importants qui sont le prélude de certaines modifications. La salle des pas perdus va être agrandie, les guichets seront reculés et modernisés, les facteurs qui vont leur céder la place se sont installés dans le local occupé aujourd'hui par le télégraphe. Les services du téléphone et du télégraphe seront transportés dans la partie donnant sur la rue de la Chancellerie, où s'effectuent actuellement les travaux.

Le télégraphe occupera le rez-de-chaussée, le téléphone manuel sera remplacé par un "**central automatique**" pour les abonnés de la ville.

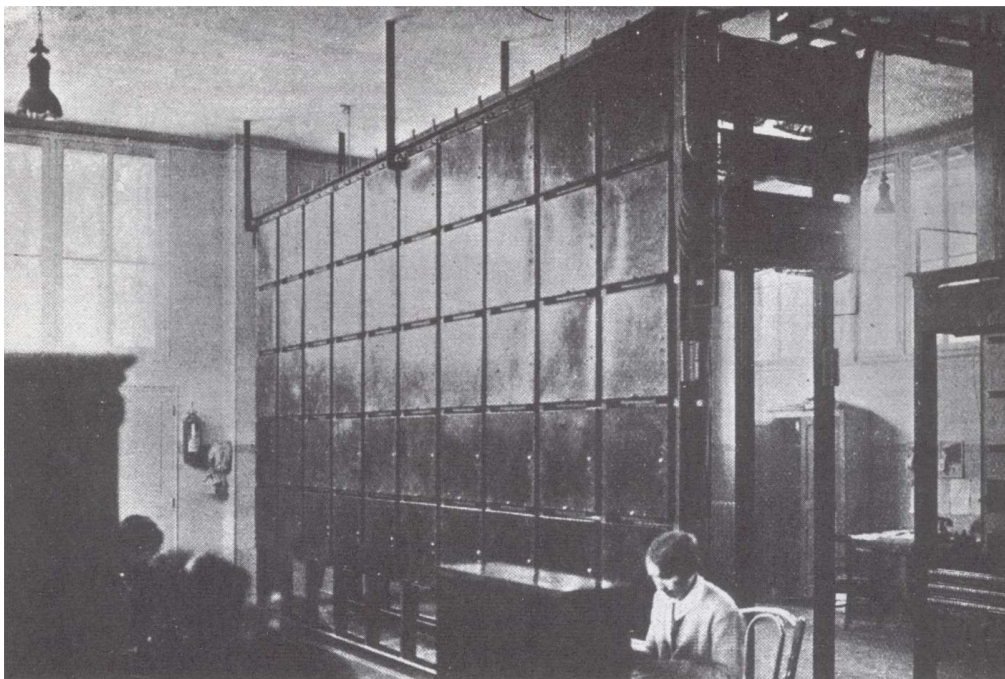
La phase de préparation est longue et difficile, il faut aussi mettre à niveau le réseau de fils et les installations des abonnés.

En Mars 1927, l'administration des P.T.T adresse aux abonnés une circulaire les informant des changements de postes et les instructions pour l'installation du téléphone automatique. L'administration fournira aux abonnés titulaires de postes supplémentaires les tableaux auxiliaires à adjoindre aux tableaux existants. Elle invite en même temps les abonnés à bien vouloir faciliter la tâche aux agents chargés d'exécuter ces travaux.

Dans la phase finale, beaucoup d'abonnés étaient propriétaires de leur appareil ; certains même l'avaient acheté à l'administration il y a quelques mois sans que celle-ci les ait mis le moins du monde en garde contre un changement prochain qui pourrait leur être préjudiciable.

Eh bien, l'administration des postes obligea les abonnés qui étaient propriétaires de leur appareil soit à lui acheter le nouvel appareil automatique, soit à le lui prendre en location, et refuse, en échange, de leur racheter leur ancien appareil, devenu inutilisable !!!

Fin juillet 1927 le service des lignes procède au changement des appareils.



Le centre automatique "[tout en relais](#)"

(source : Documents d'Information des Télécommunications)

A gauche on devine le standard manuel interurbain avec deux ou trois opératrices, au centre la surveillante.



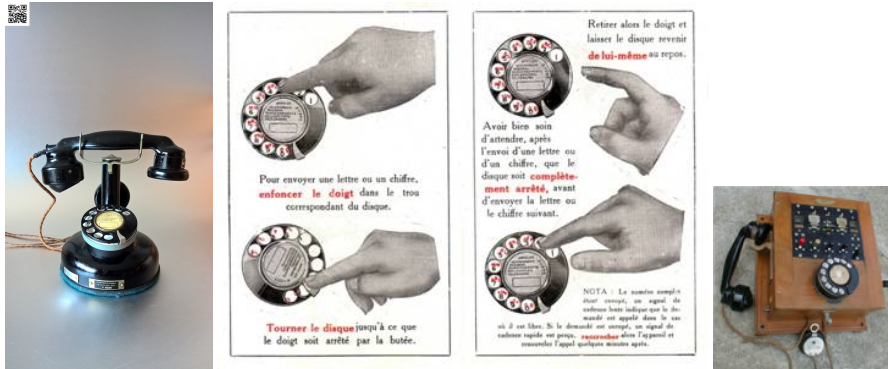
Avec le système automatique, le poste de chaque abonné est muni d'un Cadran comme celui-ci qui permettait de communiquer avec un autre correspondant de Fontainebleau sans passer par une opératrice. Pour joindre la province et Paris il fallait toujours passer par une opératrice de l'interurbain en composant le "0" au cadran.

Mis en service le 30 juillet 1927, ce Système Anglais "tout relais" fabriqué par la [Compagnie Générale de Télégraphie et Téléphonie \(CGTT\)](#), est capable de gérer jusqu'à 1000 abonnés.

Pendant la nuit de vendredi 29 à samedi 30, c'est la mise en service du téléphone automatique à Fontainebleau, en se réveillant le samedi 30 juillet, les abonnés de la ville (un peu moins de 200) avaient à leur disposition la nouvelle installation téléphonique et exclusivement cette installation.

Mais nombreux étaient les cas où cela ne fonctionnait pas. Le 30 au matin, dans l'entrée de la poste, des abonnés couraient affolés et s'y entassaient et s'y rencontraient avec les représentants de toutes les administrations. C'était : un gendarme venu prévenir que son capitaine était privé de toute communication... les brigades; un agent forestier prévenant que tous les bureaux de l'inspection étaient coupés de partout; une mère de famille disait qu'elle attendait un coup de téléphone de ses enfants devait lui faire savoir l'heure du train par lequel ils arriveraient ce jour même; un monsieur furibond criait que sa femme était en mal d'enfant et qu'il lui était impossible de demander une sage femme de Paris; un autre se plaignait de ne pas pouvoir communiquer avec son bureau, etc. On s'étouffait dans le bureau, ou faisait queue au téléphone et au télégraphe, les demoiselles avaient des attaques de nerf, la surveillante était hallali par terre... Mais dans la plupart des cas, la majorité même des cas, dès le premier jour, les résultats ont été très satisfaisants.

Ce type de central ne sera pas déployé sur d'autres villes. Fontainebleau restera un cas à part, unique dans son genre.



Le Téléphone modèle "PTT 24" est le plus répandu pour l'automatisation en France.

Un mode d'emploi du nouvel appareil avec un cadran était fourni indiquant :

1° Pour les communications urbaines c'est-à-dire avec un abonné de la ville. Notons que la plupart des abonnés conservent leur numéro mais augmentent de **2.000**; quelques-uns seront augmentés de 5.000. Consulter à ce sujet la liste spéciale qui sera remise par l'administration.

- Décrocher le microtéléphone et écouter si il y a un ronflement.
- Dans ce cas, envoyer le n° à l'aide du disque d'appel, mettre le doigt dans le trou correspondant au chiffre des mille, c'est 2 ou 5 en l'occurrence, amener le disque jusqu'à la butée d'arrêt et le lâcher, recommencer la même manœuvre pour les trois autres chiffres.
- Si l'abonné est libre, on entend un faible ronflement intermittent indiquant que l'appel se fait bien au poste demandé, attendre que celui-ci décroche et causer.
- Si l'abonné appelé est occupé on entend un ronflement intermittent très fort, dans ce cas raccrocher et attendre quelques minutes avant de recommencer l'appel.

2° Pour les communications interurbaines : de Fontainebleau vers une autre localité.

- Décrocher, écouter comme dans le premier cas s'il y a un ronflement.
- Dans ce cas, envoyer à l'aide du disque, le n° 0.
- On est relié à une opératrice du Central; attendre qu'elle réponde et lui donner le n° interurbain demandé.
- Raccrocher et attendre la sonnerie qui préviendra que la communication est établie.

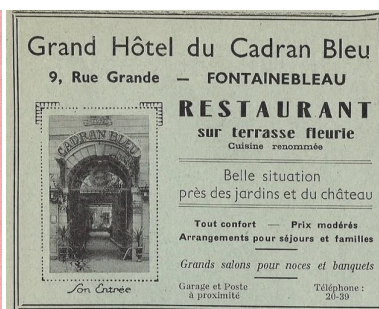
3° Pour une réclamation. Envoyer le chiffre 2.000. Recommandations :

- Ne jamais agiter le crochet de suspension du microtéléphone.
- Après une communication, attendre quelques secondes après le raccrochage du microtéléphone avant de décrocher pour faire un nouvel appel.
- Ne jamais laisser l'appareil décroché après une communication.
- Bien s'assurer du n° à appeler avant de décrocher.

A partir de 1918, on trouvera d'autres Modèles normalisés par l'administration.



En bois pour les plus luxueux, en acier moins cher à fabriquer malgré la pénurie d'acier après guerre.



L'introduction de la téléphonie automatique dans les campagnes est moins avancée.

• L'automatique rural

Vers 1925, en France sur 25 000 réseaux environ existant, plus de la moitié ne comportait que 5 abonnés au moins.

L'automatisation aurait exigé une réorganisation complète de ces réseaux, la transformation des postes d'abonnés, encore à piles et à magnéto d'appel, en cadran, le remaniement et la création de lignes et de circuits. Cela aurait représenté des dépenses d'investissements considérables qui n'apparurent pas justifiées à l'époque ».

Le système dénommé «automatique rural » apporta aux usagers l'avantage de la permanence et de la discrétion du service dans les bureaux de poste et la concentration des opératrices dans les centres importants. Ce système (sorte de concentrateur) n'était cependant que *semi-automatique*, puisque les abonnés devaient encore manœuvrer une magnéto et non un cadran. Techniquement, il s'agissait simplement de remplacer les opératrices intermédiaires, en établissant des dispositifs techniques. Les demandes de communication téléphonique des abonnés étaient ainsi acheminées directement vers un centre de commutation manuel où les opératrices intervenaient toujours : elles prenaient alors en charge l'appel du demandeur en cherchant à mettre ce dernier en liaison avec le poste demandé. La téléphonie automatique fait également constitue un immense progrès sur la téléphonie manuelle, qui ne fonctionnait que quelques heures par jour. Cependant, le problème du service automatique rural est essentiellement différent de celui du service urbain, puisque dans les localités rurales, presque toutes les communications sont interurbaines, catégorie qui ne peut, du moins à l'heure actuelle, être convenablement traitée par les principes de l'automatique intégral.

Il semble que des systèmes spéciaux combinant à la fois les avantages de l'automatique pour atteindre les abonnés quand ils sont demandés, et la souplesse du manuel pour les faire aiguiller vers l'interurbain par une opératrice et pour imputer la taxe correspondante, doivent être réalisés.

L'Administration française a installé en 1929 deux centres d'essai de cette nature, l'un à Mantes-Bonnières, l'autre dans les environs d'Orléans; deux autres groupements ont été mis en service en 1930, à Coulommiers et à Melun.

L'équipement des réseaux ruraux en «semi-automatique » débuta dans toute la France en 1936. Il se poursuivit jusqu'à la seconde guerre mondiale grâce aux concours financiers très substantiels apportés par les départements et les collectivités locales : le nombre de communes pourvues du téléphone est passé de 22 163 en 1923, à 33 521 en 1939.

Février 1929 L'heure par téléphone

Les téléphonistes à qui les abonnés demandent actuellement l'heure ne sont pas toujours en mesure de leur répondre avec précision et fournissent une indication très approximative. L'administration des Postes, Télégraphes et Téléphones, désireuse d'offrir une nouvelle facilité à ses abonnés, vient d'instituer le service de l'heure qui fonctionne depuis le 1er février 1929. L'heure donnée, en nombre entier de minutes, sera celle du cartel du bureau, lequel sera réglé sur l'heure du Bureau central interurbain de Paris qui la demande à l'Observatoire. Il n'en coûtera à l'abonné que le prix d'une communication. Avec le progrès, l'internet, le service de l'[horloge parlante](#) par téléphone se termina le 1er juillet 2022.

Autre innovation **Le 27 Avril 1935** La première expérience publique de **télévision** en France a été faite ce soir, à 20 h 30. au studio de Parls-P.T.T., en présence de quelques invités. L'appareil de réception avait été installé dans une salle voisine de celle où Mlle Béatrice Bretty, de la Comédie-Française, dont le visage était projeté sur l'écran, faisait une causerie sur le voyage du Théâtre-Français en Italie. L'expérience a été couronnée de succès. La réception pouvait être faite sur 175 mètres de longueur d'ondes.



Châtelet en Brie Bureau de poste vers 1932 au 23 rue du 26 août

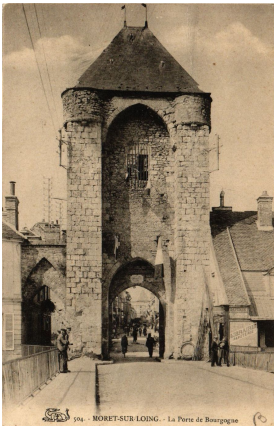
1944 De gauche à droite: Mme Lina ROBE et Mme Renée PAILLARD.

En 1933 De nouveaux abonnés à Fontainebleau

L'administration des Postes et Télégraphes fera prochainement à la construction de lignes téléphoniques en câble qui s'appuieront sur les immeubles situés 29 et 33 place Denecourt, du 1 au 49, rue Grande, du 20 au 40 rue Grande, et du 0 au 14, rue Aristide-Briand. Les Intéressés pourront présenter leurs observations ou réclamations à la mairie de Fontainebleau où un agent de l'administration se tiendra le mercredi 20 septembre, de 9 à 12 heures, pour donner verbalement les renseignements et les explications qui lui seraient demandés.

(notez qu'à cette date, les fils sont encore fixés aux bâtiments.)

Vu dans le « Matin » qui annonce que le ministre des P. T. T. a donné l'ordre de supprimer les supports de lignes téléphoniques fichés sur les monuments historiques et signale à cet effet la ridicule paire d'oreilles qui affuble la porte de Bourgogne de Moret (et la porte de Paris), l'un des spécimens les plus pittoresques de l'architecture militaire du 14^{ème} siècle.



Moret

Moret - La Porte de Bourgogne

Porte de Bourgogne et Porte de Paris



Moret - La Porte de Paris

En 1939 Fontainebleau compte un peu plus de 1200 abonnés au téléphone.

• Fontainebleau le 11 juillet 1939 un début d'incendie déclaré dans le centre téléphonique, dégrade en partie le centre de l'hôtel des postes.

Dans la presse du 15 juillet on y lisait :

Mardi dernier, à 9 h 15, un court-circuit s'est produit au Central téléphonique de Fontainebleau, dans le meuble des opératrices.

A cet endroit passent environ 5.000 fils téléphoniques, dont les isolants sont très inflammables. Malgré une intervention immédiate des extincteurs, on n'a évité d'importants dégâts et le service a dû être interrompu jusque vers la fin de l'après-midi. Grâce au dévouement et à l'habileté des équipes de réparation service urbain de l'automatique a pu être rétabli normalement vers 17 heures.

Le service de l'interurbain, plus atteint, a nécessité l'installation de toute une organisation de fortune. Dès mercredi matin, il était possible de communiquer avec Paris et un certain nombre de directions, mais seulement à partir de la poste, où sont installées des cabines provisoires.

On peut espérer que le service normal pourra reprendre complètement à partir de jeudi ou vendredi. Quand on songe à l'importance d'un central comme celui de Fontainebleau, au nombre de fils que nécessitent les 1.200 abonnés, on se rend compte de la difficulté de la remise en état aussi rapide du réseau.

Il faut noter que l'incendie a été entièrement éteint par le service des P. T. T. Les pompiers de Fontainebleau, accourus aussitôt, n'ont pas eu à intervenir.

Des équipes de réparation de Fontainebleau et de Paris ont travaillé, sans interruption, à la remise en état du service, sous la surveillance des Directeurs et Inspecteurs de Fontainebleau et de Melun.

Ce sinistre aura été l'occasion d'une amélioration. Une table neuve était prévue pour les abonnés de l'automatique urbain ; elle ne devait entrer en service que dans quelques mois.

On profitera des travaux en cours pour en activer l'installation, qui sera terminée vraisemblablement la semaine prochaine.

Comme on ne s'aperçoit de son bonheur que quand on l'a perdu, nombre d'habitants de Fontainebleau auront pu se rendre compte de l'importance que tient le téléphone dans leur vie de chaque jour. Qu'ils aient une pensée de remerciement pour tous les employés et ouvriers qui n'ont pas marchandé leur peine afin que la perturbation apportée au service téléphonique soit aussi courte que possible.

Depuis mercredi midi, il est possible, pour tout abonné de Fontainebleau, de communiquer de chez lui avec Paris. Un appel de Paris est transmis à l'abonné de Fontainebleau, qui est ensuite mis en ligne avec Paris.

Il y a une double manœuvre à faire au central, un délai d'appel un peu plus long, mais la communication directe peut être établie. Inutile de recommander aux abonnés une patience particulière dans leurs demandes de communications interurbaines pendant les quelques jours qui s'écouleront avant la remise en état définitive du central.

Comme le Système "tout relais" s'avérait trop coûteux, trop complexe à entretenir et à faire évoluer, suite à l'incendie il est décidé de le remplacer, ce qui sera fait en 1942.

En Juin 1942 le centre "tout relais" de 1927 est remplacé par un système **rotatif R6** sans Enregistreur (ce qui posera problème dans la décennie suivante). Comme avec le système précédent on peut téléphoner automatiquement d'abonné à abonné du même centre de raccordement, mais pour les communications interurbaine on a toujours besoin de faire établir les communications manuellement par les opératrices, assises devant le standard manuel.



Les abonnés de Fontainebleau se téléphonent entre eux avec **4 chiffres** seulement, étant hors Zone de Paris. Pour Joindre Paris il fallait passer par une opératrice. L'automatisation du réseau parisien intra-muros a pris 10 ans, quasiment terminée en 1935, elle s'achèvera en 1938, tout abonné de Paris joindra de façon automatique à n'importe quel abonné de Paris ou de province équipé en automatique, la numérotation était passé à 6 chiffres, chaque zone étant attachée à un "**indicatif**", pour Fontainebleau c'était **422**. Un parisien appelant le numéro 22 17 à Fontainebleau composait 422 22 17 sur son cadran de téléphone.

• Période après la deuxième guerre mondiale

Après la période difficile de la seconde guerre mondiale, le réseau téléphonique a besoin d'être reconstruit, mais le pays est ruiné par quatre années d'occupation et à la suite de la première réduction de crédits intervenue à partir de 1934, conséquence indirecte de la grande dépression de 1929 née aux États-Unis, et des résiliations massives d'abonnements d'abonnés ruinés, le retard téléphonique français ne pourra plus être rattrapé avant une trentaine d'années.

Les derniers travaux de remise en service d'urgence prendront fin en 1948.



Téléphones U43



Années 1945-60



Fontainebleau le 8 mai 1945, jour de la libération et Fontainebleau en 1953, les derniers jours du tramway. On peut observer qu'en 1945 les fils téléphoniques n'étaient plus agrippés aux façades des maisons.

Décidément Fontainebleau se trouve toujours à la pointe des progrès en téléphonie.

5 novembre 1946 Une première expérimentation locale à partir de deux commutateurs téléphoniques d'abonnés de Paris à partir du centre :

- Paris et Lille (joignable de Paris par le préfixe 95 suivi du n°lillois à 5 chiffres),
- Paris et Roubaix (joignable de Paris par le préfixe 97 suivi du n°roubaisien à 5 chiffres),
- Paris et Fontainebleau joignable depuis Paris par le préfixe 931 suivi du n°bellifontain à 4 chiffres,

Après l'extension de l'expérimentation à un autre commutateur de Paris à partir de l'été 1948 pour joindre Lille, Roubaix et Fontainebleau, l'exploitation automatique interurbaine est généralisée à tout Paris le 26 mai 1951, à la mise en service du premier centre interurbain automatique de départ spécialisé d'une capacité de 200 circuits,

Côté centre [R6](#) à l'hôtel de la Poste de Fontainebleau, il faut adapter l'ancien système sans Enregistreur (R6 simple) qui avait été mis en service en Juin 1942. Le centre doit faire l'objet d'importantes modifications. En résumé, le Commutateur [R6](#) de Fontainebleau doit devenir "intelligent" afin de pouvoir dialoguer avec Paris, en automatique à partir du 26 mai 1951...

Les dernières modifications du central téléphoniques sont faites, les essais sont concluants ... il ne reste plus qu'à mettre en exploitation.

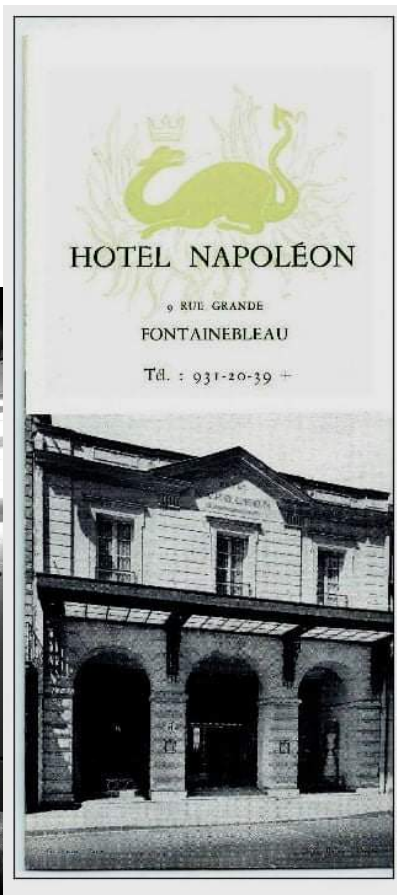
Le 26 mai 1951, la première relation interurbaine par voie entièrement automatique est ouverte de Paris vers Fontainebleau.



Vue intérieure avec capots fermés et ouverts. Enregistreurs et Taxeurs Interurbain.

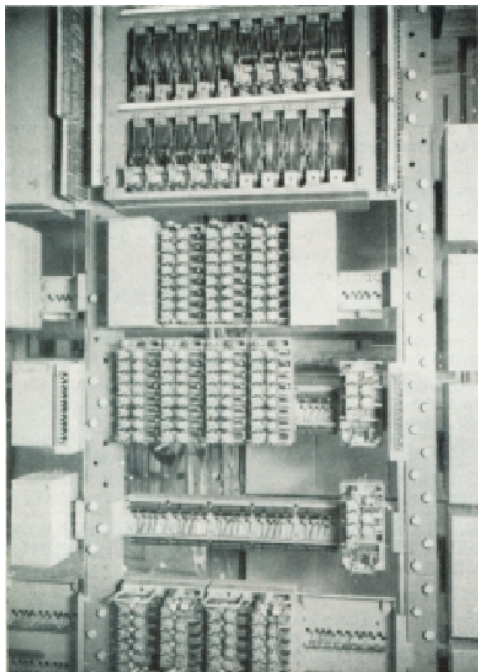


Faces arrières des Enregistreurs et Taxeurs Interurbain.



Il faut attendre le 5 janvier 1953 pour que la totalité des abonnés au téléphone de la Circonscription de Paris (incluant la 1ère couronne) puisse téléphoner par voie entièrement automatique vers les villes de Fontainebleau, Rouen, Lyon et Toulouse.

En 1950 Le premier type d'autocommutateur **SRCT** à sélecteurs rotatif (société AOIP) est développé et inauguré à Perros-Guirec. Il sera déployé jusques en 1961 dans les zones rurales.



Baie de sélecteurs

C'est un petit autocommutateur destiné au déploiement *dans les campagnes*, pour remplacer le système dit "automatique-rural" qui était en fait semi-automatique déployé à partir de 1935.

En Seine et Marne c'est à **Samois** sur seine qu'il sera en premier mis en service en **juillet 1952** puis en **mai 1955** à **Bourron Marlotte**. Suivra **Vulaines** sur Seine, **Champagne** sur Seine et **Samoreau**.

(Vulaines et Bourron Marlotte resteront en service jusqu'au milieu des années 1970)

C'est le système qui équipa les villages aux alentours de Fontainebleau pour se raccorder au nouveau central de Fontainebleau.

En 1955 il a été commandé un autocommutateur pour Moret sur loing, il est aussi prévu fin 1955 la mise en service de l'automatique urbain de Melun vers Paris et Fontainebleau.

l'OTAN : De 1948 à 1967 vingt ans de présence alliée ininterrompue.

« Plaque tournante au profit des forces alliées » au sortir de la guerre, la France joua par l'implantation de structures majeures de l'Otan sur son territoire un rôle prépondérant dans l'édification de l'architecture de sécurité collective qui perdure aujourd'hui. L'histoire de celle-ci commença, pour ainsi dire, à Fontainebleau.

L'Otan a non seulement investi le patrimoine existant de Fontainebleau, mais a également contribué, sous l'impulsion de militaires devenus célèbres, à façonner le visage moderne de la ville, au point de rendre la région seine-et-marnaise dépendante. Les infrastructures construites dans les années 1950 et 1960 sont toujours, pour la plupart, utilisées. Celles qui ne le sont plus, sont principalement les installations de télécommunications, devenues rapidement désuètes.

Le Camp Guynemer, présenté comme « un camp moderne, clair et situé à un mile au Sud de Fontainebleau » accueille un grand nombre de quartiers-général et de services : le QG de l'AIRCENT, le QG de NAVCENT, l'unité de support de l'AIRCENT, un parc de véhicules, des unités de transmission (et un central téléphonique), une boutique, un cinéma, une chapelle, une piscine, des terrains de sport... Tout est fait pour que les militaires alliés, en particulier américains, se sentent chez eux, en pouvant jouer au base ball par exemple.

1952 La casemate du Bréau, communément appelé le Bunker, est un ancien poste de commandement et centre de télécommunications de l'OTAN ayant également servi d'abri militaire,

(Je n'ai pas trouvé d'autres traces sur ces installations téléphoniques militaires).

• **A la fin des années 50**, une technique nouvelle, plus souple d'exploitation et dont la simplicité diminuait sensiblement les coûts d'entretien, semble prometteuse le "**Crossbar**" inventé en 1912 en Suède.

Le 26 février 1953 le Conseil Technique des PTT réuni en séance rend alors un avis demandant d'étudier les dispositions envisagées dans les systèmes à barres croisées Crossbar, pour en tirer tous les enseignements possibles.

Deux commutateurs téléphoniques à barres croisées sont commandés en Avril 1954 par l'administration pour expérimentation en grandeur nature :

Un commutateur prototype **Pentaconta** de 2.500 lignes est mis en exploitation à **Melun le 23 juillet 1955** (jusques au 30 juillet 1975);

et un commutateur prototype **CP400** de 2.000 lignes est mis en exploitation à Beauvais le 31 mars 1956 .



Type 520 de Melun (Prototype français) mis en service le 23 juillet 1955.

En 1951, début de l'exploitation Interurbaine Automatique au départ de Paris :

Après une première expérimentation locale à partir de deux commutateurs téléphoniques d'abonnés de Paris (Ségur et Suffren, sis dans les mêmes murs) à partir du 5 novembre 1946 entre :

- Paris et Lille (joignable de Paris par le préfixe 95 suivi du n° lillois à 5 chiffres),
- Paris et Roubaix (joignable de Paris par le préfixe 97 suivi du n°roubaisien à 5 chiffres),
- Paris et Fontainebleau **joignable depuis Paris par le préfixe 931 suivi du n°bellifontain à 4 chiffres.**
- Après sa mise à l'étude pour généralisation ultérieure à partir du Comité Technique des PTT du 17 décembre 1946,
- Après une exposition s'étant tenue au Palais de la Découverte du 20 mai au 15 octobre 1948, où une maquette expérimentale de Centre Interurbain Automatique installée par les PTT permet de téléphoner par voie entièrement automatique à Lille, Roubaix, Fontainebleau, Lyon et Marseille,
- Après l'extension de l'expérimentation à un autre commutateur de Paris (Litré et sa série Babylone "fictive") à partir de l'été 1948 pour joindre Lille, Roubaix et Fontainebleau,

Il faut attendre le 5 janvier 1953 pour que la totalité des abonnés au téléphone de la Circonscription de Paris (incluant la 1ère couronne) puisse téléphoner par voie entièrement automatique vers les villes de Fontainebleau, Rouen, Lyon et Toulouse.

Nota : en 1951, le **préfixe interurbain 16** n'existe pas encore.

Il ne sera réservé qu'en 1954 et mis en service réel à partir du 18 **janvier 1958** à Partir de Paris. Les liaisons sont avant cette date établies au moyen de numéros à 7 chiffres, comme s'il s'agissait tous d'abonnés parisiens.

Fin des années 1950, compte tenu de l'accroissement des abonnés, à Fontainebleau il y avait 7 chiffres à composer, exemple 422 22 17 pour joindre un autre abonné de Fontainebleau. Mais la numérotation à sept chiffres montrera vite ses limites.

Le 21 décembre 1954, Fontainebleau peut enfin appeler Paris par voie entièrement automatique. C'est la fin des demoiselles du téléphone.

Le préfixe interurbain 16, mis en service à partir du 18 janvier 1958 à Paris, perdurera jusqu'au 18 octobre 1996.

Téléphonie, situation de la France fin années 50 :

Au 1er janvier 1958, le nombre des postes téléphoniques de toute nature (postes principaux et postes secondaires) par 100 habitants était de :

- 32,60 en Suède ;
- 26,84 en Suisse ;
- 14,25 en Grande-Bretagne ;
- 11,88 aux Pays-Bas ;
- 10,96 en Belgique-Luxembourg ;
- 8,75 en Allemagne Fédérale ;
- 7,92 en France ;
- 5,91 en Italie.

Au 1er janvier 1959, il restait, en France, **317** communes ne disposant d'**aucun** poste téléphonique.

Pour rattraper le retard pris en téléphonie, le Conseil Technique des PTT émet le **16 novembre 1960 l'avis définitif suivant :**

- de cesser au plus vite toute commande de nouveau Commutateur à organes tournants
- d'adopter au plus vite :

1 - Le système **CP400** pour les réseaux locaux et ceux de province de structures relativement simples.

2 - Le système **PENTACONTA**, version de grande capacité pour les réseaux complexes, comme Paris et la première couronne, les grandes métropoles comme Marseille et Lyon, ou encore Nice - Côte d'Azur.

Tout le matériel est fabriqué en France.

Après les deux premiers prototypes et quelques préséries, les Commutateurs téléphoniques Crossbar français sont isés en 1963 sous l'autorité de la SOCOTEL et prêts pour un déploiement massif en France.



A partir de 1953, les Postes, télégraphes et téléphones ou **PTT**, initialement appelés Postes et télégraphes (P&T), puis Postes, télégraphes téléphones (PTT), seront enfin appelés **Postes et télécommunications** à partir de 1959.

L'Extra-Muros : **Rappel de l'organisation des télécommunications de la région parisienne, qui est découpée en deux couronnes :**

L'emprise territoriale de cette direction recouvre la Région Parisienne, moins la ville de Paris ainsi que les communes de la **Première Couronne**, cette deuxième couronne correspond aux actuels départements de l'Essonne, du **Val-d'Oise**, de **Seine-et-Marne** et des **Yvelines**.

La 2ème couronne est elle-même divisée en deux cercles concentriques autour de Paris pour raison technologique :

La Zone Régionale n°1, jusqu'à un rayon d'environ 25 à 30 km du centre de Paris, ce qui correspond à la portée limite des signaux de signalisation (en courant continu en code ROTARY). Il s'agit donc d'une zone techniquement automatisable et rattachable en automatique dès le début de la mise en automatique de Paris en 1928.

La Zone Régionale n°2, au delà de 30 km du centre de Paris. Il s'agit donc d'une zone qui ne peut pas être reliée directement au téléphone automatique Parisien qui équivaut en système ROTARY.

La Zone Régionale n°1 connaîtra un début d'automatisation timide le 8 janvier 1938 par Versailles, avec 4 Centres Téléphoniques avant la déclaration de guerre, 1 pendant la drôle de guerre, 1 pendant l'occupation et 22 après la seconde guerre mondiale : 7 systèmes ROTARY 7A1, 1 système 7A1N, 1 système 7A à Chercheurs puis 19 systèmes 7B1. Si les abonnés de la ZR n°1 reliés à l'automatique ont la chance d'être intégrés au téléphone automatique Parisien, cela ne concerne au final que peu de monde.

La Zone Régionale n°2 connaîtra une automatisation des plus réduite jusque dans les années 1960, où l'on ne comptera guère que les villes de **Fontainebleau en système expérimental à relais à la fin de 1927**, puis **Meaux en système L43 à partir d'Avril 1956 seulement...** Et encore ne s'agit-il ici que de téléphone urbain ; les liaisons interurbaines de ces deux villes étant réalisées par voie manuelle.

La quasi totalité de la ZR n°2 étant desservie en manuel intégral, par un tissu de petits meubles manuels disséminés dans les bureaux de postes, et d'automatique rural qui est tout sauf automatique... Dans les années 1950, seront installés quelques petits commutateurs **SRCT** et Centres de Secteur **SOCOTEL S1** (Crossbar) dans certaines villes, dans des sortes de camouflages construits sous forme de maisonnettes. Ce sont des centres pour quelques centaines d'habitants au maximum, sans autonomie d'acheminement.

Pour nous, les anciens petits centres de Vulaines et Bourron Marlotte resteront en srct, et Moret, Achères, Champagne, Montigny, La Chapelle la reine, Hericy, Samois Le Vaudoué passeront en Socotel S1 de type crossbar après la mise en service du centre Cp400 de Fontainebleau en 1964.

L'automatisation complète de cette zone devra attendre l'année 1975, au prix d'un redécoupage complet du maillage téléphonique, de la construction de très nombreux centres téléphoniques automatiques en systèmes crossbar essentiellement CP400 comme cela s'est passé à Fontainebleau, puis en systèmes temporels E10.

C'est dans le contexte explosif du "22 à Asnières" que le plan du Delta LP (lines principales) prend tout son sens.

La République Française, après avoir laissé de côté le téléphone français au sortir de la guerre pour cause de ruine et de priorités stratégiques jugées plus importantes (EDF, armement, recherche atomique (énergie et armes), recherche spatiale...) prend conscience des conséquences d'un téléphone lacunaire sur le pays, et décide par une succession de plans et d'initiatives d'impulser moult efforts. d'abord symboliquement à la fin du septennat de M. Charles de Gaulle (1965-1969), puis significativement sous le septennat de M. Georges Pompidou (1969-1974) avec l'arrivée massive des commutateurs Crossbar qui vont lever les limites de distance, enfin massivement sous le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981) avec d'énormes financements.

Chaque Directeur de la Région de Paris (Extra-muros) accomplit sa tâche à l'aide d'adjoints, qui, dans les faits, se répartissent les tâches par affinités culturelles de domaines techniques et géographiques.

Puis, à partir du lancement du Plan Delta LP, la structure va être réformée en profondeur. La Région de Paris va désormais être clairement découpée selon les départements, en Directions Opérationnelles des Télécommunications, et les responsabilités plus clairement réparties par l'ajout de cet échelon :

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Cergy (95) est créée le 8 mars 1976 par l'arrêté n°853.

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Évry (91) est créée le 7 avril 1977 par l'arrêté n°989.

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Melun (77) est créée le 7 avril 1977 par l'arrêté n°989.

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Saint-Quentin en Yvelines (78) est créée le 7 avril 1977 par l'arrêté n°989.

Cette organisation sera partiellement remaniée au 1er janvier 1993 avec une réforme où les DOT deviendront des Directions Régionales de France-Télécom puis disparaîtra le 1er septembre 1996 dans une autre réforme.



[Seine Port](#)



[Vulaines](#)

Ci-dessus : tout sauf des habitations, ce sont : le Centre de Secteur Socotel S1 de Seine-Port et de Vulaines en srct, sans autonomie d'acheminement

Au 31 décembre 1962 quelque 200.000 demandes de raccordement au téléphone étaient en instance.

A Fontainebleau, pour répondre à la demande et permettre l'évolution du parc de téléphones, en **1963** le bâtiment pour accueillir un nouveau centre téléphonique au 25 bis rue de la paroisse est en construction. L'architecte est Louis Arretche.

C'est un bâtiment en L (R+2) en béton armé doublé d'un contre-mur de pierre. La façade sur rue est formée par un bâtiment annexe, à rez-de-chaussée, abritant l'appartement du chef de centre, prolongé par des portiques couverts masquant la cour de service en contrebas.

Mai 1964 Coût de l'équipement du central téléphonique - Fontainebleau - AOIP : 6.682.255,32 Fr



Vue actuelle de l'entrée rue de la paroisse, du premier et deuxième étage de la face nord.

Dans "Le Monde" publié le 03 février 1965, on peut lire :

Le conseil général de Seine-et-Marne vient de voter une avance de 2 millions de francs pour hâter la modernisation du réseau téléphonique de Seine-et-Marne, dans le cadre d'un plan d'équipement et de modernisation étalé sur une période de cinq à dix ans.

Ce plan envisage des travaux portant essentiellement sur l'installation du téléphone automatique dans plus de deux cents communes. Le département de Seine-et-Marne, avec 34 606 abonnés (6,5 postes pour cent habitants) se classe au quinzième rang des départements français pour le nombre de postes et au dixième rang pour la densité téléphonique. Il est aussi au quatorzième rang pour le trafic téléphonique annuel (77 millions de taxe de base).

C'est vers l'agglomération parisienne que sont dirigées la plus grosse partie des communications venant de la région de Melun, Meaux, Lagny, Claye, Brie et Tournan.

Actuellement, quatre zones sont équipées en automatique intégral : Melun et ses satellites, **Meaux** et ses satellites, **Fontainebleau** et ses satellites, **Chelles**. Les autres centres de groupement sont équipés en " centraux manuels ". Enfin, de très nombreuses communes sont desservies par " l'automatique rural ".

Les statistiques montrent qu'en Seine-et-Marne le nombre des abonnés augmente de 10 % par an et le trafic de 12 %. Elles montrent aussi que, si l'augmentation des raccordements a été de 200 % en quatre ans, elle n'arrive pas à suivre l'accélération de la demande de nouveaux abonnés : 35 % en quatre ans.

Le plan de modernisation prévoit l'extension et la modernisation des centres de groupement à Brie, Chelles, Claye, La Ferté-sous-Jouarre, Fontainebleau, Lagny, Meaux, Melun, Montereau, Nangis, Nemours, Provins, Tournan. (Nouveaux centraux comme à Fontainebleau, extension récente comme à Provins, Melun et Chelles, acquisition ou recherche de terrains pour de nouveaux bâtiments comme à Coulommiers, Lagny, Meaux, Nangis, Montereau et Nemours.) .

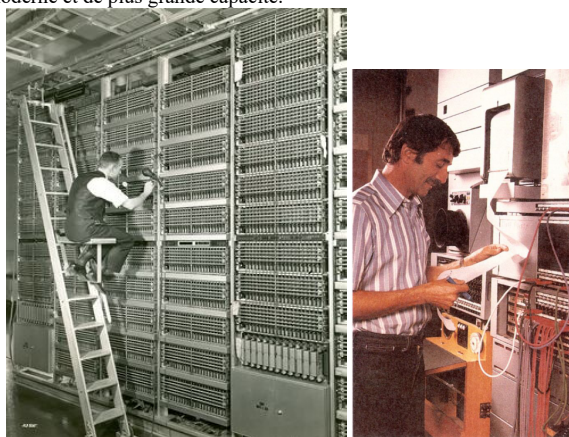
Par ailleurs, dix-huit " autocommutateurs ruraux " parmi ceux construits il y a trente ans doivent être remplacés de toute urgence pour faire face à l'accroissement du trafic.

Les relations avec Paris nécessitent, en ce qui concerne le réseau, la pose de nouveaux câbles dans les relations Paris-Melun, Paris-Fontainebleau, Paris-Provins, Paris-Lagny-Meaux.

Le 23 mars 1966, le centre **R6** ouvert en juin 1942 est arrêté, le nouveau centre **CP400 Types Troyes**, rue de la paroisse prend le relai.

A cette date l'autocommutateur était placé au premier étage, donnant sur la cour. Au rez de chaussé il y avait le répartiteur, les services des essais et des lignes, les bureaux.

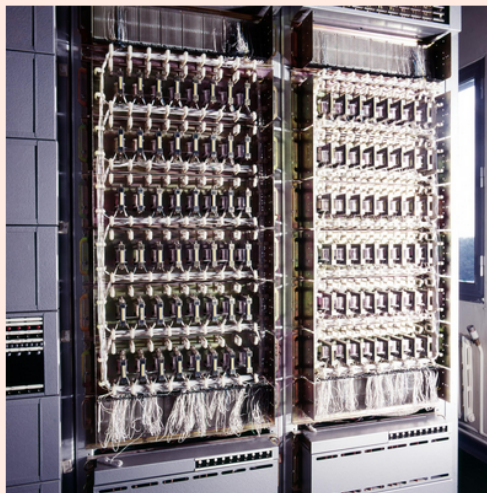
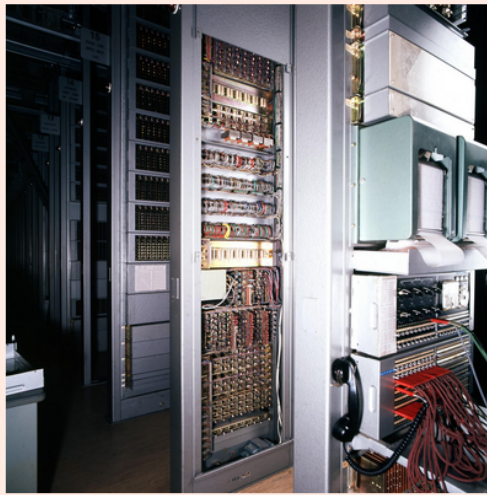
C'est un système **CP400** plus moderne et de plus grande capacité.



"Oui, j'ai bossé la en 1975"

Photo du poste S63 des années 60-80, et photo des baies du centre CP400 (type Troyes).

Le Types Troyes est une série prévue pour recevoir jusqu'à 20 000 abonnés et devant être démontée avant le passage à la Nouvelle Numérotation à 8 chiffres survenue le 25 octobre 1985.



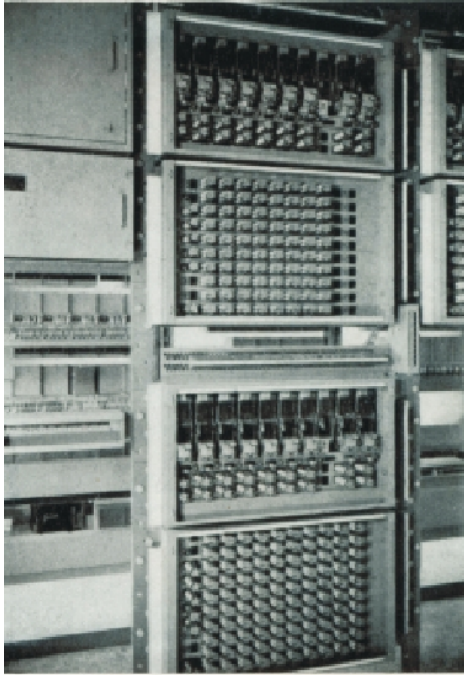
Au début jusqu'en 1975 le centre occupait le premier étage et rapidement le deuxième étage fut à moitié plein, vu les demandes de raccordement en attentes à cette date et le retard pris par les gouvernements qui pensaient que le téléphone était un gadget.

Puis les Commutateurs PENTACONTA 2000 les plus évolués sont pourvus d'Unités de Commande Électroniques en remplacement des Unités de Commande Électromécaniques initiales, et ce pour faire face à la Nouvelle Numérotation à venir.

En Île-de-France, le premier Commutateur PENTACONTA 2000 TAT d'abonnés est mis en service à **Melun le 1er mars 1966**.

1966 A BRIE-COMTE-ROBERT, un prototype révolutionnaire est mis au point par le prolifique ingénieur des télécommunications A. de Villelongue et ouvert en 1967, il s'agit du premier commutateur à signalisation intercentre à *Multi Fréquences*, au lieu de la signalisation par impulsions décimales jusqu'alors utilisée. C'est un gain de temps dans l'acheminement avec fiabilisation accrue des communications, notamment les longues distances, avec augmentation de l'écoulement du trafic.

Un système CP400 adapté aux petites capacités, baptisé *Socotel SI* a été développé pour remplacer les systèmes Sret de l'automatique rural et équiper les nouveaux sites encore en téléphonie manuelle. Ils n'ont pas la capacité d'acheminement, étant certes pourvus d'enregistreurs, mais étant dépourvus de traducteurs. C'est le nouveau centre CP400 de Fontainebleau qui relie ces petits centres satellites, à savoir de Samois sur Seine, Moret sur Loing, Champagne sur Seine, Hericy, Achères la forêt, La chapelle la Reine. Le Vaudoué. Par contre Vulaines et Bourron sont restés en Sret jusqu'au passage en nouvelle génération de centre numérique.



Socotel Baie de centaine.

1979 L'automatisation du réseau téléphonique de l'hexagone commencée en 1913 est **totale**ment **achevée** après 66 années de durs labeurs.

• Généralisation de la téléphonie numérique

Pendant les **années 1980-90** tous les centres téléphoniques électromécaniques de France sont remplacés par de nouveaux centres entièrement numériques.

Débuté vers 1970, l'électronique prend le dessus, fini les systèmes électromécaniques, place au tout numérique.

Le 29 juin 1978 est mis en service dans la région, le centre de **Moret sur Loing** qui a été le premier équipé d'un système numérique **E10 N3** (Electronique de première génération) . Il sera mis hors service le 29 novembre 1994.



Ce central est piloté par un CTI (centre de traitement des informations) c'est un ordinateur Mitra 125 qui est l'organe informatique pour télé-piloter le centre de Moret. Ce CTI est installé dans le bâtiment de Fontainebleau rue de la paroisse, en prévision d'être mutualisé avec le futur centre de Fontainebleau.

Sur le principe : la conversation analogique (la parole) arrivée au central, est transformée en signaux numériques (suite de 0 et 1) pouvant être acheminés jusqu'à la destination de l'autre abonné, puis retransmis en signal analogique. Toutes les phases de commutation, d'acheminement et de transport des signaux sont faites numériquement, tout comme aujourd'hui avec l'architecture internet, sauf que le réseau pour le téléphone est un réseau national encore filaire, indépendant (RTC) des autres structures (banque, télévision ...).

En 1981 Le centre téléphonique CP400 de **Fontainebleau** des années 1960 est remplacé par un **système numérique E10 N1 (de 2ème génération)**. Il est mis en **Service le 1er juin 1982** rue de la Paroisse.



"J'ai bossé la aussi"



Photos des baies du système E10N1 de CIT Alcatel, à Fontainebleau



Le commutateur E10 était installé au deuxième étage, dans la deuxième moitié encore disponible.



Déjà prêt depuis 1979, dans la pièce adjacente, le CTI (centre de traitement des informations) est l'organe informatique qui pilote désormais les deux centres E10 de Moret et de Fontainebleau.

Après cette mise en service, l'ancien commutateur CP400 qui occupait deux étages, a été démonté, l'espace libéré a été aménagé en bureaux pour regrouper tous les services dispersés.

C'est en 1984-86 que Fontainebleau est encore à l'honneur avec un projet informatique appelé Gestax (machine SM90, OS Unix, langage C ...) Cette application est conçue, développée et mise en exploitation par 4 techniciens du **Centre Principal d'Exploitation de Fontainebleau, (Jean Godi, Christian Nicouleau, Gilles Barzic et Patick Laumonier).**

C'est un système informatique connecté au centre de gestion des nouveaux centres téléphoniques, avec un petit boîtier électronique (conçu par le Cnet l'ARDS = automate de recopie de données), qui aspire chaque message de taxation issu des centraux téléphoniques (E10, Mt25 ...). Les données recueillies étaient stockées sur 6 mois et analysées chaque nuit afin de **fournir** journalièrement **aux services commerciaux** les résultats d'analyse de comportement des **consommations téléphoniques** de chaque abonné. La dernière version permettait aussi de produire localement une **facturation détaillée au jour le jour** ainsi qu'une facturation détaillée inversée quand les conversations étaient locales, alors que la facturation détaillée de l'époque n'était disponible qu'en fin de bimestre.

Ce projet parmi les 92 présentés au jury national des suggestions des télécoms a été retenu et récompensé, en présence du ministre des PTT J. Dondoux.

L'application GESTAX est aussi présentée en démonstration au SICOB 1986 où elle remporta un vif succès.



(Application exploitable par le minitel à l'époque).

Photo de votre serviteur. A cette époque j'étais tout jeune et aspiré par l'informatique qui se démocratisait au sein de l'administration.

Après le Cpe de Fontainebleau suivent de peu les centres d'Alençon, Montargis, Saint-Malo ... déploiement en 1986.

GESTAX permet :

- Une gestion aisée des données de taxation à distance, à partir des bureaux de comptabilité, ou des agences. En effet, l'on ne dérange plus l'équipe des techniciens de commutation pour aller faire un relevé des taxes manuellement dans les Commutateurs électroniques ou électromécaniques (Pentaconta, CP400 ... certains de ces systèmes les plus anciens en seront équipés à partir de 1989).
- De pouvoir rapidement vérifier via un terminal distant (Télétype ou Minitel) le relevé compteur journalier en cas de contestation de la part d'un abonné, faisant tomber le taux de 4 contestations pour 1.000 lignes à inférieur à 1 pour 1.000, et mettre fin aux mauvaises surprises en fin de bimestre.
- D'être alerté rapidement en cas de consommation anormale, qui peut être le synonyme d'une fraude extérieure, ou d'un abus d'utilisation par un membre d'une famille, d'un employé ... , et d'alerter rapidement l'abonné de ce qui paraît être une anomalie,

À partir du 1er janvier 1988 et la naissance de la marque FRANCE TÉLÉCOM, l'application GESTAX sera renommée **GESCOMPTE**.

En 1991 avec la généralisation le taux de réclamation de facturation téléphonique en France est divisé par 10.

Le 25 octobre 1985 à 23 heures, un nouveau plan de numérotation à 8 chiffres prend effet pour pallier une pénurie nationale de numéros.

Le 18 octobre 1996 à 23 heures, le dernier plan de numérotation à 10 chiffres prend effet.

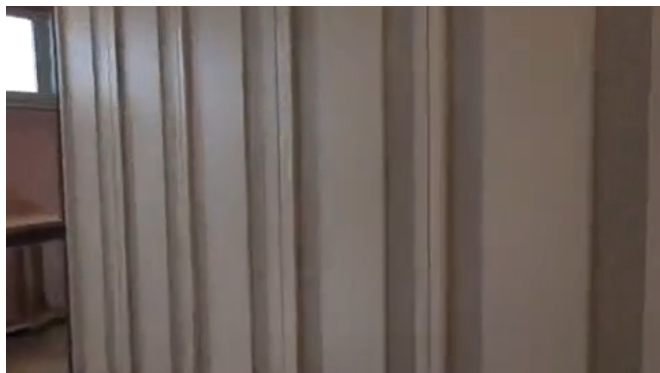
L'équipement du réseau téléphonique français, à la fin des années 1990, se partage dans l'ensemble entre trois systèmes :

Les centraux E10, Alcatel, les centraux MT ALCATEL et MET, filiale commune de MATRA et d'ERICSSON.

Le dernier Crossbar de France sera arrêté en 1994, le Réseau Téléphonique Français devenu entièrement électronique est rendu publique (Lettre de France Télécom de Février-Mars 1995).

Après 16 années de bon fonctionnement le **central E10N1 de Fontainebleau mis en service le 1er juin 1982, est remplacé par un nouvel autocommutateur E10B3** (Fabricant : CIT-Alcatel), et mis en service le **22 juillet 1998**.

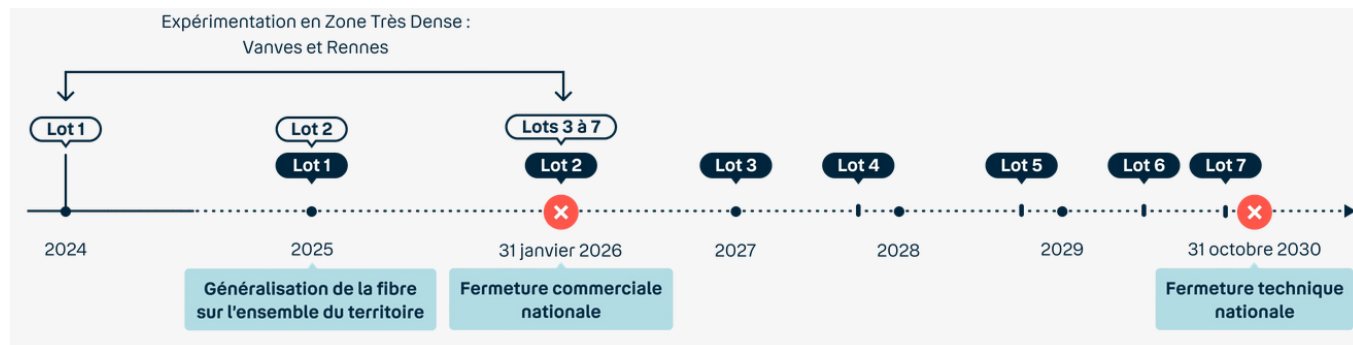
Le système E10B3 est un système Temporel de troisième génération. L'architecture de base est révisée en profondeur par rapport à ses deux prédécesseurs, les Commutateurs E10N3 et E10N1. Le système E10B3 de conception très novatrice s'apparente plutôt à un système informatique qu'à un système téléphonique.



3 minutes de visite du dernier autocommutateur électronique de Fontainebleau. (son coupé).

Dernier acte :

Place à la fibre, fin annoncée des fils en cuivre, du téléphone fixe et des centraux électroniques :



La fibre :

Avec l'aide financière de l'État, de la Région Ile-de-France, du Département de Seine-et-Marne, de Seine-et-Marne Numérique et de la société Seine-et-Marne THD, le Pays de Fontainebleau continue le projet de déploiement de la fibre optique, via le réseau sem@fibre77.

Les 24 communes concernées avaient entamé la démarche avant la création de la nouvelle agglomération du Pays de Fontainebleau en adhérant au syndicat.

En 2017, les études et travaux pour le câblage de la fibre optique sur les communes de Barbizon, Bois, le Roi, Chailly-en-Bière, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Saint-Martin-en-Bière en liaison avec Seine et Marne Numérique sont réalisées.

Les travaux de déploiement seront réalisés à l'échelle du territoire sur une durée de 6 ans. Le coût total des travaux est estimé à 3 M€

Deux réseaux de fibre optique complémentaires mis en place par Seine-et-Marne Numérique, sem@for77 et sem@fibre77 apportent le très haut débit : le premier s'occupe de fibrer les professionnels et les seconds les particuliers. L'objectif est de permettre aux habitants de bénéficier d'un débit très rapide (à partir de 100 Mbits/s) et d'offrir incluant la télévision, la téléphonie et internet.

La commercialisation a débuté en 2017 sur une partie de la commune de Bois-le-Roi et se poursuivra en 2018. Le déploiement se mettra en place jusqu'en 2022.

Janvier 2023 La fibre optique prend sa place dans toutes les communes. Les travaux de déploiement sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage par Seine-et-Marne Numérique et pour une part importante financés par votre agglomération. (hors Avon et Fontainebleau déployés par Orange)

Déploiement de la fibre :

2023 A Fontainebleau 14 907 abonnés au téléphone et l'internet, sont raccordés à la fibre, la ville est classée 460^{ème} parmi les 928 grandes villes avec une note couverture de **94.5 %**. Les Bellifontains bénéficient d'un réseau déployé de fibre optique significatif avec un accès pour 89.8% des logements. La fin du réseau cuivre sur Fontainebleau est imminente.

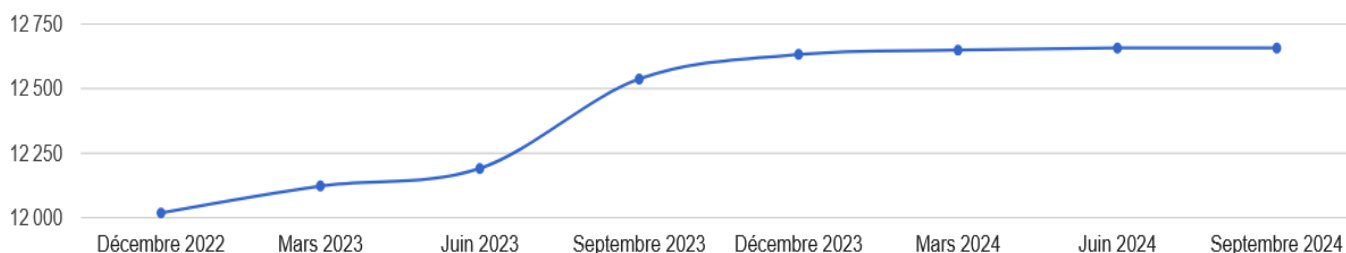
A Fontainebleau, il y a encore 1% des habitants qui ont des difficultés d'accès (raccordement) à internet. 93.59 % des logements Bellifontains ont accès au Très Haut Débit dont 89.75% qui ont accès à un débit potentiel de + de 1Gbit/s. Le haut débit (entre 8 et 30 Mbit/s) concerne 6% des 14 907 Bellifontains. Le bâtiment rue de la paroisse, accueille les équipements informatiques de chaque opérateur, ou sont reliées toutes les fibres de la ville. Ce point de concentration de la fibre optique (NRA) est ensuite relié à son tour au réseau internet national ... Au sein du département Seine-et-Marne, on comptabilise 238 nœuds de raccordement d'abonnés (NRA).

2023 : 112 communes de Seine et Marne sont concernées par la **fermeture commerciale** du réseau cuivre (plus d'abonnement ADSL)

2024 La fibre optique à Fontainebleau sur 13 800 locaux, 12 537 sont raccordables c'est 518 de plus qu'au trimestre précédent. **24 points de mutualisation** (PM) sont installés dans la ville pour desservir les foyers éligibles aux offres internet très haut-débit. (Locaux = point physique pour raccorder des clients à la fibre).

	2023	2022	2021
Locaux raccordables	12 537	12 019	11 744
Couverture	90%	90%	90%

Début 2024, il reste encore 10 % de locaux qui attendent d'être équipé en fibre dans les prochains mois.



Cela ne veut pas dire que le vieux centre téléphonique de plus de 40 ans, rue de la Paroisse va être arrêté : en effet, même si il reste des Belfontains encore en

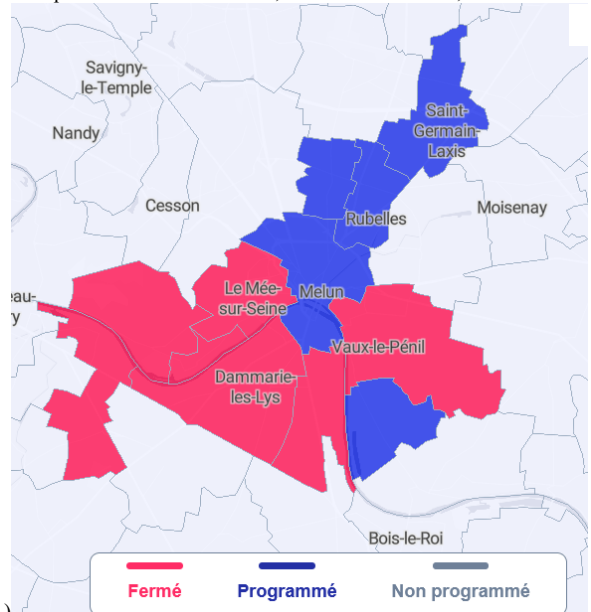
simple téléphone filaire sur ce central, il devront opter pour un raccordement sur la fibre afin de libérer l'ancien central. De même tous les abonnés encore en fixe (filaire) des communes dépendants du centre principal de Fontainebleau devront aussi opter pour un raccordement fibre.

Dans le département de la Seine-et-Marne, la fibre optique concernait 682 317 locaux au 30 Septembre 2023 selon l'ARCEP. Par rapport à la même période l'année passée, 19 478 nouveaux locaux ont donc été fibrés. Le taux de couverture théorique en fibre est désormais de 89% mais 82 988 locaux ne peuvent encore profiter de la fibre.

2025-2026 En Seine et Marne :

Dans un premier temps, la fermeture « commerciale » bloquera les nouveaux abonnements aux offres ADSL, puis dans un second temps, la fermeture « technique » définitive du réseau ADSL interviendra une fois que le déploiement de la fibre optique sera achevé.

Première phase En Bleu Communes concernées par la fermeture commerciale le 27/01/2025 pour le lot n°1 : Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi,



Dammarie-les-Lys, Le Mée-sur-Seine, La Rochette, Vaux-le-Pénil. (plus de demande ADSL)

Dans la presse La République du 10/02/2025

INTERNET. Fin de l'ADSL dans sept villes : un défi réussi

Depuis le 31 janvier 2025, sept communes de Seine-et-Marne ne sont plus raccordées à l'ADSL, mais uniquement la fibre. Un plan national pour lequel le département a été un précurseur.

MELUN VAL DE SEINE
Depuis le 31 janvier 2025, plusieurs villes de l'agglomération Melun Val de Seine ont officiellement tourné la page du réseau ADSL. Désormais, seuls la fibre et d'autres solutions alternatives comme la 4G ou la 5G assurent la connectivité internet des habitants. Pour célébrer cette avancée, les représentants des opérateurs et des autorités de régulation se sont retrouvés sur le site d'un nœud de raccordement local, afin de faire le bilan de cette transition.

Un site stratégique pour le basculement
Les responsables d'Orange, opérateur d'infrastructure en Île-de-France, ont convié la presse à visiter un nœud de raccordement d'abonnés (NRA), lieu névralgique où convergent jusqu'ici les lignes de cuivre. Ils ont rappelé que ce changement s'inscrivait dans une politique nationale de migration vers le très haut débit.

Laurent Perrier, directeur des réseaux Île-de-France pour Orange, a tenu à montrer la portée d'un tel lieu : « Nous sommes dans un bâtiment où nous regroupons près de 10 000 connexions. Bien sûr, en fonction des territoires, leur taille ainsi que leurs espaces peuvent varier. Ils oscillent entre 3 000 et 120 000 connexions. »

Il a également précisé que la fibre, plus performante, nécessitait moins de points de raccordement et offrait un débit largement supérieur à l'ADSL. Il s'est réjoui de l'avancée de cette opération : « On a de la fierté de voir toute cette évolution. C'est une partie de la grande aventure des télécoms qui se jouent dans ces centres. »

Sept communes concernées
Selon l'antenne Île-de-France d'Orange, cette première vague de fermeture touche 162 communes en France. Dix d'entre elles se situent dans la région francilienne, dont sept en Seine-et-Marne. « Les communes concernées sont Le Mée-sur-Seine, Dammarie-les-Lys, La Rochette, Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi ainsi que Vaux-le-Pénil », ont indiqué les représentants.

« C'est une vraie coupure. L'ensemble des abonnés ont été prévenus il y a trois ans. La France bascule sur le très haut débit et il fallait s'accorder. »

Les intervenants ont souligné que certains usagers préféreraient opter pour des box 4G ou 5G, voire pour la connexion satellitaire, lorsqu'un raccordement fibre est jugé trop onéreux ou trop complexe. « Ceux qui ont le téléphone fixe avec une prise en T, peuvent conserver leur ligne et n'ont pas forcément besoin d'internet. On doit juste changer la prise. »

Les collectivités se sont également impliquées pour rassurer la population : « Ça a été un grand travail de paire avec les collectivités. Ce sont les élus qui sont allés au contact des citoyens pour les rassurer », appuie alors Laure de la Raudière, présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep). « C'est un enjeu important et personne ne doit être laissé sur le carreau », continuait l'antenne régionale.

Une expérimentation concluante
Avant Melun Val de Seine, la ville de Provins avait déjà expérimenté la fin de l'ADSL. Grâce à ce test, Orange et les élus ont pu améliorer leurs procédures et affiner les méthodes de déploiement.

L'antenne Île-de-France d'Orange explique : « Provins avait été au cœur d'une expérimentation il y a quelques années. Cette ville de taille moyenne avait des commerçants, des habitants, des entreprises... Cela nous a permis de créer une routine pour la mise en place de la fibre, afin de faciliter cette grande vague de changement. »

D'un point de vue de la régulation, la présidente de l'Arcep, a confirmé que tout se déroulait dans les règles et sans réclamation majeure : « C'est un travail qui est enclenché depuis 2022. Et il faut dire que depuis la coupure du réseau cuivre, il n'y a pas eu de remontées de plaintes de client. »

Les responsables se disent satisfaits de cette première étape et envisagent déjà la suite : « On est satisfaits pour ce premier lot de communes. Nous allons désormais passer au prochain lot qui est prévu en janvier 2026. Sur Melun Val de Seine il y aura par exemple le défi de Melun et de Meaux. Mais cette première réussite est encourageante. »

William LACAILLE

Deuxième phase En rouge Date à partir de laquelle le réseau cuivre sera désactivé. Les box internet encore raccordées en ADSL ne fonctionneront plus.

Fermeture technique : le 27/01/2026 pour le lot n°2 : Barcy, Chambry, Crégy-lès-Meaux, Fublaines, Germigny-l'Évêque, Isles-lès-Villenoy, Livry-sur-Seine, Mareuil-lès-Meaux, Meaux, Melun, Montceaux-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Chauconin-Neufmontiers, Penchard, Poincy, Rubelles, Saint-Germain-Laxis, Trilport, Varredes, Villenoy, Voisenon.

170 ans après le premier télégraphe à Fontainebleau, et après 135 ans de pour le téléphone fixe, la fin du réseau en cuivre est programmée pour 2030 pour faire suite à la fibre et le "Tout IP", l'internet. J'espère assister à cet événement pour terminer cette belle histoire.

Suivre cette évolution sur la page **Fin du téléphone fixe**.

Alors qu'il n'y a presque plus de travaux pour la fibre dans la ville, en 2026 le téléphone mobile a pris une grande place et se remarque sur la toiture du bâtiment rue de la Paroisse et sur la Tour Warnery.



la 5G à pris de l'importance

Depuis le 1er mars 2024, à Seine-Port, le village interdit les smartphones dans la rue. Cette limitation est une première en France.

L'usage des téléphones portables est interdit dans les rues de ce village de Seine-et-Marne. "Infantilisant", s'écrient les uns ; "libérateur", réplique le maire. Les panneaux ont fleuri ce printemps dans les rues de Seine-Port. Aujourd'hui, ils s'offrent à la vue des passants, à côté du salon de coiffure, dans la vitrine d'une boutique de déco ou encore sur les grilles de l'école. "Espace sans smartphone", peut-on y lire.

Le maire considère que c'est une question de santé publique et souhaite ainsi aider notamment les parents à limiter le temps sur les écrans.

Ainsi en a décidé les 1 800 habitants de Seine-Port à l'issue d'un référendum municipal, appelés aux urnes samedi 3 février 2024.

Sur les 1 530 électeurs inscrits sur les listes électorales de Seine-Port, 277 se sont déplacés samedi pour voter, soit environ 20 % de participation. Ils sont 146 à avoir voté pour, 126 à avoir voté contre, pour cinq bulletins blancs et nuls. Soit 54 % contre 46 % en faveur de la charte de limitation des téléphones portables. Un scrutin somme toute serré.

Première manche :

Depuis le 1er mars 2024, il est interdit d'utiliser son smartphone dans les rues de Seine-Port – devant l'école, dans les commerces et dans l'espace public de manière générale.

Le drapeau tricolore pendouille au-dessus de l'entrée de l'hôtel de ville, délavé par les éléments. Maire LR de Seine-Port depuis seize ans, Vincent Paul-Petit nous reçoit à l'intérieur. Avant cela, il était patron de PME. Mais son système informatique a été piraté et, au bout de trois mois d'arrêt de la production, il a fallu en revendre les actions pour 1 euro symbolique. L'homme y a vu aussi un symbole de la face cachée du numérique.

Pour ne pas se faire blouser une deuxième fois, Vincent Paul-Petit a décidé de ferrailler contre la numérisation du monde, ou tout au moins de son monde, ce petit village de 2 000 âmes posé sur les berges de la Seine, à une petite heure de route de la gare de Lyon [à Paris].

"On n'est pas non plus chez les Amish !"

À Seine-Port, on entend les oiseaux gazouiller, le vent caresser les frondaisons et, çà et là, le ronronnement discret d'une voiture électrique. Les maisons ont de solides façades en pierre et les volets pastel. Les clôtures des jardins sont couvertes de fleurs et sécurisées par des systèmes d'alarme. Des volutes de fumée s'échappent des cheminées vermillon, le soleil se mire dans la Seine, les anciens jouent à la pétanque sur la place du village. On va chercher sa baguette à la boulangerie, la viande chez le boucher, et on n'achète pas de fruits et légumes sans s'acquitter du brin de causette de rigueur devant l'épicerie. Seine-Port, c'est la France telle que se l'imaginent les touristes. Ou, pour reprendre le slogan de la mairie, "une commune où il fait bon vivre".

Or, sur la table de travail du maire, que voit-on ? Un smartphone. "On n'est pas non plus chez les Amish, ici !" commente-t-il. Son temps d'écran journalier : deux heures par jour, en moyenne. Un machin bien pratique tout de même que ce portable. Imbattable, comme outil de travail. Seulement voilà :

"Le smartphone est conçu pour nous rendre dépendants."

L'interdire dans certains lieux n'est pas une forme d'infantilisation, assure Vincent Paul-Petit – même si c'est un reproche qu'il entend souvent. Il y voit plutôt un moyen de venir en aide à ses administrés. Voire de les délivrer.

Une étude de l'université de Chicago vient de révéler que 75 % des étudiants ayant un compte Instagram préféreraient que l'application n'existe pas. Le problème, c'est que, même s'ils veulent passer moins de temps sur leur téléphone, ils n'y parviennent pas de leur propre chef. Pour Vincent Paul-Petit, c'est typique des comportements addictifs. "On est tous drogués."

3 juin 2024 Deuxième manche :

Le tribunal administratif l'a jugé illégal, l'arrêté du maire avait déjà été retiré.

Le tribunal administratif a donné raison au représentant de l'Etat qui avait déposé un recours en référé. Légalement sur ce sujet, les recommandations sont possibles de la part d'un maire, l'interdiction non.

« J'avais bien conscience qu'avec la notion d'interdiction, c'était un peu limite. Quand le préfet m'a téléphoné et m'a dit il n'est pas légal votre arrêté, je l'ai retiré... le 3 juin. La justice s'est prononcée. Ce qui compte, c'est que les habitants de Seine-Port ont adopté la charte communale pour le bon usage des écrans. Tout le monde sait que la surexposition aux écrans est devenue un problème de santé publique pour nos enfants. L'important, c'est que les gens jouent le jeu. »

Maire de Seine-Port, Vincent Paul-Petit (LR) réagit au feuillet judiciaire qui a suivi la publication de son arrêté municipal le 1er mars 2024 « pour l'instauration d'une charte communale pour le bon usage des écrans ».



Le maire de Seine-Port, Vincent Paul-Petit ici devant la grille de l'école élémentaire où est accroché un panneau incitant à ne pas utiliser son smartphone à proximité de l'établissement.

...

Sources :

- Extraits de [*L'abeille de Fontainebleau*](#).
- Le site du [*Comité de Défense d'Action et de Sauvegarde de Fontainebleau*](#), magnifique travail de recherche de G. Galipon.
- Archives du château de Fontainebleau.
- Divers documents d'Information des Télécommunications.
- Divers Sites Web.

Consultez l'[Histoire du téléphone](#)